



Vox

Mars 2017 - No 106

1957



LES TRAITÉS DE ROME ONT 60 ANS

De 6 à 28 États membres

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne



contributeurs

ils ont contribué à ce vox... 3

éditorial

éditorial vox 106 4

berlin attentats à la veille de Noël 5

traité de rome

les traités de rome ont 60 ans 6

un regard dans le rétroviseur 7

(partie 1)

un anniversaire qui n'est pas à la fête 9

europe

livre blanc sur l'avenir de l'europe 11

union européenne

brexit: début mars, 12

les choses sérieuses commencent 12

tout, vous saurez tout sur le brexit 13

mrs may's emerging deal on brexit: 13

not just hard, but also difficult 14

on peut lire le brexit autrement 15

maastricht

the 25th anniversary 17

of the maastricht treaty

union européenne

erasmus fête ses 30 ans 20

erasmus to enhance

the european identity 21

autriche

quelques commentaires 22

commission européenne

trop tôt, jc juncker, 21

pour baisser les bras

communication de l'ue 24

religion

500 Jahre reformation 27

monde

brève revue de la presse 29

statut

une nouvelle attaque du conseil 31

contre nos pensions

pensions: arrêts de la cour de justice 34

caisse maladie

rcam: dernières nouvelles 35

pmo

pmo news 38

vie de l'aiace

bulletin d'adhésion 39

cocktail du 16/1/2017 40

assurance hospitalisation 42

gros risques

section Belgique-België 43

section France 44

danske sektion 45

United Kingdom section 46

österreichische Sektion 47

section Hellas 49

Sweden section 50

kulturhauptstädte

europäische kulturhauptstädte 51

2017 in action: aarhus und paphos

letters

le courrier des lecteurs 53

energy

state of the energy union 56

com

end of roaming 57

europa

viva la musica 59

livres

nos anciens écrivent 61

in memoriam

elogio funèbre de enrico vinci 62

ancien secrétaire général

du parlement européen 61

ils nous ont quittés

63



Editeur responsable :

Bernhard Zepter

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

blanpci43@gmail.com

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne (SC-29 02/04)-
B-1049 Bruxelles

Tel: 02-295.29.60 - Email: aiace-int@ec.europa.eu

Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Tirage de «VOX»: 23.500 exemplaires



LES TRAITES DE ROME ONT 60 ANS - Carte de la CEE et
CEEA à six Etats membres et signature des traités le 25
mars 1957 à Rome (Italie)

Comité de rédaction :

Jean Guy Giraud

Egon C. Heinrich

Michael Hocken

Giovanni Livi

Raffaella Longoni

Marc Schober

Ludwig Schubert

Giovanni Sergio

Roger Vancampenhout

ILS ONT CONTRIBUÉ À CE "VOX" ...



Bernhard Zepter



Ludwig Schubert



Jean-Guy Giraud



Alfonso González Finat



J.P. Bobichon



Isabelle Kardacz



Richard Hay



Karl G. Doutlik



Roger Vancampenhout



Pierre Blanchard



Raffaella Longoni



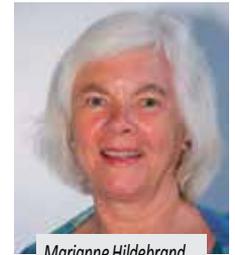
Francis Wattiau



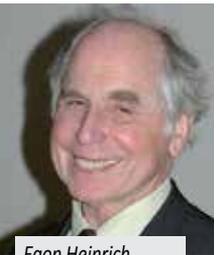
Jurgen Erdmenger



Δέσποινα Βαμβακίδου



Marianne Hildebrand



Egon Heinrich



Athanasios Theodorakis



Didier Hespel



Willy Hoebeek



Marina Wijngaard

*Retired and not yet a member?
To join us, please fill the enclosed form page 28.*



*Pensionné et pas encore membre?
Pour nous rejoindre remplissez le bulletin d'adhésion page 28.*

Avertissement:

The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on page 38..

Les informations publiées à la page 38 n'engagent que le Pay Master Office (PMO) .

LA GÉNÉRATION DES « PLUS JEUNES » RECOMMENCE À S'ENGAGER !

PAR BERNHARD ZEPTER PRÉSIDENT DE L'AIACE INT.

Chers lecteurs du VOX, les succès ou défaites de la politique européenne n'ont jamais été faciles à évaluer. Le projet de l'unification européenne étant fondé sur une politique « d'essais et d'erreurs », il a fallu s'armer de courage dans un combat de longue haleine, pour avancer sur le terrain inconnu du droit et de l'évolution de sociétés meurtries par le souvenir de guerres fratricides. La politique européenne est et reste avant tout une grande aventure, un voyage vers l'inconnu, mais en paix !

Cette incertitude dans le cheminement était et reste certainement nécessaire pour trouver des réponses adéquates aux problèmes nouveaux ! Mais elle n'est bien entendu pas sans risques. Nous sommes actuellement les témoins de ce monde dont l'évolution engendre un débat peu rassurant.

Presque chaque jour, les mauvaises nouvelles arrivent et s'accumulent... menaçantes. Chaque élection ou référendum dans un des 28 EM nous fait trembler. Chaque déclaration publique de nos dirigeants ou responsables politiques nationaux est source d'inquiétude. Un climat de raisonnement toxique semble avoir saisi nos concitoyens. Ils n'expriment pas seulement leur mécontentement, mais aussi une sorte de fureur virulente contre un modèle de société qu'ils accusent d'accroître les inégalités : inégalités entre ceux qui savent et ceux qui ne saisissent pas tout ; inégalités dans les avantages matériels de la libre circulation des biens sans frontière ; incertitudes de la qualité et la permanence des emplois ; menace de notre identité confrontée à d'autres cultures et mentalités ; manque de confiance dans l'avenir, etc.

Toutefois, faire face à ces défis est incontestablement un test de maturité

politique et une préparation utile et nécessaire pour mieux comprendre l'évolution de notre société.

Il y a à peine 30 ans, évoquer la thèse de la fin de l'histoire européenne était une idée ahurissante. Par contre, aujourd'hui, on constate une véritable accélération d'un urgent besoin d'affronter et de résoudre les grands défis qui obsèdent les nouvelles générations : surpopulation, mondialisation, pauvreté, chômage, répartition des ressources naturelles du globe, changement climatique, guerres de religion « moyenâgeuses », famines, migrations, terrorismes, etc.

L'Europe suscite aujourd'hui un débat de fond bien plus ciblé qu'il y a seulement trente ans. C'est une bonne chose ! Les discours rassurants sur une Europe de paix et de prospérité ne suffisent plus.

La question clé qui se pose maintenant est très clairement « quelle Europe voulons-nous vraiment » ? Les choix possibles impliquent une réflexion sérieuse sur leurs conséquences : une Europe plus performante, mais qui implique l'acceptation par les EM du partage de leur souveraineté dans des domaines essentiels comme, entre autres, l'économie et la sécurité. Une Europe à la carte, où chaque pays participe selon ses intérêts particuliers nationaux, serait la solution d'une réponse technique que je considère ingérable et inefficace à un problème principalement politique.

Voulons-nous retourner vers une Europe des Nations indépendantes ? L'Europe des « murs », de la fin de la libre circulation des citoyens et des biens et le retour de la méfiance mutuelle ?

2017, et au plus tard, 2018 seront sans doute des années où il faudra choisir. Les



60 ans des Traités de Rome et les 25 ans du Traité de Maastricht nous invitent à réfléchir sur les orientations que nous voulons donner à notre Europe. Une Europe qui replace l'être humain au centre de ses efforts au lieu des sacro-saints intérêts économiques ?

Dans ce contexte, que peuvent faire les anciens ? Ce n'est pas la première fois que je pose cette question dans ces éditoriaux. Certes, rappelez les succès et les leçons du passé, certes, mais je pense qu'il faut aller bien au-delà.

Pouvons-nous associer nos convictions, nos expertises et notre enthousiasme européen à l'action de ceux et celles qui luttent contre les tendances toxiques actuelles qui menacent non seulement l'avenir des nouvelles générations, mais aussi plus largement le fonctionnement de notre démocratie ?

Il y a dans cette période d'inquiétude leur d'espoir : la génération des « plus jeunes » recommence à s'engager dans la vie politique, en particulier sur l'Europe. Elle commence à réaliser l'étendue de l'enjeu pour leur propre vie et celle de leur famille. Leur relative absence dans la vie de nos sociétés est probablement

une des raisons principales du résultat du référendum au Royaume uni et du désastreux Brexit qui s'ensuivra.

Ceci me conduit à penser que l'évolution de notre « jeunesse » peut offrir un rôle à l'AIACE : passer le témoin à la nouvelle génération et l'encourager à former un projet de construction européenne conforme à leurs idées et à leurs intérêts. Nous, les anciens, avons eu notre chance. Notre solution — ambitieuse et largement réalisée — était basée sur la situation d'après-guerre des années 50, comme en témoignent

les traités de ROME.

Maintenant, il s'agit pour eux, 60 ans plus tard, de modifier, d'adapter ce projet aux priorités et aux réalités de la société européenne dans le monde d'aujourd'hui.

VOX peut-il jouer un rôle utile dans ce contexte et dans quelle mesure ? Maastricht et nos Assises constituent un lieu et un moment appropriés pour y réfléchir et approfondir le sujet !

Venez-y nombreux et nombreuses, le débat de fond sera intéressant.

Dernière nouvelle

16 mars 2017

Soulagement à Bruxelles, le Président de la Commission européenne Jean Claude Juncker a félicité mercredi soir le Premier Ministre libéral néerlandais Mark Rutte pour sa nette victoire aux législatives, saluant un "vote contre les extrémistes".

BERLIN, ATTENTAT À LA VEILLE DE NOËL

Les anciens de l'UE lecteurs de VOX n'oublient pas l'attentat de Berlin du 19 décembre 2016 commis à la veille de Noël. Nous n'oublions pas les 12 victimes et les plus de 50 blessés.

Nous savons qu'il s'agit d'une nouvelle attaque terroriste islamiste au camion-bélier (après celle de Nice – France) qui s'est déroulée au marché de Noël de la Breitscheidplatz, à Berlin (Allemagne). Le chauffeur du camion polonais a été assassiné par le terroriste.

L'attentat a été revendiqué le lendemain par l'organisation État islamique. Anis Amri, Tunisien de 24, est tué à Milan (Italie) dans la nuit du 22 au 23 décembre, après une « cavale » de quatre jours à travers l'Europe en bus et train.

D'autres attentats avant Noël

Deux autres attaques ont eu lieu le même jour : l'assassinat d'Andreï Karlov, diplomate russe, à Ankara (Turquie), et la fusillade dans un centre musulman à Zurich (Suisse) Quelques jours avant le 11 décembre, un attentat de l'EI cause 23 morts — le plus lourd bilan depuis 2011 — à l'Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul du Caire, puis le 18 décembre un attentat-suicide à Aden au Yémen a fait 40 morts et 50 blessés suivi d'un attentat contre deux boutiques tenues par des Chrétiens vendant de l'alcool qui a fait 9 morts dans le quartier chiite de Ghadeer, à Bagdad (Irak) le 23 décembre

Consternée par tant de violences, l'AIACE exprime sa solidarité aux victimes et à leurs familles.



LES TRAITÉS DE ROME ONT 60 ANS

ROME, 25 MARS 2017¹

Européens, unissez-vous ! marchez pour l'Europe !

Pendant 60 ans, les Communautés européennes, puis l'Union européenne ont permis de garantir la paix, la prospérité et le progrès en Europe. L'Europe a garanti la paix et l'état de droit après des siècles de guerres. L'Europe a été le moteur de la démocratie pour les pays européens fuyant la dictature et le totalitarisme. L'Europe a été cruciale pour le progrès économique et social des pays du continent sur des décennies. L'Europe a été une source d'inspiration pour d'autres régions du monde dans leur quête d'unité et de modernité. Et pourtant, l'Europe reste une construction incomplète, qui risque l'effondrement si elle n'est pas finalisée sans délai.

Face à une économie en difficulté et une influence en déclin dans un environnement mondialisé dominé par des puissances continentales, nous autres Européens ne pouvons-nous enfermer entre des frontières nationales, dans l'espoir de se protéger des problèmes. Les Etats européens n'ont aucun avenir s'ils restent divisés et en concurrence plutôt qu'unis. Le retour au nationalisme nous affaiblira tous. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons relever les défis européens, en réalisant l'unité politique de l'Europe.

Nous en appelons aux chefs d'État et de gouvernement, réunis à Rome le 25 mars 2017 pour s'accorder sur une feuille de route pour relancer et accomplir l'unité économique et politique de l'Europe. L'Union européenne a une monnaie unique, l'euro ; et elle devrait également avoir une politique économique européenne, reposant sur des ressources propres européennes pour moderniser et relancer l'économie européenne. L'Union européenne a une frontière externe comme ; et elle devrait également être surveillée par en commun par des gardes-frontières européens. Les guerres et l'instabilité affectent les régions voisines de l'Europe ; des forces de défense européennes devraient protéger l'Europe afin de pacifier notre voisinage et contribuer à gérer les crises et les conflits internationaux. Les menaces du terrorisme et du crime international grandissent ; elles devraient être prévenues et combattues par la coopération européenne et avec un soutien européen. Les démocraties nationales ne sont pas en mesure de réguler les forces politiques et économiques au-delà de leurs frontières ; seul un gouvernement européen et une vraie démocratie européenne permettraient aux citoyens européens de contrôler leur destin. Pour tous ceux qui croient en une Europe forte, unie et démocratique,

le temps est venu de se lever. Contre le nationalisme et le populisme. Pour une Europe de l'unité, contre les divisions et l'érection de nouveaux murs. Pour une Europe unie qui respecte sa promesse de paix, de liberté, de sécurité et de prospérité. Pour



une Europe de la solidarité et de la responsabilité partagée. Pour une Europe qui protège les valeurs et les intérêts européens dans le monde. Pour une Europe de la démocratie qui donne le pouvoir aux citoyens. Pour une Europe de l'espoir, contre une Europe de la peur. Pour un plan de relance et d'accomplissement de l'unité politique européenne.

En savoir plus

<http://www.marchforeurope2017.eu/fr/>

https://europa.eu/european-union/eu60_fr

https://europa.eu/european-union/about-eu/history_fr



¹ Extrait du manifeste Appel à la marche à Rome le 25 mars 2017

UN REGARD DANS LE RÉTROVISEUR (PARTIE 1)

*Traités fondateurs, traités de l'ombre, traités de crise.
Vers un traité de relance ?*

PAR ROGER VANCAMPENHOUT

« L'Europe difficile »¹ dès le départ : ambitions, doutes et premières réalisations

Les 25 mars 1957, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas signaient à Rome deux traités : le premier crée la Communauté économique européenne (**CEE ou Marché commun**) ; le second crée la Communauté européenne de l'énergie atomique (**CEEA ou Euratom**). Ces deux traités sont entrés en vigueur le 1er janvier 1958. Dix années s'étaient déjà écoulées depuis la tenue du Congrès de La Haye en 1948, qui vit 740 congressistes se réunir sous le mot d'ordre « L'Europe unie dans un monde uni ». C'était « le temps béni des illusions » : le « Coup de Prague » de 1948 allait les dissiper et l'Europe sera longtemps divisée par le Rideau de fer.

Par ailleurs, le Congrès de La Haye fut marqué par une confrontation entre plusieurs courants, essentiellement les « unionistes », partisans d'une Europe confédérale, et les « fédéralistes » portant le projet d'une Europe fédérale, au sein de laquelle les États concèderaient certains abandons de souveraineté au profit d'une « souveraineté partagée ». Ces « États généraux de l'Europe » allaient donner naissance à une série d'initiatives dont les plus importantes furent :

1. sur le plan militant de la société civile : le « **Mouvement européen** » rassemblant nombre d'organisations européennes ;
2. sur le plan institutionnel : le **Conseil de l'Europe**, créé sur la base d'un traité signé à Londres en mai 1949 et dont le siège fut attribué à Strasbourg, capitale de l'Alsace.

À l'actif du Conseil de l'Europe, rappelons, entre autres :

1. sur le plan du droit international, la signature par ses États membres de la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, com-

munément appelée Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH), et

2. sur le plan juridictionnel, la création de la **Cour européenne des droits de l'homme** (CEDH).

En dépit de ces belles avancées sur le plan des droits humains, l'intégration européenne sur les plans politique, économique et militaire piétinait. On connaît la suite : Robert Schuman, inspiré par Jean Monnet, jette les bases d'une intégration, fondée sur une union franco-allemande, sous la forme d'une Haute Autorité commune pour le charbon et l'acier. Les auteurs de la déclaration du 9 mai 1950 déclarèrent qu'elle devait être considérée comme une première étape vers une fédération européenne. Le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) fut signé par ses six États membres le 18 avril 1951² et entra en vigueur le 23 juillet 1952.

Les traités de l'ombre restés au bord de la route

Depuis le traité de la CECA, la séquence des traités fondateurs de l'Union européenne est marquée en creux par une série de projets de traités ou de constitutions, qui n'ont pas abouti et n'ont pas été signés ou ratifiés. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer l'impact : ils ont nourri les débats, irrigué la réflexion et inspiré les auteurs des traités fondateurs eux-mêmes. Sans eux, l'Union européenne serait sans doute plus inachevée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les traités fondateurs (le Traité CECA, les Traités de Rome – CEE et CEEA –, l'Acte unique, les Traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice et le dernier en date, le Traité de Lisbonne, tout imparfait qu'il soit) doivent beaucoup à ces documents pionniers ou alternatifs, ces « traités de l'ombre ». Examinons-les dans leur ordre chronologique.

1. Le traité instituant la Communauté

européenne de la défense (1953 et 1954

2. Le projet de traité instituant la Communauté politique européenne [le « projet SPAAK »] [1953 et 1954]

Le premier traité resté sur le bord de la route fut le projet de traité instituant la Communauté européenne de défense [CED]. À l'euphorie qui marqua la signature et la ratification du traité de la CECA succéda la désillusion consécutive au rejet de la CED par l'Assemblée nationale française lors du vote funeste du 30 août 1954. La conséquence immédiate de ce rejet fut le resserrement de la défense de l'Europe dans le cadre de l'OTAN. Dès 1955, la République fédérale d'Allemagne [RFA] fut arrimée à l'Alliance atlantique.

Cependant, dès mars 1953 et anticipant le sort de la CED, l'assemblée de la CECA, présidée par Paul-Henri SPAAK — alors que Jean MONNET présidait la Haute Autorité de la CECA — avait, sous la dénomination d'« Assemblée ad hoc » et dans une composition quelque peu modifiée pour la circonstance, mis au point un projet d'autorité politique européenne sur la base de l'article 38 du traité CED prévoyant, entre autres, que « l'organisation de carac-



Paul-Henri SPAAK

tère définitif qui se substituera à la présente organisation provisoire devra être conçue de manière à pouvoir constituer un des éléments d'une structure fédérale ou confédérale ultérieure, fondée sur le principe de la séparation des pouvoirs et comportant, en particulier un

1 Bino Olivi « L'Europe difficile » (Éditions Gallimard 2001)

2 Le Traité instituant la CECA a expiré le 23 juillet 2002, soit 50 ans après son entrée en vigueur.

traité de rome 25 mars 1957

système représentatif bicaméral ». Pratiquement, l'« Assemblée ad hoc » mandate une commission constitutionnelle, constituée en son sein, pour préparer rien moins qu'un projet



de constitution européenne, basé sur le projet « avant-gardiste » de Statut de la Communauté européenne, élaboré en 1953 par l'homme politique et juriste allemand Heinrich von BRENTANO³. Le 9 mars 1953, Paul-Henri SPAAK, qui présidait également l'« Assemblée ad hoc », remit à Georges BIDAULT, président du comité des ministres des Affaires étrangères, le projet de traité instituant la Communauté politique européenne. « L'Europe était à portée de la main »⁴. L'échange entre SPAAK et BIDAULT fut aigre : au premier qui se référait à la « grande aventure » de la réconciliation et de la construction européennes qui étaient sur le point de réussir, le second cita, non sans ironie, l'hommage que la première Élisabeth d'Angleterre avait adressé aux fondateurs d'un Empire : « *Salut aux chercheurs d'aventures* ». Et il poursuivit : « *Il est apparu, en conséquence, au Conseil des six ministres, qu'il convenait de laisser aux seules instances intergouvernementales [...] le soin de fixer les méthodes d'élaboration du Traité* ». Jean-Pierre GOUZY a remarquablement commenté cet échange : « *Une autorité politique européenne ? C'est justement ce que Georges BIDAULT semblait*

3 Ce document figure en annexe de l'ouvrage de Guy VERHOFSTADT, cité plus loin

4 Jean-Pierre GOUZY « Les pionniers de l'Europe communautaire » (Centre de recherches européennes - Lausanne 1968). L'on doit aussi à Jean-Pierre GOUZY une remarquable « Histoire de l'Europe 1949 – 2009 » (Éditions de Paris). Jean-Pierre GOUZY nous a quittés le 17 février dernier. Il était le dernier témoin du Congrès de l'Europe de La Haye.

juger si inopportun en ce mois de mars 1953 [..]. Le 10 mars 1953 fut à la fois le point culminant des entreprises supranationales, et le début d'un échec cuisant. Les événements n'allaient pas tarder à montrer, en effet, avec les redoutables échéances de la CED, qu'une nouvelle fois, "l'heure de la fédération européenne" était passée ».



Le 10 juin 1953, Georges BIDAULT, dans son discours d'investiture en tant que président du Conseil en France, prononça cette formule, qui traduisait le refus d'un transfert de souveraineté vers un État fédéral européen : « *Faire l'Europe sans défaire la France* »⁵. Fin 1953 et début 1954, l'interaction entre le cheminement du projet de communauté politique et les procédures de ratification du traité CED, qui en constituait la base juridique, allait peu à peu faire sombrer les deux grands projets européens.

On connaît la suite : après l'échec de la CED, la construction européenne allait rebondir,



d'abord par la déclaration de Messine en juin 1955 et, ensuite, par la signature des traités de Rome [CEE — Marché commun —

5 Cette formule fut reprise par Lionel JOSPIN dans un discours prononcé le 28 mai 2001, dans lequel il se disait favorable à une « Fédération d'États-nations » plutôt qu'au projet fédéral proposé par les Allemands.

et CEEA – Euratom] le 25 mars 1957 et leur entrée en vigueur le 1er janvier 1958. Quant à Jean MONNET, il quitta la présidence de la Haute Autorité de la CECA et créa le « Comité d'action pour les États-Unis d'Europe ».

Le retard avec l'Histoire était pris : à mesure que les institutions et les politiques prévues par le traité CEE se mirent en place, il devint de plus en plus évident que la CEE devenait « un géant économique et un nain politique » et s'en remettait aux États-Unis pour sa sécurité et sa défense. Il fallut attendre le traité de Maastricht pour voir l'émergence d'une « Europe politique » plus structurée dans le cadre de la PESC — « Politique étrangère et de sécurité commune » [si l'on fait abstraction

de la timide « coopération politique » ancrée dans l'Acte unique]. Mais nous restions très loin d'une « Europe politique »... et ne parlons pas de l'« Europe de la défense » ! Plus de 60 ans après le « non » de l'Assemblée nationale française, on en parle toujours sans la voir progresser, sauf à nommer « progrès » quelques initiatives velléitaires.

2017 : UN ANNIVERSAIRE QUI N'EST PAS À LA FÊTE...

PAR ROGER VANCAMPENHOUT

Les traités de Rome ont 60 ans. Ne boudons pas cet anniversaire... en dépit de l'euroscpticisme, de l'europessimisme, voire de l'europhobie ambiants. La Communauté des Six, devenue une Union de 28 (-1) États membres, a engrangé des réalisations qu'il serait suicidaire de remettre en question.

Elle a intégré, entre autres, des pays qui se sont libérés de leurs dictatures et du joug du communisme soviétique, créant ainsi un vaste ensemble régi par l'État de droit. A l'intérieur de ses frontières, elle a assuré la paix et a contribué à l'élévation globale du niveau de vie, malgré des inégalités persistantes et, si l'on y prend garde, croissantes. Elle a mis en place l'union douanière, le marché unique, l'union économique et monétaire, l'euro, monnaie unique partagée par 19 pays membres, et œuvre bon an mal an à la mise en place d'une union bancaire, à l'harmonisation de la fiscalité, sans oublier ses efforts – sans doute tardifs - visant à promouvoir l'« Europe sociale » : réduire le « dumping social » et le « tourisme social » entre ses États membres. Elle a mis en place un espace sans frontières – l'espace Schengen - entre 22 États membres et des États associés. Elle a en outre lancé, développé ou coordonné une série de politiques : développement régional, concurrence,

quelque part entre une organisation de type fédéral exerçant des compétences supranationales et une organisation confédérale d'États-nations¹, l'Union européenne est en outre montrée du doigt, quelquefois à juste titre, pour son « déficit démocratique » ou pour le fait que « Bruxelles s'occupe de trop de choses », qu'elle serait à la fois grande pour de petites choses et petite pour de grandes choses...: d'une part, l'Europe de l'« excès de règles et de normes » et, d'autre part, sa faiblesse géopolitique.

L'on ne s'étonnera guère qu'en cette année 2017, l'Union européenne ne soit pas à la fête. . . Sur le plan intérieur, elle aura à gérer les conséquences de la décision du Royaume-Uni de la quitter : le « Brexit » sera synonyme d'une négociation longue et complexe. L'Union sera confrontée aux échéances électorales et aux poussées populistes, voire xénophobes dans plusieurs États membres : Pays-Bas, France, Allemagne, sans parler des risques d'instabilité en Italie, en Grèce et ailleurs. La zone euro est loin d'être sortie d'affaire et de sa politique d'austérité, avec l'emploi en berne, le chômage des jeunes et le risque d'écart de croissance persistants entre pays du nord et du sud sur fond de divergences quant aux politiques à mener.



environnement, recherche, éducation (Erasmus), numérique, industrie (Airbus), énergie, transports, agriculture, pêche... autant de défis que des États isolés ne peuvent relever.

Elle a ébauché et approfondi une politique coordonnée en matière de justice et d'affaires intérieures. Au plan international, elle a promu une politique commerciale commune, l'aide au développement, les relations extérieures. Elle œuvre – avec les difficultés que l'on observe – en faveur d'une politique étrangère et de sécurité commune, voire une politique commune de défense. L'Union est aussi partie prenante à de vastes projets sur les plans de la recherche nucléaire (le projet ITER), de l'espace (la fusée Ariane, la sonde Rosetta, Galiléo). Malgré ce bilan, l'on s'accorde à reconnaître que l'intégration européenne reste largement inachevée. Que ce soit pour ses défauts, voire pour ses succès, l'Union fait régulièrement l'objet de critiques. « On ne jette de pierres que sur l'arbre qui porte des fruits », dit un proverbe africain : si certaines critiques adressées à l'Union peuvent être justifiées, d'autres résultent de la méconnaissance de la réalité, voire d'une volonté de désinformation.

Critiques des eurosceptiques, des « souverainistes » et nationalistes nostalgiques, l'Europe est le bouc émissaire idéal – certes pas toujours innocent - vis-à-vis des défis de la mondialisation. Située

Par ailleurs, l'Union se serait bien passée des entorses à l'État de droit observées dans des pays comme la Hongrie ou la Pologne. Elle restera en outre exposée aux menaces du terrorisme islamiste et djihadiste et confrontée aux flux de réfugiés et demandeurs d'asile fuyant le chaos des Proche- et Moyen-Orient, sans parler de la Libye et du Sahel. Elle reste impuissante devant les convulsions du conflit syrien à la suite du désengagement des États-Unis et du Royaume-Uni refusant, malgré la disponibilité de la France, de s'engager plus avant dans ce conflit et laissant le théâtre d'opérations à la Russie, voire à la Turquie, pays aux dérives autoritaires et qualifiés par certains observateurs de « démocraties », ainsi qu'à l'Iran. Le « cercle d'amis » que l'Union européenne ambitionnait, au tournant du millénaire, de mettre en place par les partenariats euro-méditerranéen et oriental a fait place à un « cercle de feu » : d'un côté, les « printemps arabes » ont dégénéré en confrontations sanglantes dans plusieurs pays de la région et, de l'autre côté, l'agressivité de la Russie, soucieuse de regagner son rôle de puissance géopolitique, est montée d'un cran aux frontières orientales de l'Union : pays baltes, Géorgie, Ukraine. . . De nouvelles formes de déstabilisation, telles que les cyberattaques, ont fait leur apparition sur plusieurs théâtres d'opération. Dans ce contexte, les incantations autour de l'« Europe de la défense » devront rapidement faire place à des ini-

1 Voir le concept de « Fédération d'États-nations » proposé par Jacques Delors

traité de rome 25 mars 1957

tatives concrètes. L'Union européenne aura enfin à gérer sa part de la lutte contre le réchauffement de la planète et les menaces croissantes qui pèsent sur la biodiversité.

Cerise sur le gâteau d'anniversaire : l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis d'Amérique. À peine installé dans son Bureau Oval, l'imprévisible président multiplie les provocations, à coup de messages sur son compte Twitter et de distorsions, voire de dénis de faits établis (« alternative facts »), visant à mettre en œuvre ses principales promesses électorales: dérégulation des acquis sociaux (Obamacare), sociétaux (IVG, immigration), environnementaux et autres (déréglementation financière); retrait d'accords de libre-échange (TPP) avec les risques de guerre commerciale et de résurgence du protectionnisme et de l'isolationnisme; menace de revenir sur la lutte contre le dérèglement climatique...Ajoutons



les menaces d'inflexion de la position américaine vis-à-vis de l'OTAN et du tournant de la politique extérieure américaine dans certaines parties du monde, notamment l'Asie, en particulier la Chine. De surcroît, les invectives de Donald Trump à l'encontre de l'UE, relayées par son représentant auprès de l'UE, ne sont pas de bon augure. . .

Défis internes, menaces externes : autant de raisons impérieuses pour que l'Union européenne compte davantage sur ses propres forces et resserre ses rangs. Le président Juncker avait parlé, à l'entame de son mandat, d'« Europe de la dernière chance ». Puissent les dirigeants européens la saisir en 2017 ! L'anniversaire des traités de Rome leur en fournit l'occasion. Ils ne peuvent la laisser passer.

(Les suites paraîtront dans les prochains numéros de VOX)

VANCAMPENHOUT.ROGER@SKYNET.BE

60ÈME ANNIVERSAIRE DES TRAITÉS DE ROME



Il y a soixante ans à Rome étaient jetées les bases de l'Europe telle que nous la connaissons aujourd'hui, marquant le début de la plus longue période de paix dans l'histoire de l'Europe.

Les traités de Rome ont mis en place un marché commun dans lequel les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler librement, et ont créé des conditions propices à la stabilité et à la prospérité des citoyens européens.

À l'occasion de cet anniversaire, l'Europe se remémore son passé avec fierté et se tourne vers l'avenir avec espoir. Pendant 60 ans, nous avons forgé une



Union qui encourage la coopération pacifique, le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité et la solidarité entre les nations et les peuples européens.

Aujourd'hui, c'est à nous qu'il appartient de concevoir un avenir commun et meilleur pour l'Europe.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des événements organisés dans toute l'Europe pour célébrer le 60e anniversaire de la signature des traités de Rome et se remémorer quelques-unes des grandes étapes qui ont façonné l'Europe d'aujourd'hui :

<http://bit.ly/2l140ca>

LIVRE BLANC SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Réflexions et scénarios pour l'UE27 à l'horizon 2025
Avant-propos de Jean-Claude Juncker
1 March 2017

Le 25 mars 2017, 27 dirigeants des États membres de l'Union Européenne se retrouveront à Rome, unis dans la paix et l'amitié.

Ce seul événement est une réussite que beaucoup auraient jugée impensable lorsque les six États membres fondateurs ont conclu les traités de Rome, voici 60 ans.

Alors que nous célébrons cet anniversaire, nos pensées vont à nos prédécesseurs, dont le rêve d'Europe est devenu réalité. C'est le moment de réfléchir avec fierté à ce que nous avons accompli et de nous remettre à l'esprit les valeurs qui nous unissent.

Mais Rome doit aussi marquer le début d'un nouveau chapitre. Nous avons à relever des défis de taille, qu'il s'agisse de notre sécurité, du bien-être de nos peuples ou du rôle que l'Eu-

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »

Robert Schuman 9 mai 1950

ropa devra assumer dans un monde de plus en plus multipolaire. Une Europe unie à 27 doit forger son propre destin et élaborer une vision de son propre avenir.

Ce Livre blanc est la contribution de la Commission européenne à ce nouveau chapitre du projet européen. Nous voulons lancer un processus par lequel l'Europe déterminera sa propre voie. Nous voulons identifier les défis qui nous attendent et les opportunités qui s'offrent à nous, et exposer la manière dont nous pouvons collectivement choisir d'y répondre.

À l'issue d'un large débat qui aura lieu à travers tout notre continent dans les prochains mois, et auquel participeront notamment le Parlement européen, les parlements nationaux, les autorités locales et régionales et la société civile au sens large, je donnerai suite aux idées exprimées et exposerai mon point de vue personnel sur l'avenir de l'Europe dans mon discours sur l'état de l'Union en septembre 2017. Cela devrait aider le Conseil européen à tirer une première série de conclusions d'ici à la fin de l'année et à décider d'une ligne d'action à mettre en œuvre en temps utile pour les élections du Parlement européen en juin 2019.

Alors que nous allons décider de la voie à suivre, n'oublions pas que l'Europe a toujours donné le meilleur d'elle-même lorsque les Européens sont unis, audacieux et confiants dans leur capacité de construire ensemble leur avenir.

L'Union européenne a changé nos vies en les améliorant. Nous devons veiller à ce qu'elle continue de le faire pour tous ceux et celles qui nous suivront.

Lire le rapport :
<http://bit.ly/2nlDqBW>



BREXIT : DEBUT MARS LES CHOSES SERIEUSES COMMENCENT

Durant la rédaction de ce VOX 106 le gouvernement du Royaume Uni devrait avoir engagé officiellement la procédure de sortie du pays de l'Union européenne sur la base de l'article 50 TUE. Les négociations pourront alors commencer, mais personne ne peut prédire la fin du processus pourtant formellement fixée en 2019.

Trois articles traitent le sujet sous différents points de vue

PAR LA RÉDACTION

TABLE DES MATIÈRES

TOUT, VOUS SAUREZ TOUT SUR LE BREXIT	12
MRS MAY'S EMERGING DEAL ON BREXIT: NOT JUST HARD, BUT ALSO DIFFICULT	13
ON PEUT LIRE LE BREXIT AUTREMENT....	14

On constate que ce divorce à l'amiable posera des problèmes aux deux parties. Pire encore il n'y aura pas de juridiction incontestable en mesure de trancher si... tout allait mal. Et comme beaucoup d'experts l'estiment, l'immensité et la complexité de la tâche laissent penser qu'elle ne sera jamais conclue !

Dans les points à résoudre notamment financiers — souvent

mentionnés par les médias pour— certains pourront avoir des conséquences directes ou indirectes pour les anciens de l'UE : citons les pensions en cours et à venir, la permanence des emplois des collègues britanniques en service et les adaptations des pensions et rémunérations.

La Commission s'est engagée à défendre tout le monde et l'AIACE entre autres par VOX, tiendra ses lecteurs informés.



TOUT, VOUS SAUREZ TOUT SUR LE BREXIT

PAR JEAN GUY GIRAUD LE 13/02/17

Les conséquences du Brexit telles qu'envisagées par les commissions du PE.

Institutionnel : les députés soulignent l'interdépendance des accords sur le retrait du Royaume-Uni de l'UE et les futures relations avec Londres.

Commerce : le « Brexit » va affecter les offres de l'UE et pourrait déteindre sur l'issue de ses principaux pourparlers de libre-échange.

Fiscalité/finances : le retrait britannique de l'UE serait propice à l'harmonisation fiscale.

Marché intérieur : les députés dessinent à grand trait les conséquences potentielles du « Brexit » sur certains actes législatifs.

Énergie : préoccupations sur un éventuel retrait du Royaume-Uni du marché intérieur de l'énergie.

Télécoms : le « Brexit » remettrait en cause le financement et la réglementation des services de télécommunications.

Recherche : une politique scientifique de l'UE sans chercheur britannique pose de nombreuses questions.

Emploi : la législation sur la mobilité des personnes et des travailleurs sera un des grands enjeux du « Brexit »

Transports : « Brexit », turbulences en vue dans le secteur aérien.

Pêche : le « Brexit » aura des répercussions directes sur les activités de pêche et la PCP.

Agriculture : le « Brexit » se traduira par un important déficit dans le financement de la PAC.

Environnement : le « Brexit » pourrait nécessiter un réajustement

du partage de l'effort climatique et d'innombrables mesures transitoires.

JAI : des mesures transitoires nécessaires pour l'asile, l'accès aux bases de données et la liberté de circulation.

Justice : impact certain du « Brexit » sur la reconnaissance automatique des décisions en matière civile et commerciale.

Action extérieure : la commission des affaires étrangères veut être chargée de la procédure de consentement du PE.

Développement : l'UE doit se préparer à l'impact financier et géopolitique du « Brexit » sur sa politique de coopération.

Droits de l'homme : les députés s'interrogent sur les conséquences du « Brexit » sur les autres accords internationaux.

Défense : le « Brexit » ne devrait pas signifier la fin de la participation britannique aux missions et opérations de l'UE.

Cohésion : « Brexit », les députés redoutent de possibles impacts sur le budget pour la période 2014-2020.

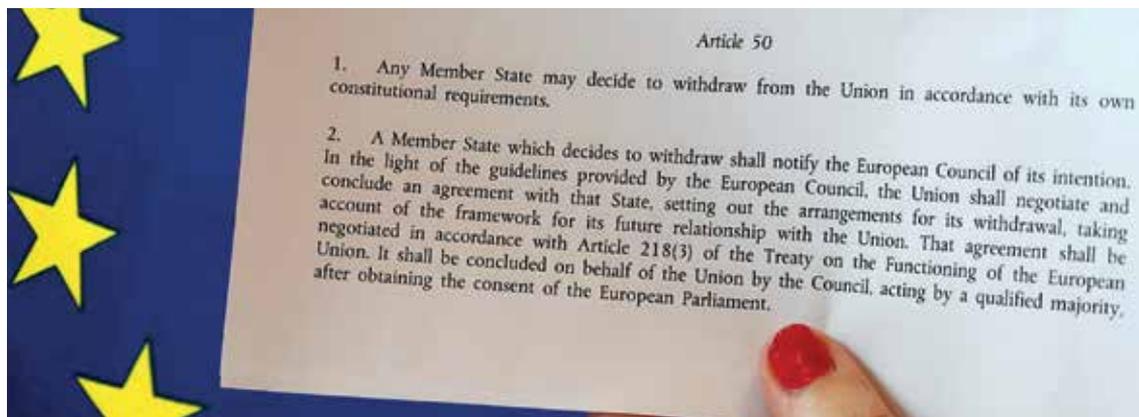
Femmes : le « Brexit » pourrait faciliter l'adoption de dossiers liés à l'égalité de genre.

Culture : le « Brexit » pose la question du statut de l'anglais et de la participation aux programmes de l'UE.

Budget : faudra-t-il revoir à la baisse la taille du budget de l'UE en raison du « Brexit » ?

Source : Agence Europe du 11/02 qui fournit un large spectre d'informations.

Remarquable travail et remerciements à AE



MRS MAY'S EMERGING DEAL ON BREXIT: NOT JUST HARD, BUT ALSO DIFFICULT

BY CHARLES GRANT (CENTRE FOR EUROPEAN REFORM)

Theresa May has set out her plan for Brexit: the UK will leave the single market and the customs union, and seek a free trade agreement (FTA) with the EU. But in Brussels key policy-makers worry that she may not succeed – either because the ‘Article 50’ divorce talks collapse in a row over money, or because the two sides cannot agree on the transitional arrangements that would lead to the FTA.

EU officials are pessimistic because they observe the pressure May is under from hard-liners to take a very tough approach to the negotiations. They see limited pressure on her for a softer Brexit. But several factors could favour a less-than-very-hard Brexit: a majority of MPs wants to retain close ties with the EU, as do business lobbies; and an economic downturn (if it happens) could steer public opinion away from supporting a clean break.

In May's government, 10 Downing Street takes all the key decisions. The downside of this centralisation is that decision-taking may be delayed, and particular proposals may be tested on too narrow a circle of experts.

The outcome of the Brexit talks will be shaped to a large degree by the EU governments. They are mostly united in taking a hard line. Worried about the cohesion and unity of the EU, they do not want populist leaders to be able to point to the British and say, “They are doing fine outside the EU, let us go and join them.” Exiting must be seen to carry a price.

The British government has yet to decide what it wants on some key issues, such as: what sort of immigration controls should it impose?

What kind of special deal, if any, should it seek for the City of London? What customs arrangements will it ask for? What sort of court or arbitration mechanism would it tolerate? And what transitional arrangements does it want?



Britain's strongest card is its contribution to European security. The arrival of Donald Trump could help the UK, by giving continental an extra reason to keep the UK engaged; but if the British become too chummy with Trump, they will lose the goodwill of EU governments. Britain's other cards are weaker. It regards the City of London as a European asset that should be cherished by all – but that is not how most of the 27 see it. Nor should the UK try to claim that since the 27 have a trade surplus with it, they need a good trade deal more than it does; the reality is that Britain depends more on EU markets than vice versa. Finally, May's threat to respond to a bad deal by transforming Britain into a low-tax, ultra-liberal economy lacks credibility.

There are only three possible outcomes of the Brexit talks: a separation agreement plus an accord on future relations including an FTA; a separation agreement but no deal on future relations, so that Britain has to rely on WTO rules; and neither a separation agreement nor a deal on future relations, so that Britain faces legal chaos and has to rely on WTO rules.

Once Britain triggers Article 50, it is in a weak position: it must leave in two years, and if it has not signed a separation agreement before doing so, it risks economic chaos. So if Britain wants a half-decent deal, it needs the goodwill of its partners. That means ministers should be polite, sober and courteous. Grandstanding and smugness will erode goodwill towards the UK. As for the substance of the negotiations, the more that Britain seeks to retain economic and

other ties, the more likely are the 27 to offer a favourable deal.

Whatever happens in the negotiations, Brexit will be hard. That is because both the UK and the 27 are placing politics and principles ahead of economically optimal outcomes. In the very long run, once both the UK and its partners have understood that a hard separation is not in anyone's interests, serious politicians will start thinking about how to engineer closer relations.

Ever since the early 1960s, when Harold Macmillan sought to take Britain into the then European Economic Community, Britain has been locked into a never-ending series of negotiations with its European neighbours – for accession (twice), renegotiating the terms of membership (twice), major changes to the founding treaties (six times) and new laws (thousands of times). The context of all these negotiations was that Britain and the other members would move closer together, stay conjoined once differences had been settled, jointly plan the club's future or work on improving the rules for everyone's benefit. Britain and the others felt a commonality of interest that lubricated the negotiations and encouraged compromise.

Continue to read on : <http://bit.ly/2naHTbD>

Read also :

“The €60 billion brexit bill: how to disentangle Britain from the EU budget” Policy brief Alex Barker 06 February 2017 :

<http://bit.ly/2mFpaqM>

Another interesting article : La libre Belgique :

<http://bit.ly/2m4bCB8>

SOURCE : <http://www.cer.org.uk>



ON PEUT LIRE LE BREXIT AUTREMENT...

Le Royaume Uni a décidé par referendum en 2016 de quitter l'UE. Mais comme toute chose en diplomatie, cette décision souveraine et démocratique, peut être interprétée de diverses manières. Elle a un sens à l'intérieur des frontières du Royaume Uni et un autre à l'extérieur. Sa mise en œuvre est effectivement conditionnée par le résultat des négociations avec l'UE. Je ne m'arrêterai pas sur les raisons qui ont conduit les citoyens britanniques à prendre cette décision historique. L'histoire du Royaume Uni dans l'UE, la vie politique britannique, de même que les réserves permanentes des britanniques envers l'unification européenne, tout cela est bien connu.

PAR ATHANASSIOS THÉODORAKIS ANCIEN DG ADJOINT AU DÉVELOPPEMENT

Sept mois après le référendum de 2016, les esprits se sont calmés et chacun sait combien l'affaire est délicate et exige un traitement attentif. Regardons d'abord le texte du Traité :

« Article 50

Tout État membre peut décider, conformément à ses règles constitutionnelles, de se retirer de l'Union.

L'État membre qui décide de se retirer notifie son intention au Conseil européen. À la lumière des orientations du Conseil européen, l'Union négocie et conclut avec cet État un accord fixant les modalités de son retrait, en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union. Cet accord est négocié conformément à l'article 218, paragraphe 3, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Il est conclu au nom de l'Union par le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, après approbation du Parlement européen.

Les traités cessent d'être applicables à l'État concerné à partir de la date d'entrée en vigueur de l'accord de retrait ou, à défaut, deux ans après la notification visée au paragraphe 2, sauf si le Conseil européen, en accord avec l'État membre concerné, décide à l'unanimité de proroger ce délai.

Aux fins des paragraphes 2 et 3, le membre du Conseil européen et du Conseil représentant l'État membre qui se retire ne participe ni aux délibérations ni aux décisions du Conseil européen et du Conseil qui le concernent. La majorité qualifiée se définit conformément à l'article 238, paragraphe 3, point b), du

traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Si l'État qui s'est retiré de l'Union demande à adhérer à nouveau, sa demande est soumise à la procédure visée à l'article 49 ».

Le RU doit donc décider en accord avec « ses règles constitutionnelles ». La Constitution non écrite du RU n'arrange

référendum engage-t-il aussi les diverses entités au sein du RU, comme l'Écosse ? Les tribunaux britanniques s'exprimeront, le Parlement aussi, d'ailleurs les juges et les parlementaires ont une grande expérience et une longue tradition...

Si la demande de retrait est déposée à la fin du printemps 2017 et que les négociations avec l'Union commencent, elles devraient se conclure endéans les



pas la situation et c'est là que commencent les multiples problèmes. (cf. le dossier spécial du périodique VOX, édition AIACE, l'article de Jean-Guy Giraud, N° 104, oct. 2016).

Ce sont des problèmes juridiques, mais aussi politiques et surtout économiques. Le référendum de 2016 engage-t-il le gouvernement ? Et aussi le Parlement ? Ce

deux ans... Cependant au vu de la masse des problèmes et surtout de ceux qui concernent les changements législatifs, la période prévue n'apparaît nullement suffisante et ainsi l'incertitude pourrait perdurer pour longtemps. Les politiques peuvent continuer leur travail, mais qu'en est-il des entreprises ? Les entreprises peuvent-elles fonctionner dans le flou, sans possibilité de projection dans le



futur, peuvent-elles prospérer dans un cadre fiscal incertain ?
Et les intérêts économiques, peut-on les ignorer ?

Sur le plan économique toujours, les promesses gouvernementales britanniques concernant l'accès des entreprises du RU au marché unique européen, même après le retrait suscitent déjà de nombreuses réactions dans le reste de l'Union. Il existe pour le RU des alternatives, comme le cadre de EFTA/EEA, qui régulent les relations d'un État tiers avec l'UE. Mais pour cela, le RU devrait adopter un modèle de relations p.ex. Suisse - UE, et là aussi, il y a nécessité de ...négociations.

Le problème essentiel à cette phase est économique. Si en politique on peut rester de longs moments sans aucune évolution, en économie, par contre le temps presse et court. L'interpénétration et l'interdépendance des économies sont aujourd'hui très fortes (importations, exportations, investissements, fiscalité, travailleurs, tourisme, tunnel sous la Manche, rôle de la City, et c...) et tout cela implique des synergies et des conséquences. Les industries, les consommateurs, les banques, la société, les États, la diplomatie, les Institutions européennes sont directement touchés. Le marché européen pousse à l'intégration par le renforcement de cette interdépendance économique entre États membres de l'UE. De plus, face à la crise internationale, on voit se former des structures et instruments qui renforcent cette intégration. Aujourd'hui, à l'heure de la course folle de la mondialisation, il y a urgence à trouver une réponse commune aux grands problèmes de l'Union (crise économique, immigration, terrorisme, concurrence, sécurité, commerce international).

Cette décision, ce nouveau challenge pour l'UE, ne sera pas sans conséquence. Ce retrait se fera – t- il, ou ne se fera – t- il pas ?

Une version veut que tout se termine rapidement, et que le RU quitte l'UE à une date prévisible, par exemple le 1er janvier 2020. Mais y parviendra-t- on ?

Conscients de toutes les difficultés, essayons d'interpréter différemment ce terme de BREXIT. Ainsi il n'apparaît pas seulement comme le BRITish EXIT, mais peut-être lu aussi comme le BRITish EXit Impossible Task. Il ne s'agit pas d'un jeu de mots ni d'une tentative d'annulation du référendum ou de dévalorisation de l'expression démocratique d'un peuple. Tout le monde a raison, mais tout le monde a aussi sa part de responsabilité. La mission des négociateurs ressemble fort à une mission impossible... en raison de la complexité du problème.

Le BREXIT, de même que l'insidieux GREXIT semblent relativement simples, mais le sont-ils en réalité ? Peut-être est-il impossible qu'ils adviennent, en raison de l'interdépendance économique en UE, de l'immense coût qu'ils engendrent. Si le BREXIT paraît compliqué, le GREXIT lui semble improbable en raison de la participation de la Grèce à la zone Euro. Forts de ce constat, lorsque tous auront mesuré l'impossibilité de résoudre ce problème, alors le compte à rebours pour une solution de rechange, une solution réaliste du problème, se mettra en marche. Là encore, les juristes prendront la parole et l'esprit d'invention britannique aussi bien que l'expérience communautaire pourront par bien des scénarios inspirer les négociateurs. Le « choc britannique », de toute manière, ouvrira forcément une ère nouvelle dans la vie de l'UE. Membre ou pas membre, rien n'est si simple, aucun divorce n'est d'ailleurs simple, la dernière décision des négociateurs peut encore être rejetée par le vote du Parlement européen, ou par celui d'un parlement national... et alors on se retrouve au point de départ.

THE 25TH ANNIVERSARY OF THE MAASTRICHT TREATY ¹

SPEECH OF MARTIN SCHULZ (09-12-2016) ²

Dear President Juncker,
Dear honorable Mr. van Rompuy,
Dear King's Commissioner Theo Bovens,
Ms. Annemarie Penn-te Strake (Mayor of Maastricht)
Dear ladies and gentlemen,

Coming to Maastricht is always a very special pleasure to me. I was born only some 40km from here, and those of you in the audience who come from this region, will know that it has a very special feeling to it. I use to say that someone coming from here, where the borders of the Netherlands, of Belgium and Germany meet and those countries flow almost seamlessly into each other, must almost definitely develop a sort of European identity, or at least a very personal understanding of what Europe is about.

Ladies and gentlemen,

Today we celebrate not only the 62nd birthday of young Jean-Claude Juncker but also the 25th anniversary of the even younger Maastricht Summit that paved the way for the Maastricht Treaty in 1992. The Maastricht Treaty like no other Treaty stands for the creation of the European Union. Not only because it gave our Union its name, but most importantly because it set out to establish a genuine European Union by and for its citizens:

- it gave birth to the European citizenship, and hence to the equality of all citizens in our Union regardless of their nationality.
- it strengthened the European Parliament as co-legislator.
- it introduced the famous Maastricht criteria for macroeconomic stability.
- and finally, a plan was adopted to give Europeans a common currency. No

more queuing at exchange offices, no more heavy pockets with coins in foreign currency, finally a safeguard against international currency crises and devaluations. The Euro was first and foremost a policy for the citizens – to facilitate their lives and commercial interactions, and to protect them from financial and currency crises.

Those are the milestones of the Treaty of Maastricht and they stand as key legacies of this city to our European continent.

But to really grasp the almost incredible value and importance of this Treaty, we have to look back to the historical context in which it was concluded. Because for me personally, it concluded the second of two major shifts that I had the chance to witness throughout my life.

The first shift took place many years earlier and is connected to the person of Willy Brandt. When I was 17 years old, in 1972, I campaigned for this man – on the streets plastering my city's walls with his posters. It was his fundamental belief in democracy that had impressed me already as a young man and that today is still a guiding light for my daily work. Brandt believed that democracy was the strongest force in the world. Therefore his message was "change through rapprochement", what we call in German "Wandel durch Annäherung". He said that once the virus of democracy is spread it can never be stopped. This belief was at the heart of his rapprochement with the East. Because he believed that once people get a taste of freedom, they will never forget it and soon they will start to demand it. And they will not stop to demand until they get it.

Only three years later the so-called Helsinki process culminated in the Helsinki Accords, where for the first time also Eastern European dictatorships had to accept a charter describing the fundamental rights of their



Martin Schulz former President of the European Parliament

citizens.

And only five years later Solidarnosc started, which certainly was the beginning of the end of communism in Poland. At the latest by 1989 Brandt had been proven right. When Solidarnosc finally won the first free election with an overwhelming majority, when Vaclav Havel was elected president in Czechoslovakia, when Hungarian Foreign minister Gyula Horn cut the fence at the Austrian border and allowed tens of thousands of Eastern German refugees to flee to the West and when finally the Berlin Wall came down the power of democracy became visible.

The time around the year 1989 was a second European renaissance.

And when neighbours, friends and families were reunited, when whole countries threw away their chains of authoritarian regimes and felt the energy of liberation, then even the last sceptic saw what Brandt had meant. This was the second big shift experienced in my life - as a young major here in this very region and later as a young Member of the European Parliament. A big shift because it changed the political landscape in Europe completely.

Dear ladies and gentlemen,

It was in this turbulent context that the leaders of twelve sovereign nations met in 1991, here in this building where we are today, the MECC congress centre. At a time when the old bipolar world order was crumbling down and a new stability was sought.

1 <http://bit.ly/2ni3NcS>

2 *The Maastricht Treaty (formally, the Treaty on European Union or TEU) undertaken to integrate Europe was signed on 7 February 1992 by the members of the European Community in Maastricht, Netherlands.*

And even though the wind of change was also blowing through Western Europe, the climate was rather one of scepticism and mistrust. Not even half a century after the horrors of the Second World War, the reunification of Germany meant again an economic powerhouse at the centre of Europe, a country with a population of 80 million, and it meant the merger of the armies of Eastern and Western Germany. We owe it to the strength and courage of leaders such as Helmut Kohl, Francois Mitterand and Jacques Delors that this scepticism was overcome. That it was overcome because these wise men had a vision and a conviction. They understood that the idea that had led to the Schuman declaration and the creation of the European Economic Communities still held true: that the guarantee of peace on our continent is only provided by close cooperation between the European nations.

Helmut Kohl was able to convince the other eleven Members of the EEC that this was precisely Germany's goal. He stood by what Willy Brand had coined as the German post-war leitmotif twenty years earlier at his Nobel peace prize acceptance speech. I cite: „Ein guter Deutscher kann kein Nationalist sein. Ein guter Deutscher weiß, daß er sich einer europäischen Bestimmung nicht ver-

vie de l'aice assises

ASSISES AIACE INTERNATIONALE

MAASTRICHT (NL) DU 28 MAI AU 1ER JUIN



Il est encore temps de s'inscrire :

- soit en ligne sur le site <http://aiace-assis-es-europa.eu>,
- soit en demandant la brochure papier avec formulaire d'inscription au Secrétariat de l'AIACE internationale (aiace-int@ec.europa.eu; tél. +32/2/2952960 ; bureau 00/36 au N105).

C'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir Maastricht et le Limbourg méridional. Si vous croyez que c'est le plat pays, vous serez étonnés de constater que c'est un pays de collines verdoyantes et de villages pittoresques. Et la ville de Maastricht offre de nombreux trésors méconnus, notamment architecturaux .

L'Assemblée générale sera précédée d'une conférence/débat avec des personnalités politiques de premier rang à propos du Traité de Maastricht et de la situation actuelle en Europe. Raison de plus de s'inscrire !

Sur ces pages, le très complet discours de Martin Schulz ancien Président du Parlement européen constitue une excellente base de discussion.

"A good German cannot be a nationalist. A good German knows that he cannot refuse a European calling. Through Europe, Germany returns to itself and to the constructive forces of its history. Our Europe, born of the experience of suffering and failure, is the imperative mission of reason."

European Germany, rather than a German Europe.

And today being in Maastricht, we should not forget the contribution of the Netherlands and its Prime Minister Ruud Lubbers, under whom the Dutch presidency came to full power and proved—once more—that the Netherlands, this founding nation of the European Union can be a true leader in Europe.

Ladies and gentlemen,

I have spoken about two shifts that I have witnessed throughout my life. In the turbulent times we live in today I am afraid of having to witness a third one.

Look at what is going on in the European states around you, and also here in the Netherlands:

- ☐ journalists are laid off for doing their job too well, even though history tells us that an attack of the freedom of the press is no less than an attack on democracy;
- ☐ homes of asylum seekers are smeared or even attacked. The value of protecting the weakest in our societies is disrespected;
- ☐ walls and fences are built and solidarity is denied;
- ☐ the political climate is as poisoned as I have never experienced it before;
- ☐ in some Member States the rule of law is bent beyond its breaking point;



sagen kann. Durch Europa kehrt Deutschland heim zu sich selbst und den aufbauenden Kräften seiner Geschichte. Unser Europa, aus der Erfahrung von Leiden und Scheitern geboren, ist der bindende Auftrag der Vernunft."

The Maastricht Treaty was the manifestation of this call, and the push for the introduction of the Euro and to abandon the strong deutschmark was maybe the strongest expression of the will to have a

□ in June, the first Member State has decided to leave the European Union after a campaign that was characterised by lies and polarisation;
□ and those who stir up hatred and ridicule our fundamental values have serious chances of winning elections. These are dramatic trends we all observe. They challenge our very fundamental values - democracy, exchange, pluralism, the rule of law, freedom and respect for human dignity. These values are the glue of our European



societies, the glue that has kept us together over more than half a century already and that is the guarantee for peace on our continent and within our societies. If we let go of these values, if we don't live them and if we don't fight for them, then we risk losing everything. We put in danger the process of European integration that has brought us peace, prosperity and protection. I don't want to witness this as a third shift in my life, and I am sure none of you here in the audience today neither. Therefore, let us fight for our values. Europe is calling on all of us to stand up for our values, to fight for them, each and every day.

Ladies and gentlemen,

There are many reasons why the populists and demagogues are rising in Europe. It is too easy to say that this is all due to some post-truth spirit and that voters are not rational anymore.

Because despite the fact that the EU is a success story, real and deep problems exist, and maybe we have ignored them for too long:

□ there are the growing social and economic divides between young and old, rich and poor, city and countryside;

□ there is a decreasing belief in democratic representatives;
□ and we have a real problem in finding effective solutions to the big challenges of our time : managing asylum and migration, bringing unemployment - especially youth unemployment down, fighting tax fraud and tax evasion and bringing back growth in the aftermath of the financial crisis.

These are real problems, and it is legitimate that our citizens demand that we find answers to them. And in times of globalisation, of an ever-more connected world these answers have to be European.

To be able to provide these European answers, we need to show to the citizens that Europe is not part of the problem but part of the solution. In the European institutions, we work hard to prove this every day - and I am sure that Mr Juncker will confirm this.

But we need, more than ever, the active and positive engagement of the Member States. Therefore, at this event that is called "Europe calling", allow me to make three calls to our capitals:

□ first call: the Brussels blame game has to stop. Europe regularly produces success stories, but we have a true problem of messaging when national leaders sell every success as national and all failure as European. Brussels bashing may be popular in the short-run, but I am convinced that no-one sustainably wins elections by always complaining and never providing solutions. The gain of Brussels-bashing might be immediate, but the damages are long-lasting;

□ second call: recognise that the EU is democratic. Over and over, we hear the debate that national parliaments have to be involved more in European decision-making. But let me tell you: this is already the case. The European Parliament is in constant exchange with national parliaments. And since Lisbon, we even have a warning mechanism for national parliaments when they feel excluded - the yellow card. Do you know how many times the yellow card has been

used over seven years? Three times. And the even stronger orange card? Zero times. If you want to increase democratic accountability in Europe, then focus on the Council, where most of the meetings held are behind closed doors and where most of our legislation is blocked;

□ third call: provide the EU with the tools it needs to deliver results to its citizens. What we have today is a Union of semi-finished projects. We have a monetary union, but not a fiscal union, a union of financial discipline, but not of financial stimulus, of labour market liberalisation, but not of social protection. All too often the call for a complete Union is presented as federalist pipe dream, but this is simply wrong. A complete Union is about delivering results that make the lives of our citizens better. Nothing more, nothing less.

Ladies and gentlemen,

We do not lack plans and ideas in Europe, we lack courageous leaders who dare to defend them, who implement our plans and who build the Europe of the citizens in the spirit of the Maastricht Treaty that still says in its very first article:

"This Treaty marks a new stage in the process of creating an ever closer union among the peoples of Europe, in which decisions are taken as openly as possible and as closely as possible to the citizen."

Let us remember this message today here in Maastricht. In this microcosm that represents Europe like no other city. Where being fluent in Dutch, Limburgs, German and English is no curiosity. A place where local identity flourishes, national identity is very present, and a place that in the Dutch spirit is at the same time very open to the world and sees diversity as an enrichment and not as a threat.

We need to rediscover the spirit of Maastricht.

A lot remains to be fought for to complete the mission we gave ourselves with this Treaty 25 years ago. Today, let us be proud of what has already been achieved. Thank you very much for your attention, Hartelijk dank voor uw aandacht.

EN Speeches Internal Policies and EU Institutions Maastricht 09-12-2016

ERASMUS FÊTE SES 30 ANS

Erasmus, un des programmes européens conçus pour rapprocher les jeunes citoyens européens, est né officiellement le 15 juin 1987 de la volonté du Conseil européen des chefs d'États ou de gouvernements réuni à Londres les 5 et 6 décembre 1986, mais aussi de la ténacité de Jacques Delors, Président de la Commission européenne, qui a dû batailler ferme pour convaincre Mme Thatcher d'accepter ce programme innovant pour lequel la décision devait être prise à l'unanimité des 12 États membres de la Communauté européenne.

PAR JEAN PIERRE BOBICHON

L'origine du nom de ce programme européen est celui d'un moine humaniste et théologien néerlandais « Erasme » qui a vécu de 1465 à 1536. Erasmus est un acronyme de «European Action Scheme for the Mobility of University Students – Programme d'action européen pour la mobilité des étudiants»

2017: l'année ERASMUS :

Tout au long de l'année 2017, à partir de lundi 9 janvier, de nombreuses initiatives marqueront cet anniversaire qu'il convient de valoriser dans cette période difficile, incertaine, instable, pour l'Europe et pour le monde, et ainsi tenter de créer ou de recréer des envies d'Europe par l'implication des populations et parmi lesquelles de nombreux jeunes qui souhaitent s'engager pour contribuer utilement à la société et faire vivre les solidarités.

Pour en savoir plus sur les initiatives qui marqueront le 30e anniversaire : https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/anniversary_fr

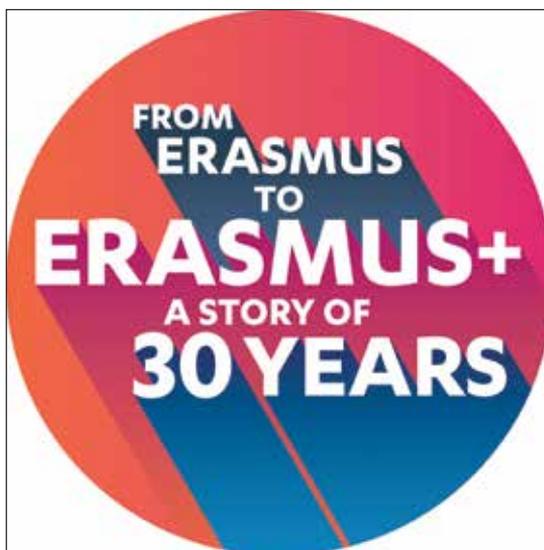
C'est aussi l'occasion d'informer, d'engager des réflexions avec les jeunes qui sont autour de vous sur les questions européennes et faire connaître un programme européen concret pour les jeunes étudiants, apprentis, en besoin de formation... une action intergénérationnelle à susciter.

Erasmus, ce sont des réponses concrètes et des moyens qui répondent à une question souvent exprimée : à quoi sert l'Europe ?

Un programme ouvert :

Ce programme est ouvert aux Européens

des 28 États membres de l'Union, aux populations concernées d'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège ainsi que de la Macédoine et de la Turquie.



En 2013, le cap des 3 millions d'étudiants Erasmus a été franchi. 4 millions d'Européens bénéficieront d'une mobilité d'ici à 2020.

Une étude d'impact réalisée en 2014 montre que 700 000 d'entre eux y ont rencontré leur partenaire. Il est estimé à environ un million de bébés européens nés de couples "Erasmus" depuis 1987.

Les principaux pays de destinations depuis la France sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne et le Portugal.

Les années passant, un jeune "Erasmus" sur trois s'est vu proposé un emploi dans l'entreprise pour laquelle la formation a été effectuée. Les Erasmus ont deux fois

moins de risque de chômage, 64 % des employeurs considèrent que l'expérience internationale représente une valeur importante pour le recrutement. Au cours de ces trente ans, on trouve, maintenant, en France et en Europe des "Erasmus" à des postes de hautes responsabilités.

Le budget européen pour ce programme était de 3,1 milliards d'euros pour la période 2007/2013. Fin 2011 la Commission européenne a programmé une augmentation d'environ 64 %, ce qui a conduit à une affectation budgétaire européenne d'environ 14,7 milliards du budget global pour l'actuelle période 2014/2020, et pour la France à 1 milliard d'euros.

Erasmus senior ? :

L'année 2017, n'est-elle pas l'occasion de réfléchir et faire des propositions pour inventer et organiser un "Erasmus Séniors" ? Un moyen pour favoriser des échanges de popula-

tions en direction des retraités et personnes âgées, via les sociétés civiles organisées, les universités ou association et clubs du troisième âge qui n'ont pas toujours les possibilités de voyager et donc de connaître la multiplicité des cultures européennes.

Une piste, parmi d'autres, pour redonner envie d'Europe dans une période où nous en avons tant besoin.

Un brassage de populations vaut, parfois, autant que les discours, pour accroître les connaissances de l'Europe des Européens, de toutes les générations et conditions, et aussi mobiliser leurs énergies.

<http://bit.ly/2mq1xSq>

ERASMUS TO ENHANCE THE EUROPEAN IDENTITY

BY MARIANNE HILDEBRAND (FORMER HEAD OF UNIT FOR HIGHER EDUCATION – INCLUDING ERASMUS – AND SPORT IN DG EAC)

In addition to the description above it is worth mentioning that Erasmus started as a student exchange programme in order to enhance a “European identity” – a very clever proposal, one of many coming from J. Delors! It quite soon turned out, however,



that student exchange was not sufficient – not least due to the difficulties students encountered in having their studies recognised when they returned to their home universities after the minimum three months, maximum one year abroad.

Thus, also the exchange of university professors became very important to provide a necessary understanding of how studies were organised in the other countries involved, thereby promoting a higher degree of recognition of periods of study abroad. As a follow-up to these developments it was decided that the whole universities should be implied, not only students and their professors but also the leadership and administration of the university. This led to the introduction of an Institutional Contract which the Commission signed with each participating university in all countries: a contract on student and teacher exchange, recognition of studies abroad, thematic networks, etc.



Marianne Hildebrand - Photo Emil Ems
www.emsvision.com emilskitchenwindow.blogspot.com

As Erasmus was regarded as the most successful programme and one of the Commission’s flagships, Erasmus was broadened to



other parts of the world through a programme called Erasmus Mundus. And now, in time for its 30th year celebration, the programme in the name of Erasmus + has been further extended to incorporate several former programmes for education (school, university, lifelong learning), training, youth and sport. It now involves the EU and candidate countries, New Independent States, the European Economic Area, Switzerland, the Balkans, Mediterranean countries and countries worldwide.

QUELQUES COMMENTAIRES

Les nombreux commentaires dans la presse, mais aussi de quelques collègues d'autres sections de l'AIACE au sujet du « résultat heureux des élections présidentielles en Autriche » m'incitent à faire quelques commentaires, d'un point de vue tout à fait personnel.

PAR KARL DOUHLIK

Pour la plupart, ces commentaires tournent autour du « *pays divisé* », « *des courants nazis qui s'affirment* », « *des courants anti-européens de plus en plus forts* ».

L'Autriche n'est pas un pays divisé et ne l'est pas devenue par cette élection. L'éventail politique est comparable à celui de beaucoup d'autres pays européens. La faiblesse des partis traditionnels qui forment la coalition au gouvernement se faisait jour dès le premier tour des élections, clairement visible dans leur incapacité de s'unir autour d'un candidat commun. Ils ne voulaient pas reconnaître que les attitudes du passé et le manque de volonté de changement poussaient de nombreux électeurs dans les bras des populistes. Il faut toutefois noter comme signe positif que la candidate indépendante, émanant de la société civile, ne ratait que de peu la 2e place qui lui

aurait valu l'entrée au 2e tour (et la victoire certaine !) Pour la 1ere fois dans l'histoire de la République les deux candidats qui s'affrontaient lors du 2e tour ne venaient pas des partis au pouvoir, mais des deux extrêmes du spectre politique : l'un ancien membre du parti des Verts et l'autre de la droite populiste (FPÖ). Les idées radicales et déclarations extrémistes de ce dernier ont sans doute finalement fait pencher la balance vers l'actuel président. Depuis le résultat final du 2e tour, le calme est revenu.

Mi-février, le président élu Alexander Van der Bellen a fait son premier déplacement à « l'étranger » et s'est présenté aux institutions européennes à Bruxelles et Strasbourg. Dans son discours devant l'Assemblée au Parlement, il a clairement et de façon univoque souligné son attachement à une Europe unie et forte. Ainsi, le déroulement et l'issue des élections

présidentielles ne constituent nullement une image fiable des convictions politiques en Autriche. Tous les sondages depuis des années nous montrent trois partis d'une force plus ou moins équivalente autour des 30% (FPÖ, SPÖ, ÖVP), puis le parti écolo des Verts avec env. 10% et les Neos, libéraux et pro-européens, avec 5%.

Nulle part on n'entendait des tons ou affirmations nazis lors de cette campagne électorale ni d'ailleurs dans les précédentes, par contre bon nombre de messages et revendications national-populistes qui vont de pair avec une claire position anti-européenne de notre plus grand parti de l'opposition. Mais celui-ci ne se distingue pas ou très peu des partis qui partagent les mêmes idées dans beaucoup d'autres pays de l'Union. À ce jour, ils ne sont pas représentés au gouvernement, contrairement à certains autres pays membres.



Alexander Van der Bellen

TROP TÔT, JEAN-CLAUDE JUNCKER, POUR BAISSER LES BRAS !

Jean-Claude Juncker a le blues. Le Président de la Commission européenne a affiché son pessimisme quant à l'avenir européen dans un entretien à la radio publique allemande (Deutschlandfunk)¹ diffusé ce dimanche 12 février dernier. Et il annonce qu'il ne briguera pas de deuxième mandat en 2019.

PAR JEAN PIERRE BOBICHON

Jean-Claude Juncker n'explique pas les raisons pour lesquelles il ne souhaite pas rempiler pour un second mandat de cinq ans, mais son découragement est palpable. Le Président de la Commission européenne y dresse un portrait plutôt sombre de la situation dans l'Union.

Le Brexit semble avoir porté un sérieux coup à son optimisme : Au début de son mandat, à la tête de l'Institution qu'il avait qualifiée de « Commission de la dernière chance », il affichait pour ambition de faire remonter la confiance des opinions publiques dans le projet européen. Il a donné son nom à un ambitieux plan d'investissements.

« Les Britanniques vont réussir à diviser les Vingt-Sept »

« Et à présent me voilà occupé, plusieurs heures par jour, déplore-t-il, à planifier la sortie d'un État membre, ce n'est pas un travail d'avenir ». Les conséquences du Brexit l'inquiètent particulièrement. « Les Britanniques vont réussir, sans trop de difficultés, à diviser les Vingt-Sept », confie Jean-Claude Juncker à la journaliste : « Ils savent déjà très bien comment s'y prendre ».

L'ancien Premier ministre luxembourgeois, âgé de 62 ans, s'inquiète plus généralement du manque de vision commune des Européens : « Certains pays aimeraient avoir plus d'Europe. D'autres trouvent que nous avons déjà trop d'Europe. Il y a ceux – dont je fais partie – qui voudraient une Europe plus sociale », dit-il encore.

Le Président de la Commission européenne est déprimé et tient à en faire part à l'opinion

En annonçant bien trop tôt son départ au

plus tard à la fin de son mandat actuel (novembre 2019), JC Juncker prend le risque d'affaiblir sa propre position et fonction, à la veille même des échéances importantes de 2017 : Le Conseil européen de Rome le 27 mars prochain, qui marquera le 60^e anniversaire des traités de Rome et qui devrait tracer des perspectives à propos de l'avenir de l'Union européenne, suivi des élections, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas...

Plus gravement encore, pour l'Institution elle-même, chargée de « promouvoir l'intérêt général de l'Union » et de maintenir le cap du projet européen, qui pourrait être ainsi déstabilisée, alors que désordres ou désarrois prévalent dans la plupart des États membres et que de nouveaux et graves défis extérieurs sont apparus.

Un tel risque de dérive de l'exécutif européen dans de telles circonstances doit être à tout prix évité.

Soit, le Président considère vraiment – dans ces difficiles et exceptionnelles circonstances et en application de l'article 246 du Traité sur Fonctionnement de l'Union Européenne – qu'il est nécessaire d'élire, par le Parlement européen, un nouveau Président ou une nouvelle Présidente de la Commission européenne pour en prendre, sans délai, la direction avec une énergie nouvelle. Une telle décision n'étant bien sûr envisageable que si un consensus préalable sur la personne du nouveau ou de la nouvelle Président (e) apparaissait possible.

Soit, le Président Juncker décide au contraire de poursuivre ses responsabilités et remobilise fermement son Collège pour toute la durée de la deuxième partie de son mandat.

Cette dernière alternative est la plus souhaitable malgré tout et peut-être la plus probable.



Il est en effet possible que le Président Juncker ait surtout voulu – avec le franc-parler qui le caractérise – mettre les gouvernements des États membres devant leurs propres responsabilités, car la Commission européenne ne peut pas se substituer à eux pour défendre et actualiser, seule, le projet européen. Devant leurs ambiguïtés, leurs doutes, leurs indécisions, leurs divisions, leurs indifférences et même leurs hostilités – tous les efforts de l'exécutif européen pour faire avancer ce projet seront vains.

Un sérieux avertissement

À la veille du grand rendez-vous du 27 mars prochain à Rome la décision de JC Juncker va donner du grain à moudre aux eurosceptiques, de tous bords, aux anti-européens de toutes natures et aux pessimistes permanents.

Et nous alors les citoyennes et citoyens de l'Union européenne, JC Juncker, vous nous laissez nous débrouiller seuls ? Fuir ses responsabilités n'a jamais été la solution pour faire face aux turbulences.

La société civile organisée, pour qui l'Europe peut-être une des solutions en réponse aux enjeux cette période difficile ne laissera pas se déliter un peu plus chaque jour, ce pour quoi elle mène le combat au quotidien depuis des années : poursuivre la construction de l'Europe que nous voulons pour les Européens, avec les Européens, dans la diversité, l'unité et la solidarité.

C'est quand la tempête souffle au grand vent qu'il faut tenir le cap. Résolument, avec détermination et ténacité.

¹ <http://www.deutschlandfunk.de>

COMMUNICATION DE L'UE

PRÉAMBULE

PAR PIERRE BLANCHARD

Les anciens de l'UE qui ont repris contact avec la société civile de leur pays de résidence constatent les difficultés d'information sur « l'UE — Bruxelles — l'Europe ».

En mettant de côté les questions linguistiques — qu'il ne faut ni ignorer ni sous-estimer —, j'avais aussi cette sensation corroborée par la famille et mes amis disséminés un peu partout dans l'UE et au-delà. Depuis

plus d'un an, je travaille à la construction d'un site pour l'AIACE Be incluant un menu « Informations européennes ». Début 2017 précisément, le constat est encore plus accablant : un ancien de l'UE se heurte à une multitude d'obstacles pour trouver et comprendre « l'information de l'UE » publiée sur les supports médiatiques auxquels il peut accéder de par son statut. A fortiori un citoyen européen « lambda »,

peine à accéder et à trier les informations des institutions de l'UE pléthoriques, peu accessibles et intelligibles, et de plus, inaudibles pour le grand public.

Les trois articles de Jean Guy Giraud ci-après traitent la « COMMUNICATION DE L'UE », en sujet central du cadre d'élections nationales qui détermineront l'avenir de l'UE.

UN ÉLECTORAT EURO-ANALPHABÈTE

PAR JEAN-GUY GIRAUD 11 - 03 - 2017

« Plus des trois quarts des Français se sentent mal informés sur l'Union européenne (77 % contre 22 % "bien informés") et une proportion plus marquée encore juge que leurs concitoyens sont mal informés sur l'UE (87 %, contre 11 %). Le sentiment des Français d'être mal informés sur l'Union européenne est supérieur de 17 points de pourcentage à la moyenne des 28 États membres. »

Tel est le constat navrant que la Commission

en grande partie la facilité avec laquelle les thèses europhobes et eurosceptiques pénètrent l'opinion — ainsi que la difficulté des défenseurs du projet européen à convaincre un électoralat euroanalphabète.

Indirectement, cette carence pourrait être, à elle seule, responsable d'une éventuelle victoire du Front National qui rend l'UE responsable de tous les maux dont souffriraient nos concitoyens. Cette intolérable situation — qui n'a fait que s'aggraver au fil des ans — devrait être dénoncée avec vigueur et les responsabilités devraient être clairement établies.

La Commission semble — à travers les questions posées dans le sondage — rejeter la principale responsabilité sur la presse :

« Le sentiment des Français qu'on parle "trop peu" de l'Union européenne est majoritaire s'agissant de la télévision — qui est le principal média regardé par les Français — (43 %, contre 37 % qui estiment qu'on en parle "comme il faut" et 8 % "trop"), mais aussi de la radio (37 % — 34 % — 4 %). »

Elle oublie de mentionner que, parmi les Institutions, c'est elle qui est chargée d'informer — en continu — les citoyens



sur les objectifs et réalisations de l'Union. Elle dispose pour cela de moyens considérables tant en personnel qu'en dotation budgétaire. Plusieurs centaines de fonctionnaires — tant à Bruxelles que dans les 28 représentations réparties dans l'UE — y sont affectés. Ses services audiovisuels et internet sont dotés des outils les plus modernes de communication. En conséquence, le constat de désinformation qu'elle relève — année après année — s'adresse d'abord à elle-même.

Le Président Juncker avait, au début de son mandat, reconnu cette déficience et s'était engagé à y remédier par une refonte de la politique d'information de l'Institution et une réorganisation des services. Il n'en a rien été et la situation s'est encore dégradée.

Nous avons abordé cette question de façon plus détaillée dans deux précédentes notes (voir ci-dessous). Nous devons aujourd'hui malheureusement constater que, à la veille d'élections centrées sur l'UE, les électeurs ignorent toujours la nature et le bilan exacts.



elle-même dresse — une fois de plus — au sujet de l'information des Français sur l'UE (voir dernier sondage eurobaromètre¹).

À la veille d'élections nationales lors desquelles la question européenne sera au centre des débats, ce constat de carence est déplorable.

Cette profonde ignorance des électeurs sur les objectifs et réalisations de l'UE explique

¹ https://ec.europa.eu/france/news/20170309_enquete_eurobarometre_fr

QUELLE COM' POUR L'UE ?

PAR JEAN-GUY GIRAUD 03 - 11 - 2016

Dans l'article visé dans le site repris ci-dessous, Mr Gilles Merritt (Président de « Friends of Europe » et un des meilleurs observateurs de la scène européenne) présente une critique sévère de la politique de communication de la Commission — critique largement partagée par la profession journalistique européenne — et déplore ses effets négatifs sur l'opinion.

<http://politi.co/2lQ77Pq>

Le bilan présenté — et les termes utilisés — par Mr Merritt sont sans équivoque :

- ❑ « *Fears are growing that the European Union's unpopularity will undermine its survival.* »
- ❑ « *Widespread public ignorance about the EU's activities has had devastating results: Brexit and the rise of Eurosceptic populism.* »
- ❑ « *The truth is that Brussels has failed to explain these benefits to Europeans.* »
- ❑ « *Presenting European integration as a faith to which right-minded people should adhere has plainly failed.* »
- ❑ « *The current setup is unable to cope with today's increasingly hostile political climate. Voters don't like what they can't understand.* »
- ❑ « *Assailed by Eurosceptic politicians and riven internally by disagreements between member governments, the EU's tarnished image needs vigorous polishing, and the Commission is certainly not up to the job.* »

"The EU needs a thorough communications revolution if it wants to highlight its achievements and its worth."

On se souvient que le Président Juncker avait semblé avoir pris conscience de ce grave problème de communication lors de son arrivée à Bruxelles et décidé de réfor-

mer en profondeur ce secteur (voir l'article suivant).

Deux ans plus tard, il ne semble pas que cette intention ait été suivie d'effets perceptibles : le déficit d'information/communication/vulgarisation/explication/justification/mises au point/démentis/etc. de la part de la Commission demeure considérable même s'il faut garder à l'esprit que :

- ❑ ce déficit ne concerne pas la mise à disposition de l'information à l'état brut : la Commission — comme les autres Institutions — pratique une incontestable et exemplaire politique de transparence en mettant à disposition du public une masse considérable de données ;
- ❑ peu de gouvernements prennent en charge la part du travail d'information européenne qui leur revient : certains d'entre eux mènent même plutôt, dans certaines circonstances, une politique de désinformation et/ou dissuadent la Commission d'intervenir dans le débat « national » ;
- ❑ la presse spécialisée dispose en général — à Bruxelles — des informations nécessaires, mais la presse populaire est totalement déconnectée du « centre » européen.

Les solutions radicales préconisées par Mr Merritt — notamment la création d'une « News Room » en lieu et place des services actuels — ont au moins le mérite d'inciter à la remise en cause du système actuel — lequel, paradoxalement, aboutit parfois à desservir la cause qu'il devrait soutenir.

On se souvient des grands échecs de communication que furent, en 2003/2005, les débats sur l'élargissement puis sur le projet de Constitution européenne. On subit toujours les conséquences de la diabolisation des critères de Maastricht



contre laquelle la « com' européenne » s'est révélée impuissante (la « politique d'austérité » a triomphé de la « politique d'équilibre »). On vient à nouveau de constater, lors du débat sur le Brexit, l'impuissance de la Commission face à l'ignorance et aux préjugés entretenus par la presse britannique ; la gestion de la communication sur le CETA peut aussi être considérée comme une incapacité à communiquer et à convaincre... !

« Faire » et « Faire savoir » / agir et communiquer sont devenus indissociables dans la société médiatisée des démocraties modernes. La plupart des États et même



des organisations internationales en sont bien conscients et en tirent toutes les conséquences. « Bruxelles » semble encore en douter et hésiter à sauter le pas ; pourtant, la seule lecture des excellents sondages Eurobaromètre devraient la convaincre qu'il n'y a plus de temps à perdre.



JEAN-CLAUDE JUNCKER ET L'OPINION PUBLIQUE

PAR JEAN-GUY GIRAUD (28 - 10 - 2014)

Une décision importante, mais peu remarquée, de Jean Claude Juncker a été de remanier profondément l'organisation de la communication de la Commission et de la rattacher directement au Président lui-même — supprimant ainsi la fonction de « Commissaire à l'information » et regroupant, autour de la Présidence, la Direction générale de la communication et le Service du porte-parole.

Cette décision souligne à la fois l'importance que Jean Claude Juncker attache à la fonction de communication et son souci de remédier aux carences passées dans ce domaine.

On sait en effet que l'image d'une Institution dans l'opinion publique est largement déterminée par la façon dont elle parvient à faire comprendre au plus grand nombre le but de sa mission et à expliquer clairement chacune de ses décisions majeures. Ceci est particulièrement vrai pour une organisation plurinationale aussi étendue et complexe que l'Union européenne.

Au sein de celle-ci, c'est la Commission qui est chargée de communiquer à la fois sur l'action de l'Union dans son ensemble et sur son action

totale absentée — comme acteur sinon comme objet — de la scène médiatique ; elle ne répond guère aux critiques (souvent injustifiées) qui lui sont adressées publiquement ; elle semble limiter ses contacts aux gouvernements et administrations des États membres ainsi qu'aux représentants officiels des milieux économiques sectoriels.

En définitive, le citoyen européen n'est informé de l'évolution générale de l'Union que par les responsables politiques nationaux en place et à travers le prisme de leur orientation et de leur intérêt politique propres - au surplus variables au gré des alternances. La presse nationale ne manifeste guère d'intérêt particulier pour l'activité quotidienne des Institutions européennes et fait parfois preuve — comme au Royaume-Uni — d'une hostilité manifeste.

Par-delà les mesures de réorganisation administrative qui amélioreront l'outil de communication, le Président de la Commission pourrait réexaminer quelques

questions de principe qui sous-tendent le message que veulent faire passer aux citoyens les responsables de l'Union européenne :

- ❑ n'est-il pas nécessaire d'assumer pleinement et explicitement les objectifs des Traités : une unité et une solidarité croissantes entre les peuples et les États d'Europe ?
- ❑ ces objectifs doivent-ils être passés sous silence, voire même remis en cause¹ sous prétexte que certains gouvernements ou certains courants politiques les contestent ?

¹ Lors du Conseil européen des 26 et 27 juin, la notion d'"union sans cesse plus étroite des peuples européens" - affirmée et confirmée par les Traités - a été remise en cause formellement par les chefs d'État et de Gouvernement sans que le Président de la Commission ne réagisse.



propre en tant qu'organe exécutif — et qui dispose à cet effet des moyens humains et financiers appropriés.

Les débats et résultats des élections européennes de 2014 ont bien mis évidence l'aggravation de ces maux anciens que sont la méconnaissance persistante et la méfiance croissante de la plus grande partie de l'opinion vis-à-vis de « Bruxelles », incarnée aux yeux du public par la Commission.

Cette entité lointaine s'est de plus en plus avérée incapable d'expliquer et de défendre ses propositions et ses actions directement auprès des citoyens européens. Sa figure est plus celle d'un organe technique, voire technocratique, que d'un gouvernement responsable et attentif aux réactions de l'opinion. Elle est presque

- ❑ la Commission ne représente-t-elle pas, par nature, la permanence et la « mémoire » de l'Europe et n'a-t-elle pas le devoir d'assumer cette représentation ?
- ❑ ne serait-il donc pas opportun, pour la nouvelle Commission, d'adopter « un nouveau profil » plus engagé, plus responsable, plus proactif ?
- ❑ la Commission n'a-t-elle pas la légitimité nécessaire pour s'adresser directement aux citoyens — ou bien cette fonction est-elle réservée aux gouvernements nationaux ?

Prenez un seul exemple récent lié à l'affaire de la contribution britannique au budget évoquée lors du dernier Conseil européen : n'aurait-il pas été opportun que le Président de la Commission lui-même remette publiquement les choses au point (comme l'a fait courageusement le commissaire — sortant — chargé du budget) et en profite pour rappeler que les États membres violent les Traités lorsqu'ils refusent de créer de véritables ressources propres européennes et de financer le déficit du budget européen ?

Jean Claude Juncker est notamment connu pour son franc-parler.

Souhaitons qu'à l'occasion de la refonte du système de communication de la Commission, il inaugure également un nouveau style de rapport avec l'opinion publique, plus engagé, plus direct et même plus personnalisé. Il a la compétence et la légitimité nécessaires pour engager cette opération « de la dernière chance » — à l'horizon 2019.

500 JAHRE REFORMATION – UND DIE ÖKUMENE HEUTE

Am 31. Oktober 2017 jährt sich zum 500. Mal die Veröffentlichung der 95 Thesen, mit denen Martin Luther (1483 – 1546) den Verkauf von Ablassbriefen durch die römisch-katholische Kirche verurteilte. Wer solche Briefe kaufe, so die Kirche vor 500 Jahren, der brauche für seine Sünden nicht im Fegefeuer zu leiden. Der Legende nach soll Luther, der Theologieprofessor in Wittenberg war, seine Thesen an die Tür der dortigen Schlosskirche geheftet haben, um damit zur Diskussion aufzufordern. Diese Tür war sozusagen das „schwarze Brett“ der Universität.

VON JÜRGEN ERDMENGER

Der Thesenanschlag wird allgemein als der Beginn der Reformation angesehen, als der Beginn einer Epoche also, die für die religiöse, gesellschaftliche und politische Geschichte Europas und der Welt von überragender Bedeutung war und noch ist¹.

Die Lutherischen Kirchen weltweit feiern nun seit dem 31. Oktober 2016 ein „Fest-

jahr zum 500. Reformationsjubiläum“. Dieses wurde in Berlin mit einem Festakt feierlich eröffnet. Bundespräsident Gauck würdigte in seiner Ansprache die welthistorische Bedeutung Martin Luthers. Ohne die Initialzündung der Reformation gebe es weder die Freiheit des Glaubens und des Gewissens, noch die unveräußerlichen Grundrechte.

In einem vorangegangenen Festgottes-

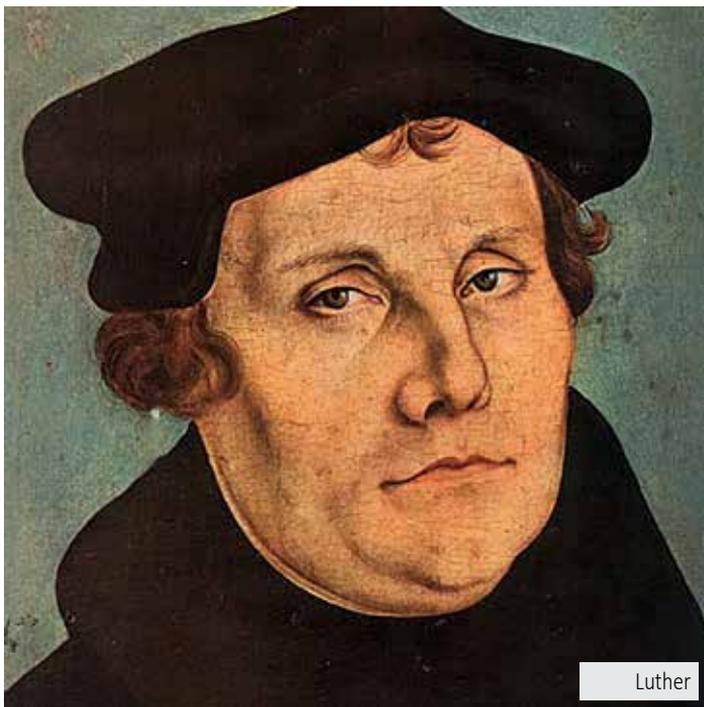
Œcuménisme –et célébration du 500ème anniversaire de la réforme.

Le 31 octobre 2017 marque le 500ème anniversaire de la publication des 95 thèses, que Martin Luther, selon la tradition, a affichées à la porte de l'église du château de la ville de Wittenberg. Ces thèses avaient pour objectif de critiquer la pratique grandissante des indulgences par l'Église catholique romaine, autorisées par le Pape pour financer la construction de la basilique Saint-Pierre de Rome. Cet événement est considéré comme le point de départ central du mouvement mondial de la réforme religieuse.

Les églises luthériennes d'Allemagne et du monde entier célébreront cet anniversaire du 31 octobre 2016 au 31 octobre 2017 dans une année jubilaire sous forme d'expositions, de concerts, de congrès. A l'occasion de l'ouverture de cette année festive le pape François a lancé un signal clair et inédit en faveur de l'œcuménisme. À Lund, ville du Sud de la Suède, il a célébré avec le président de la fédération luthérienne mondiale, l'évêque Munib Younan, un service œcuménique fait de prières. Le pape a tenu des propos novateurs et encourageants au sujet de l'ère actuelle qui devrait permettre d'effacer certains actes du passé et de reprendre la coopération entre ces diverses tendances du christianisme pour défendre la paix et la justice.

Commentaire de Jürgen Erdmenger : Point n'est besoin de fusionner les églises. Peut-être que les églises peuvent tirer les leçons des principes qui sont à la base de l'intégration politique et économique de l'UE, prônant ainsi «l'unité dans la diversité», devise de l'Union.

Article déjà publié sur l'ECRIN 77 magazine de l'AIACE Be



Luther

¹ Zwar gab es auch vorher schon Bewegungen zur Reformation der katholischen Kirche – die Waldenser, Katharer, Hussiten –, aber keine von ihnen hatte eine so weitreichende Wirkung. Johannes Calvin (1509 -1564) war ein bedeutender Reformator der Generation nach Luther, dessen Lehre er aufgriff.

dienst in Berlin wurde besonders die ökumenische Dimension der Feierlichkeiten unterstrichen. Der Ratsvorsitzende der Evangelischen Kirche in Deutschland (EKD), Heinrich Bedford-Strohm, verlieh die „Martin Luther Medaille der EKD“

an den emeritierten Kardinal und früheren Bischof von Mainz, Karl Lehmann, für seine einzigartigen Verdienste um die Ökumene. Lehmann bedankte sich mit den Worten: „Wir sind es unserer Zeit auch schon seit Langem schuldig“².

Der 31. Oktober 2017 wird in Deutschland Feiertag sein. Bis zu diesem Tag, das ganze Jahr über, wird das Reformationsjubiläum

rischen Kathedrale im südschwedischen Lund gemeinsam mit dem Präsidenten des Lutherischen Weltbundes⁴, Bischof Munib Younan, einen ökumenischen Gebetsgottesdienst. Ein solches gemeinsames Gebet von Papst und hohen protestantischen Geistlichen hat es noch nie gegeben. In diesem Gottesdienst hielt der Papst eine bemerkenswerte Predigt⁵. Darin finden sich Sätze wie diese:



Cathédrale de Lund

in Deutschland und anderen Europäischen Ländern, aber auch in den USA, gefeiert. Es gibt Ausstellungen, Kongresse, Konzerte und besondere Veranstaltungen an vielen Orten, die für die Reformation bedeutend sind³.

Ein besonderes, zuvor nie gesehenes Zeichen für die Zukunft der ökumenischen Zusammenarbeit der evangelischen und der katholischen Kirchen setzte Papst Franziskus. Zur Eröffnung des Reformationsjubiläums feierte er an dem bereits genannten 31. Oktober 2016 in der lutherischen Kathedrale im südschwedischen Lund gemeinsam mit dem Präsidenten des Lutherischen Weltbundes⁴, Bischof Munib Younan, einen ökumenischen Gebetsgottesdienst. Ein solches gemeinsames Gebet von Papst und hohen protestantischen Geistlichen hat es noch nie gegeben. In diesem Gottesdienst hielt der Papst eine bemerkenswerte Predigt⁵. Darin finden sich Sätze wie diese:

„Jetzt haben wir (Katholiken und Lutheraner) im Rahmen des gemeinsamen Gedenkens der Reformation von 1517 eine neue Chance, einen gemeinsamen Weg aufzunehmen, der sich in den letzten 50 Jahren im ökumenischen Dialog zwischen dem Lutherischen Weltbund und der Katholischen Kirche gebildet hat... Wir haben die Gelegenheit, einen entscheidenden Moment unserer Geschichte wiedergutzumachen...“

...doch wir sind uns auch bewusst, dass wir uns in uns selbst verschanzt haben aus Furcht oder Vorurteilen gegenüber dem Glauben, den die anderen mit einer anderen

4 Der LWB ist eine weltweite Gemeinschaft von 145 Kirchen lutherischer Tradition in 98 Ländern, der 72 Millionen Christinnen und Christen angehören. In Lund nach dem 2. Weltkrieg 1947 gegründet, ist der Sitz heute in Genf. An dem Gottesdienst in Lund nahm auch der Generalsekretär des Bundes, Martin Junge, teil. <https://de.lutheranworld.org/>

5 <http://de.radiovaticana.va/news/2016/10/31>

Akzentuierung bekennen...

...Zweifelloso ist die Trennung eine ungeheure Quelle von Leiden und Missverständnissen gewesen, doch sie hat uns auch zu der Erkenntnis geführt, dass wir getrennt von Ihm (Je-sus) nichts vollbringen können, und uns zugleich die Möglichkeit gegeben, einige Aspekte unseres Glaubens besser zu verstehen...“

Der Papst endet damit, dass er sagt, es geht jetzt darum, gemeinsam Gottes Wort mit Gottes Hilfe in die Welt zu tragen, die seiner Liebe und Barmherzigkeit so sehr bedürftig ist. In der Tat: In der globalisierten und säkularisierten Welt, in welcher der Islam in seinen verschiedenen Richtungen eine so bedeutende, zum Teil auch erschreckende und gefährliche Rolle spielt, wird es höchste Zeit, dass Katholiken und Protestanten sich noch mehr als bisher auf ihre gemeinsame Wurzel besinnen⁶. Sie müssen sich gemeinsam in der Welt behaupten und gemeinsam für Frieden und Gerechtigkeit eintreten. Dafür ist es nicht notwendig, noch gar anzuraten, dass die Kirchen fusionieren. Es genügen die wechselseitige Anerkennung der jeweiligen Organisation und ihrer religiösen Handlungen sowie die wechselseitige Teilnahme der jeweils anderen Mitglieder an diesen Handlungen ohne Beschränkung. Vielleicht könnten die Kirchen hier von den Prinzipien lernen, nach denen die europäische wirtschaftliche und politische Integration in der EU funktioniert, ohne dass die Eigenständigkeit der Mitgliedstaaten daran Schaden nimmt. „Einheit in Vielfalt“ ist die Devise der EU. Sie könnte auch für die Kirchen gelten.

6 Der Papst benutzte dafür das Bild vom Weinstock und den Reben (Joh. 14).

2 <http://bit.ly/2llb6xe>

3 Programm auf den Websites www.luther.de und www.reformationsjubilaeum-bund.de

Retrouvez également INFO SENIOR en 5 langues sur My Intracomm

Un ancien de l'UE bien informé lit INFO SENIOR

INFO SENIOR

Commission européenne

Bulletin d'information de la DG HR JANVIER-MARS 2016 #9



L'Elysée côté jardins

- et europhobe (Mme Le Pen),
- ❑ le candidat indépendant plutôt europhile (M. Macron),
- ❑ le candidat de la gauche contestataire également réticent vis-à-vis de l'Europe (Mr Mélenchon).

Courant février, une affaire d'emplois fictifs présumés d'assistants parlementaires de la conjointe et des enfants du candidat centre droit élu en primaire (M. Fillon) est révélée par le journal "le Canard enchaîné". La justice s'est saisie de l'affaire et lance une enquête préliminaire.

Pendant ce temps, les quatre principaux candidats cités par les sondages se livrent bataille entre eux... pour la deuxième place qui donnera l'accès au second tour, semblant considérer déjà comme acquise la "première place" au premier tour de la candidate nationaliste.

Début mars, nouveau coup de théâtre : le candidat de la droite/centre droit (M. Fillon) est convoqué par les juges et mis en examen. Il s'ensuit une multitude de réactions dans son parti — et ses alliés — rapidement suivies de défections de plusieurs élus qui le soutenaient. Au moment de clore ce VOX, il reste candidat tandis que les sondages en cours l'éliminent du premier tour et que la pression des siens monte pour qu'il retire sa candidature. Le drame vécu par le centre/droit semble profiter, selon les sondages, au très jeune (39 ans) candidat indépendant (M. Macron) !

Quelques jours plus tard, c'est au tour de la candidate nationaliste (Mme Le Pen) de recevoir une convocation pour une mise en examen (affaire d'emplois fictifs aux PE) à

laquelle elle refuse de se rendre... Le candidat de la droite (M. Fillon), après une manifestation populaire réussie de soutien au maintien de sa candidature, confirme qu'il le reste.

Nous sommes à 50 jours du premier tour !

La presse européenne retient que les conséquences de ces péripéties électorales prennent une dimension qui ne se limite pas à la France, mais concernent l'EU (encore) à 28 !

Suite les 23 avril et 7 mai prochain avec un de ces candidats... élu Président.

VOX dans son numéro 107 ne manquera pas de commenter les résultats et leurs conséquences pour l'UE.

Italie

Le référendum perdu avec 40 % des voix par le désormais "ex premier" M. Renzi renvoie la réforme de la constitution aux oubliettes. Le bicaméralisme complet reste d'application, le Parlement ou le Sénat pouvant toujours défaire les gouvernements. L'onde de choc de cette défaite — certes assez prévisible — ébranle la majorité gouvernementale. La scission du parti de centre gauche — le PD — est chose faite et menace la continuité du gouvernement Mr P. Gentiloni qui est ainsi en sursis (ex-ministre des Affaires étrangères). Celui-ci avait succédé à la démission de Mr M. Renzi (qui



Paolo Gentiloni

est resté Secrétaire général du PD puis a démissionné à la veille du Congrès extraordinaire) tout en conservant la même ligne politique et le soutien des mêmes partis. Depuis, la confusion politique règne, de la date des élections en passant par le règlement électoral et même la gestion de Rome, sans compter la reprise de la guérilla avec la Commission sur le déficit public du pays prévu pour 2017.

Les nombreux partis politiques sont plus que jamais fractionnés tandis que la perspective d'une loi électorale favorisant in fine la "proportionnalité" accroît cette tendance.

En attendant, la situation économique, la dette, une croissance molle, le système bancaire et le chômage - surtout des jeunes, et le contrôle de l'immigration en méditerranée constituent des facteurs d'inquiétude croissante des citoyens/électeurs ainsi que de "Bruxelles", de la BCE de Francfort et des marchés financiers - qui ont déjà fait remonter le "Spread".

Cette situation sans véritable solution à court terme favorise l'opposition politique de plus en plus europhobe, nationaliste et populiste comme c'est le cas dans la plupart des EM. Ils surfent sur ce climat délétère pour convaincre les électeurs de rejeter l'UE et de fermer les frontières — responsable de tous les maux de l'Italie — à l'approche des élections législatives dont la date fait aussi l'objet d'une bataille politique. Le 25 mars, tous les Européens seront à ROME (voir page 6)

VOX vous informera des conséquences d'une situation italienne préoccupante pour les citoyens, mais aussi pour l'UE.

Ailleurs

VOX n'oublie pas les élections en Allemagne, les difficultés sociales et financières de la Grèce, les suites dramatiques du coup d'État manqué en Turquie, le conflit du Moyen-Orient ainsi que la Russie de Poutine et sa "démocrature" qui n'hésite pas à se mêler des élections vraiment démocratiques un peu partout.

Ce sera pour le VOX 107 qui sortira avant l'été

UNE NOUVELLE ATTAQUE DU CONSEIL CONTRE NOS PENSIONS !

PAR LUDWIG SCHUBERT

I. La deuxième application de la 6e Méthode d'adaptation de nos rémunérations a eu lieu ce mois de décembre 2016 avec date d'effet au 1er juillet 2016. Le pourcentage de 3,3 % en net au niveau de la grille résulte de deux facteurs :

❑ une évolution modérée de l'inflation mesurée par « l'indice commun » Belgique/Luxembourg de 1,4 %. Ce chiffre est une moyenne pondérée avec le nombre des effectifs de l'Union européenne des taux d'inflation en Belgique (1,8 %) et au Luxembourg (0,0 %) ;

❑ une évolution appréciable du pouvoir d'achat (1,9 %) des fonctionnaires des administrations centrales dans les 11 pays de l'échantillon de la Méthode (les six pays fondateurs, plus l'Espagne, le Royaume-Uni, la Pologne, l'Autriche et la Suède). Le pourcentage de 1,9 % est notamment appuyé par les chiffres de l'Espagne (5,9 %), des Pays-Bas (6,6 %) et de la Pologne (7,7 %). Compte tenu de leur poids dans l'échantillon, les résultats positifs de l'Allemagne (poids 23,7 %) et du Royaume-Uni (poids 16,6 %) soutiennent ce résultat.

Toutefois, en dépit de ce résultat positif, nos pertes de pouvoir d'achat subies dans les années 2010 à 2014 (par rapport à 2009 : -9,5 %) (2016 par rapport à 2009 - 6,7%) ne sont de loin, pas encore compensées !

Coefficients Correcteurs (CC)

Pour huit pays de résidence des pensionnés dans l'Union européenne (en dehors de Bruxelles/Luxembourg), il existe un coefficient correcteur supérieur à 100. Toutefois, ce coefficient correcteur ne s'applique qu'aux droits de pension acquis avant le 1er mai 2004. (Voir tableau page suivante)

Cette application seulement partielle du coefficient correcteur est le résultat d'une décision peu réfléchie du Conseil « en dernière minute » lors de la révision du Statut de 2004 ! Elle conduit à plusieurs complications, notamment :

❑ le coefficient correcteur « individuel » d'un pensionné doit être calculé comme une moyenne pondérée « pro rata



temporis » des droits de pension acquis avant le 1er mai 2004 avec le coefficient « pension » et avec un coefficient 100 pour la période après le 1er mai 2004 ;

❑ le pourcentage d'actualisation « individuel » résulte du rapport entre ces « coefficients correcteurs individuels » auquel s'ajoute le pourcentage de l'actualisation général de la grille ;

❑ dans la mesure où le pensionné réside dans un pays membre qui ne fait pas partie de la zone euro, le rapport des taux de change à la date de référence du 1er juillet de l'année t et t-1 intervient en plus.

❑ le fait de l'utilisation systématique pour tous les pays membres du coefficient 100 pour les droits de pension acquis après le 1er mai 2004 et pour tous les droits de pension si le coefficient calculé se situe en dessous de 100 a comme conséquence que le principe statutaire de l'équivalence du pouvoir d'achat entre pays membres de résidence ne s'applique plus aux pensionnés. Ainsi, le rapport statutaire entre rémunérations et pensions se trouve perturbé et l'actualisation des pensions hors zone euro dépend des aléas de la variation des taux de change.

II. Également en décembre 2016, avec date d'effet au 1er juillet 2016, intervient l'actualisation de la contribution à notre régime de pension. La contribution salariale se réduit de 10,1 % en 2015 à 9,8 % au 1er juillet 2016. Cette contribution ne s'applique qu'au personnel actif, mais elle concerne aussi les anciens dans la mesure où l'actualisation annuelle, si nécessaire, de cette contribution maintient en permanence l'équilibre financier de notre régime de pension.

En effet les contributions salariales (1/3) et patronales (2/3) annuelles doivent couvrir de manière actuarielle les droits de pension acquis dans cette même année. Au moment de leur retraite, les pensions des anciens sont ainsi entièrement couvertes par ces contributions retenues dans le budget au cours de leur période d'activité. Ce fonds comptable, placé pour ainsi dire dans la dette publique des pays membres, constitue un prêt des anciens et des actifs au budget et aux pays membres. Comparé à un placement de ce fonds sur les marchés financiers, le gain de liquidité du budget et des pays membres depuis l'entrée en vigueur du Statut est considérable et se chiffre – suivant le niveau des taux

d'intérêts- à plusieurs dizaines de milliards d'euros. Le remboursement de cette dette des pays membres — qui est un droit acquis du personnel pensionné et actif — s'étale sur les prochaines décennies en fonction de l'échéance du paiement des pensions. Au cas improbable que le budget ne serait pas capable de payer ces pensions, les États membres garantissent collectivement le paiement de ces prestations (Art. 83 du Statut).

III. En dépit de cette situation juridique incontestable, le COREPER a adopté, le 30 novembre 2016, une conclusion invitant la Commission à proposer « des mesures politiques appropriées visant la réduction des coûts de pension, compte

tenu notamment de l'évaluation de l'âge de la retraite, des prévisions générales dans l'UE et d'une évaluation du taux d'accumulation des pensions et du taux de contribution des fonctionnaires dont les cotisations couvrent actuellement un tiers du coût du régime de pension, y compris pour les fonctionnaires actuels, dans le respect des principes généraux du droit » (sic !).

Cette invitation surprenante et provocatrice du Conseil fait suite à un rapport technique de la Commission (que celle-ci a élaboré à la demande du Conseil et qui a été transmis à ce dernier sans concertation formelle avec les représentants des actifs et des anciens). Ce rapport, toutefois, met clairement en évidence

que la dernière révision du Statut conduit à terme à une économie de 34,3 %.

En analysant de plus près les chiffres de ce rapport, on peut constater que, de 2014 à 2064, les dépenses totales de pension (retraités, invalides et survivants) par tête de la population non active diminuent de 32,4 % ! Une indication similaire résulte de la baisse de la cotisation salariale de 11,6 % en 2010 (et encore lors de la révision du Statut de 2014) vers 9,8 % en 2016. Cette baisse de la cotisation totale (salariale et patronale) de 34,8 % à 29,4 % (donc de 5,4 % des traitements de base est devenue possible du fait que l'équilibre de notre régime de pension peut être assuré avec

Taux de change et Coefficients correcteurs (CC) au 1^{er} juillet 2015 et 2016

	1.7.2015 - 30.6.2016		from 1.7.2016	
	Exchange rate: €1 = local currency	Correction coefficient	Exchange rate: €1 = local currency	Correction coefficient
Belgium	1,000	100.0	1,000	100.0
Bulgaria	1,9558	100.0	1,9558	100.0
Germany	1,000	100.0	1,000	100.0
Estonia	1,000	100.0	1,000	100.0
Greece	1,000	100.0	1,000	100.0
Spain	1,000	100.0	1,000	100.0
Italy	1,000	100.0	1,000	100.0
Cyprus	1,000	100.0	1,000	100.0
Latvia	1,000	100.0	1,000	100.0
Lithuania	1,000	100.0	1,000	100.0
Luxembourg	1,000	100.0	1,000	100.0
Malta	1,000	100.0	1,000	100.0
Portugal	1,000	100.0	1,000	100.0
Slovenia	1,000	100.0	1,000	100.0
Slovakia	1,000	100.0	1,000	100.0
Czech Republic	27,246	100.0	27,114	100.0
Denmark	7,4604	129.0	7,4376	135.0
Ireland	1,000	107.8	1,000	121.2
France	1,000	104.7	1,000	106.9
Croatia	7,5887	100.0	7,5273	100.0
Hungary	314,38	100.0	316,95	100.0
Netherlands	1,000	104.2	1,000	107.5
Austria	1,000	102.4	1,000	106.6
Poland	4,1893	100.0	4,4261	100.0
Romania	4,4888	100.0	4,5253	100.0
Finland	1,000	113.3	1,000	118.1
Sweden	9,2447	116.5	9,4311	118.6
United kingdom	0,70850	134.7	0,82550	124.2

Table established in collaboration HR D1 with the AIACE (Association Internationale des Anciens de l'Union européenne)

cette contribution plus basse compte tenu notamment de la détérioration des perspectives de carrière et de pension du Service public européen.

La Commission devrait être consciente qu'une telle détérioration de l'attractivité du Service public européen ne peut en

En ce qui concerne ce deuxième aspect : dans les hypothèses du rapport technique de la Commission, le nombre des effectifs actifs diminue, entre 2014 et 2064, de 3 % tandis que le nombre des post-actifs augmente de 3 à 2 % par an dans les 30 prochaines années et

comme notre régime de pension est en permanence en équilibre actuariel et comme, au moment de la retraite, les pensions sont déjà pleinement financées par les contributions salariales et patronales de la période active, un raisonnement purement d'économies de dépenses budgétaires n'est pas possible dans ce contexte !



aucun cas être poursuivie ! (Par ailleurs, cette baisse de la cotisation au régime de pension dépasse le coût total de notre assurance maladie qui s'élève à 5,1 % des traitements de base !).

Si l'on essaye de comprendre la motivation de cette demande provocatrice du Conseil, on peut avancer deux hypothèses explicatives :

- ❑ l'hostilité traditionnelle du Groupe Statut du Conseil envers le Service public européen ;
- ❑ un raisonnement technique et juridique incomplet.

l'accroissement se ralentit ensuite pour devenir 0 % en 2064. Ceci correspond au « mûrissement » normal de notre régime de pension. De même, le montant de la dépense totale de pension augmente modérément dans les prochaines 30 années pour diminuer ensuite progressivement en termes absolus jusqu'en 2064.

Or, les nouveaux pensionnés des trois prochaines décennies sont, dans une large mesure, actuellement déjà en service et jouissent des droits acquis du Statut de 2014 ou même, en partie, de ceux des Statuts précédents. En outre,

Il importe que la Commission explique ces arguments au Conseil et lui rappelle le contenu de l'article 83 du Statut dont les deux premiers alinéas se lisent comme suit :

1. « *Le paiement des prestations prévues au présent régime de pension constitue une charge du budget de l'Union. Les États membres garantissent collectivement le paiement de ces prestations selon la clé de répartition fixée pour le financement de ces dépenses* ».
2. « *Les fonctionnaires contribuent pour un tiers au financement de ce régime de pension. Cette contribution est fixée à 11,6 % (taux encore en vigueur au moment de la révision statutaire de 2014) du traitement de base de l'intéressé, compte non tenu des coefficients correcteurs prévus à l'article 64. Cette contribution est déduite mensuellement du traitement de l'intéressé. La contribution est adaptée selon les règles fixées à l'annexe XII* ».

Une modification de cet article implique une proposition de la Commission et une codécision du Parlement et du Conseil qui respecte les droits acquis des fonctionnaires et des pensionnés !

RECOURS

PAR PIERRE BLANCHARD

Le recours Ludwig Schubert F-4/15 devenu T-530/16 fin 2014 a été introduit (avec Pierre Blanchard) pour l'AIACE (avec d'autres requérants fonctionnaires actifs) contre la Commission européenne et le Conseil devant le Tribunal de la Fonction publique européenne (TFPE).

Il demande l'annulation de l'application incorrecte de la Méthode en 2011 et 2012. Les

requérants sont soutenus par les OSP et par l'AIACE. La procédure de ce recours a repris le 9 décembre 2016 devant le Tribunal de l'UE (le TFPE ayant été dissous entre temps) après une longue interruption motivée par l'attente de l'arrêt d'un autre recours — le T-456/14 basé sur un des sept moyens du F-4/15, l'arrêt – négatif — ayant acquis force de chose jugée.

Nos avocats ont demandé le 12 janvier der-

nier au Greffier du Tribunal de l'UE d'intervenir lors d'une audience, mais également en répliquant par écrit aux trois mémoires déposés (Commission, Conseil et Parlement européen).

Pour mémoire, il s'agit d'une non-application de la Méthode de 0% au lieu de 1,7 % au 1er juillet 2011 et de 0,8 % au lieu de 1,7% au 1er juillet 2012.

PENSIONS : ARRÊTS DE LA COUR DE JUSTICE

Question évoquée en assemblée générale de l'AIACE Belgique le 10 mars 2017
Arrêts concernant des pensionnés d'une des institutions de l'UE¹

Droits à pension nationaux non transférés

Arrêt A. W du 10 septembre 2015 — C 408/14¹

1. En cas d'absence de transfert des droits à pension vers le régime de pension de l'UE, les États membres sont obligés d'accorder une pension nationale pour les années de travail effectuées en dehors des années de service auprès d'une des Institutions européennes dans la limite du nombre d'années requis obtenir une pension complète, selon la loi nationale.
2. Comme cet arrêt de la CdJUE est applicable dans tous les États membres de l'UE, il peut également être invoqué par les ressortissants d'autres États membres à l'égard de leurs autorités de sécurité sociale.

¹ Publication suggérée à l'AIACE par M. Hendrik Smets — Vice-président du SFPE

3. Ceci permet également d'introduire de nouvelles demandes au cas où les États membres auraient refusé d'accorder une pension nationale pour les raisons évoquées ci-dessus.

Arrêt M. Y du 16 décembre 2004 — C-293/03

Il faut rappeler la décision de la CdJUE dans l'affaire ci-dessus dans laquelle la Cour a jugé qu'un État membre a l'obligation de prendre en compte les années accomplies par un fonctionnaire de l'Union européenne pour déterminer le minimum d'années requises par un État membre pour avoir droit à une pension nationale.

Exemple : dans le cas où le minimum requis par la législation nationale est de 15 ans et le travailleur a effectué **5 ans** pour un employeur national et **10 ans** pour une institution de l'UE, il aura quand même droit à une pension nationale pour les 5 ans. Cela pourrait être le cas des anciens qui ont 35 ans de service pour l'UE et 5 ans dans un État membre qui ne sont pas suffisants pour prétendre à une pension.

EU LOGIN - Système d'authentification

Code d'authentification

C'est le processus par lequel un système informatique s'assure de l'identité d'un utilisateur.

Il s'agit d'un accès sécurisé vous permettant de bénéficier de différents services informatiques.

Les services

Le code d'authentification permet, entre autres, de :

- consulter toutes les informations et les actualités disponibles sur My Intra-comm, notamment sur le portail des anciens ;
- accéder au RCAM en ligne pour gérer les demandes de remboursement à la Caisse maladie et toutes les autres procédures réglementaires ;
- accéder à PMO-CONTACT pour poser vos questions concernant la caisse maladie ou les pensions.

Obtenir le code

Il faut d'abord :

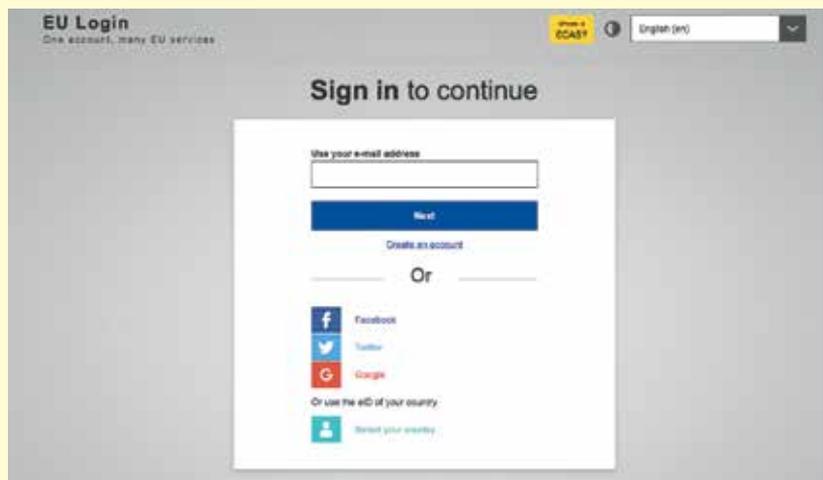
- un téléphone portable ou un Smartphone recevant les SMS ;
- un PC ou une tablette ;
- une boîte fonctionnelle électronique (boîte et adresse mail, réception-envoi)

Ensuite il faut suivre le manuel d'utilisation que l'on peut demander, notamment auprès des sections nationales de l'AIACE qui pourront aussi vous aider.

lien vers Manuel EU Login FR

<http://bit.ly/2mCvRcl>

<http://bit.ly/2mRofnf>



RCAM: DERNIÈRES NOUVELLES

MÉDECINE PRÉVENTIVE APRÈS 60 ANS

PAR FRANCIS WATTIAU

Nous avons déjà évoqué le sujet des nouveaux programmes de médecine préventive introduits par le RCAM en juillet 2015 (VOX 104 page 27 et VOX 105 page 24). Le but de ces nouveaux programmes, tel qu'annoncé par le RCAM et le Conseil médical, était de remplacer des examens obsolètes par de nouveaux examens plus performants (déclaration de l'ancien Président du Conseil médical au CGAM lors de sa réunion de novembre 2015).

En fait, il n'en était rien. Il y a une nouvelle technique de colonoscopie, mais aucun nouvel examen de dépistage : uniquement des suppressions ! Les 4 cancers les plus fréquents sont ceux de la prostate, du sein, des poumons et du côlon-rectum. Dans les anciens programmes, des tests de dépistage étaient prévus pour ces 4 cancers. Dans les nouveaux programmes, seul subsiste un dépistage du cancer du sein : les 3 autres cancers les plus fréquents ne sont plus dépistés. Et l'échographie abdominale doit maintenant se limiter au seul

dépistage de l'anévrisme aortique, alors qu'auparavant le médecin pouvait déplacer l'appareil de quelques centimètres pour contrôler d'autres organes importants (prostate, pancréas, foie, reins).

Nous avons fait des contre-propositions, transmises à la Présidente du Conseil médical. Nous ne demandons pas le retour aux anciens programmes.

Nous ne demandons pas que certains examens soient effectués tous les deux ans. Mais nous sommes passés d'un extrême à l'autre : d'une fréquence théoriquement possible tous les deux ans à une suppression totale (NB : une seule colonoscopie virtuelle est autorisée pour toute la vie après 60 ans, et à condition qu'aucune n'ait été effectuée avant 60 ans).

Nous n'avons pas encore de réponse complète et définitive du Conseil médical qui tiendra une réunion en mars, après la clôture de ce VOX 106. Nous sommes

cependant pessimistes pour les raisons évoquées dans le VOX 105 page 24. Notamment parce que le Conseil médical veut appliquer au RCAM des recommandations internationales pour des programmes de santé publique d'une large population.

Cette position ne respecte pas l'article 72 de notre Statut qui ne se place pas dans la perspective d'une médecine préventive à grande échelle.

Le Statut ne mentionne même pas cette notion de médecine préventive : il spécifie « examens de dépistage », et ce pour une population limitée aux affiliés au RCAM.

Au niveau d'un pays, un grand nombre d'examen pour une large population ne présente pas un rapport coût/bénéfice favorable pour le système de sécurité sociale. Pour les affiliés au RCAM, en particulier de plus de 60 ans, c'est différent.

Nous continuerons à vous informer.

NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL DU PMO (voir page 32)



RCAM : DERNIÈRES NOUVELLES (SUITE)

PAR PIERRE BLANCHARD ET DIDIER HESPEL

DÉPISTAGE APRÈS MALADIE GRAVE EN RÉMISSION

Dans le VOX 103, page 26, nous avons annoncé que le RCAM rembourserait à 100 % les examens de dépistage d'une éventuelle récurrence d'une maladie grave en rémission.

Nous n'étions alors pas en mesure de préciser les modalités exactes de la demande à introduire pour bénéficier de cette décision prise par le Directeur du PMO.

Lors de la dernière réunion AIACE/PMO, nous avons eu quelques informations plus précises.

Tout d'abord, le système informatique pour les utilisateurs du RCAM en ligne n'est pas encore adapté à cette demande. Une procédure

ad hoc est donc prévue.

Pour pouvoir bénéficier de cette prolongation de prise en charge à 100 % des frais liés à une maladie grave reconnue en rémission, il est nécessaire de faire une demande — ce n'est pas automatique — accompagnée d'un rapport médical et d'une prescription indiquant les examens et consultations strictement nécessaires ainsi que la période dans le cadre du suivi de la maladie grave.

Cette demande fera l'objet d'une autorisation préalable à joindre à chaque demande de remboursements.

Les prestations médicales concernées doivent être strictement liées à la maladie grave déclarée précédemment auprès du RCAM.

COMPLÉMENTARITÉ

Son application aux anciens constitue toujours un problème grave, notamment pour des couples de pensionnés très âgés, expatriés depuis plusieurs décennies et se trouvant dans des situations souvent particulières. Son extension récente aux examens statu-

aires de dépistage a aggravé les désagréments des anciens affiliés concernés. L'AIACE continue de demander à l'administration de revoir cette mauvaise politique qui complique la vie et qui coûte cher aux affiliés et au PMO/RCAM.

ACCÈS FORMULAIRES, INFORMATIONS & RÉGLEMENTENTS

Depuis le 1er janvier, l'ancienne version de la page des retraités sur My IntraComm-ext n'est plus accessible. Pour se rendre sur le site My Intracomm des actifs, il faut désormais disposer d'un compte « Eu Login » (ex ECAS).

Pour un certain nombre de retraités, la suppression de ce site a pour conséquence qu'ils n'ont plus accès à toutes les informations qui s'y trouvaient, et notamment tous les textes réglementaires de base du RCAM (Statut, Dispositions générales d'exécution de la Caisse Maladie, etc.) ainsi que tous les renseignements pratiques de la Caisse Maladie et surtout les différents formulaires qu'ils pouvaient télécharger.

Lors de la dernière réunion AIACE/PMO l'AIACE a rappelé au RCAM que les anciens informatisés (ou pas) doivent avoir un accès aux textes, formulaires et règlements concernant leurs pensions et la caisse maladie.

L'administration du RCAM n'est pas en mesure de proposer des solutions simples dans un délai raisonnable en dehors du site My Intracomm :
<http://bit.ly/2m4mC1z>

L'AIACE internationale a décidé d'adopter une solution pragmatique afin de combler rapidement cette lacune. Les informations et formulaires sont désormais disponibles sur le site de l'AIACE internationale accessible sans mot de passe :
www.aiace-europa.eu

Une fois sur la page d'accueil du site, sélectionnez « Services », puis « RCAM en ligne » et tout en bas de la page, vous trouverez les liens vers des sources accessibles.

Actuellement, seules les versions anglaise et française sont disponibles, l'allemand suivra plus tard.

Ou directement :
<http://aiace-europa.eu/rcam-en-ligne/>

Les autres versions linguistiques pourront être postées par les sections sur leur site national dès que possible.

Le Statut des fonctionnaires et agents de l'UE ne s'y trouve pas encore, mais il peut être librement consulté dans toutes les langues officielles sur le site EUR-Lex à l'adresse suivante :
<http://bit.ly/2llgqRx>

et naturellement sur My Intracomm.

Plusieurs sections de l'AIACE ont pris la même initiative ou sont sur le point de la prendre. Il est toujours possible de s'adresser au secrétariat de l'internationale ou à ceux des sections qui feront parvenir aux demandeurs informations et formulaires avec les moyens disponibles. De plus, les contacts habituels auprès des trois bureaux liquidateurs (Bruxelles, Luxembourg et Ispra) peuvent également faire parvenir formulaires à la demande.

RCAM en ligne, My Intracomm accès par EU Login (ECAS)

La « caisse maladie en ligne » est de plus en plus utilisée par de nombreux anciens qui dominent les outils informatiques

et l'accès à internet. L'accès sécurisé au système est toutefois soumis à la procédure EU login (anciennement ECAS). La procédure est identique pour accéder à My intracomm : <https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/fr/Pages/index.aspx>

Les anciens qui ne souhaitent — ou ne peuvent — pas utiliser ce système peuvent toujours utiliser les demandes de remboursement sur papier.

Cependant, pour certains d'entre eux, la suppression du site « My Intracomm-ext » depuis fin décembre 2016 qui était plus simple avec seulement un « username » et un code, pose de nouveaux problèmes (voir ci-dessus).

DÉMÉNAGEMENT ET NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL DU PMO

Nouvel espace d'accueil

Il se situe au rez-de-chaussée du bâtiment MERO 41 avenue de Tervueren 1040 Etterbeek.

Il est ouvert à tous les affiliés actifs et pensionnés pour traiter les questions relatives au RCAM (Caisse maladie).

Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Pour des questions concernant votre pension, contactez votre gestionnaire (sur la fiche de pension) et convenez d'un rendez-vous dans cet espace d'accueil.

Deux boîtes aux lettres sont disposées à l'entrée du Bâtiment une photocopieuse sera installée dans l'espace d'accueil.

Nouvelles adresses courrier

Bureau liquidateur de Bruxelles et autres

Commission européenne
RCAM Bruxelles
MERO
1049 Bruxelles

PMO 4 (pensions)

Commission européenne
PMO 4 pensions
MERO
1049 Bruxelles



Les informations publiées sur ces pages n'engagent que l'Office de gestion et liquidation des droits individuels (PMO).
The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on these pages.

PMO NEWS

COMMUNIQUER PAR EMAIL AVEC LE PMO

La déclaration bisannuelle

Environ 10.000 pensionnés disposent d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone qui leur donne un accès en ligne aux informations de la Commission.

Profitez de cette opportunité pour envoyer à l'unité Pensions vos déclarations bisannuelles par mail.

Plus besoin de timbre, d'enveloppe ou de se déplacer jusqu'au bureau de la poste.
Comment faire?

Prenez une photo ou scannez votre déclaration bisannuelle complétée et joignez le tout à votre email adressé à PMO-PENSIONS-DECLARATIONS@ec.europa.eu

Si vous ne disposez pas d'adresse électronique, envoyez-nous la déclaration de vie et le certificat sous enveloppe à notre nouvelle adresse :

Pensions – MERO – B 1049 Bruxelles

L'email de votre gestionnaire

Pour vous permettre d'identifier et de communiquer électroniquement avec votre gestionnaire pension, son adresse e-mail de votre gestionnaire pension apparaît désormais sur la fiche de pension.

Your pension case handler email

To help identify your pension case handler, her/his email address is now displayed in the salary slip. Do not hesitate to contact her/him by mail.

La signature électronique

Suite à la généralisation de la numérisation des dossiers, la plupart des documents (décisions AIPN) envoyé aux pensionnés sont signés électroniquement. Cette signature a une valeur légale équivalente à la signature manuscrite.

The electronic signature

Due to generalised use of electronic or digitalised files, the majority of documents (AIPN decisions) sent to pensioners are now electronically signed. This signature has the same legal value as the handwritten signature.

Mon traitement est-il remboursable? Est-ce que je dois demander une autorisation préalable? Puis-je bénéficier d'une prise en charge? Vous trouverez les réponses à ces questions dans les pages RCAM de A à Z ! Entrer un mot

 Appareil auditif	 Arrêter de fumer	 Auxiliaires médicaux	 Chirurgie	 Consultations & visites	 Cure de convalescence
 Cure thermique	 Dentisterie	 Examens & analyses	 Frais funéraires	 Garde-malade	 Grossesse & accouchement
 Hospitalisation	 Infertilité	 Kinésithérapie	 Lentilles de contact	 Lunettes	 Maison de repos



AIACE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF FORMER OFFICIALS OF THE EUROPEAN UNION

DEMANDE D'ADHESION / MEMBERSHIP APPLICATION

*(à ne compléter que si vous n'êtes pas encore membre
to be filled in only if you are not yet a member)*

**Nom et Prénom (+ Nom de jeune fille pour les femmes mariées) :
Name and Forename (+ maiden name where applicable) :**

.....

N° de pension/Pension Nr :

Nationalité/Nationality :

Date de naissance/Date of birth :

Sexe/Sex : M F

Domicile (adresse complète/Full home address)

Rue/Street.....**n°/Nr**

Bte/Box.....

Code postal/Postcode : **Localité/Town :**

Pays/Country :

Téléphone/Telephone: **GSM/Mobile:**

Courriel/Email:

**Demande à adhérer à l'AIACE par l'intermédiaire de la Section (*) (normalement
le pays de résidence) / I hereby apply for membership of AIACE through the
national Branch (normally country of residence) :**

**J'autorise / Je n'autorise pas l'AIACE à utiliser mon adresse de courriel pour l'envoi
d'informations / I hereby give permission / I do not give permission to AIACE to use
this email address to send me information**

Dernière fonction exercée au sein des Institutions/Last post held with the Institution:

.....

**Dernière Institution dans laquelle vous avez travaillé/Institution where this post was
held:**

Période de service/Period of service : Du/From **au/to**

**Est-ce que vous avez une expérience/expertise particulière que vous souhaitez
mettre à la disposition de l'AIACE si le besoin se présente?/Do you have any
particular experience or skill that you would like to offer to AIACE if the need
arises?**

Fait à/Place **Date**

SIGNATURE :

A RENVoyer A / PLEASE SEND TO:
Secrétariat de l'AIACE Internationale
N105 00/036
105 Av. des Nerviens
1040 Bruxelles

(*) 15 Sections : Belgique/België – Danmark - Deutschland – Éire/Ireland - España - France – Ελλάς/Grèce - Italia –
Luxembourg - Nederland – Österreich – Portugal – Suomi/Finland – Sverige - United Kingdom

vie de l'aiace cocktail 16/01/2017



vie de l'aiace cocktail 16/01/2017



ASSURANCE HOSPITALISATION « GROS RISQUES »

COMMENT DEMANDER LE REMBOURSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'AIACE offre aux membres de l'AIACE une assurance hospitalisation complémentaire aux remboursements effectués par le RCAM. Vous pouvez télécharger une note descriptive de cette assurance sur le site de l'AIACE Internationale <http://aiace-europa.eu/assurances/>

PAR WILLY HOEBECK AIACE INTERNATIONALE GROUPE « ASSURANCES

L'une des caractéristiques importantes de cette assurance y est mentionnée, à savoir la possibilité pour le souscripteur d'opter pour l'une des deux formules offertes : "Hospitalisation suite à accident et/ou maladie" ou "Hospitalisation suite à maladie seulement".

Cette deuxième option (dont la prime annuelle est moins élevée) est intéressante surtout pour ceux/celles des membres qui ont souscrit également l'assurance "Accidents" qui, elle, suite à un accident, rembourse, sans limites, tous les frais médicaux.

La question de comment procéder pour demander le remboursement des frais d'hospitalisation nous est souvent posée.

La procédure est en fait très simple.

1. Préparez les justificatifs suivants : décompte RCAM, copie des factures de l'hôpital et des soins ambulatoires engagés 2 mois avant et 6 mois après l'hospitalisation.
Notez qu'en cas de "prise en charge" par le RCAM, le seul décompte suffit.
2. Téléchargez le formulaire de demande de remboursement : https://www.eurprivileges.com/sites/default/files/media/eurprivileges_form_claim_fr.pdf (FR) https://www.eurprivileges.com/sites/default/files/media/eurprivileges_form_claim_en.pdf (EN)
3. Remplissez et signez le formulaire.

4. Envoyez votre demande remplie et signée, accompagnée de toutes les pièces justificatives :

- soit en ligne, via vos pages web personnelles (si vous en disposez auprès de CIGNA)
- soit par courrier à Cigna MCC 082 Plantin en Moretuslei 299 B-2140 Antwerpen Belgique
- soit par email à claims082@eurprivileges.com

Pour plus d'explications, veuillez-vous rendre sur le site de CIGNA :

<http://bit.ly/2m4enT2> (FR)

<http://bit.ly/2mntYij> (EN)

Accueil Qui sommes-nous? Contact Français

Déjà assuré pour hospitalisation? **CONNEXION**

Cigna Eurprivileges

<https://www.eurprivileges.com/fr/accident>
<https://www.eurprivileges.com/fr/hospitalisation-former-staff-members>

Fonctionnaires en activité - Affiliats Fonctionnaires à la retraite - AIACE Demandes de remboursement Des questions?

Assurance accidents

Hospitalisation

Prolongez la couverture statutaire en cas d'accident après le départ à la retraite

Identique en tous points aux garanties offertes aux fonctionnaires en activité, l'assurance accidents collective vous garantit la même tranquillité d'esprit. Jetez un coup d'œil au tableau ci-dessous pour comparer cette assurance accidents spécifique à la couverture proposée par l'option 'Gros risques avec couverture accidents' de l'assurance hospitalisation.

Assurance accidents	Gros risques avec couverture accidents
---------------------	--

DES QUESTIONS?

Suis-je couvert à l'étranger? Puis-je payer par domiciliation? Y a-t-il un délai d'attente? Nous avons la réponse à vos questions

Lisez nos questions

2017, L'ANNÉE OÙ TOUS LES ESPOIRS (OU PRESQUE) SONT PERMIS

2016 s'est terminée par notre traditionnel repas de « Noël » organisé cette fois dans le décor exceptionnel de l'hôtel Wiltcher à Bruxelles. Victime de son succès, la section s'est vue malheureusement contrainte de refuser 80 personnes, le nombre de convives possibles étant limité à 170.

PAR RAFFAELLA LONGONI PRÉSIDENTE AIACE Be

Avec un agenda chargé et la perspective d'un nouveau Conseil d'Administration qui sera constitué le 28 mars 2017, les enjeux et les difficultés seront assez semblables à ceux du mandat précédent. En premier lieu, l'aide aux anciens en difficultés, toujours efficace grâce à l'équipe de nos bénévoles sociaux. Il faut souligner néanmoins le climat relationnel fertile et constructif avec les interlocuteurs du PMO, nos principaux partenaires pour les aspects les plus sensibles de la vie des retraités.

En effet, l'accord conclu avec le Bureau Liquidateur pour le traitement des cas complexes au niveau du RCAM a désormais fait ses preuves et l'aide sociale se confirme parmi nos activités les plus réussies.

Une fois n'est pas coutume, j'aimerais mettre les projecteurs sur les activités culturelles et de loisirs qui s'annoncent cette année. Au moment où j'écris ces lignes, la conférence du 16 mars par l'ancien Secrétaire général du Parlement européen, M. Julian Priestley, intitulée « Brexit : pourquoi, comment et quoi maintenant ? » a enregistré plus de 300 inscrits ! C'est dire si ce thème intéresse et inquiète les anciens !



Une autre conférence se tiendra le 28 avril prochain par notre collègue Alban De Vilpein sur le thème de la biodiversité dont



le titre captivant sera « Menaces sur la biodiversité, péril pour l'humanité ». En cette période si inquiétante pour la sauvegarde de notre planète, cette conférence revêt un intérêt particulier. Le 28 juin, deux éminents médecins chercheurs à la « Fondation Brugmann » donneront une conférence sur les nouvelles avancées de la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

Le 11 mai ce sera l'occasion d'un thé littéraire au cours duquel notre collègue Francis Wattiaux, ancien président de « AIACE Luxembourg et actuellement membre du Bureau de l'AIACE internationale nous présentera son livre "Le ciel et la Terre". Une conférence "insolite" est prévue début septembre avec Monsieur Vincent Eiffing, chercheur à l'UCL. Cette conférence — qui porte sur l'Iran, son histoire et son fabuleux patrimoine culturel — vise à informer les membres intéressés à un voyage fran-

chement "hors des sentiers battus" dans ce pays dont la richesse archéologique, architecturale et culturelle est simplement impressionnante.

À propos des voyages prévus avant les vacances d'été, citons les "Châteaux de la Bavière", du 23 au 28 mai et la visite du Centre ITER de

Cadarache du 11 au 14 juin, organisée avec la précieuse collaboration de notre collègue de l'AIACE-France, Monsieur Von der Hardt.

Ce dernier, en octobre 2015, avait donné au sein de la section une conférence intitulée "Les énergies du futur" et nous fera en juin une présentation du projet ITER. En tant que citoyens responsables

nous nourrissons tous l'espoir que la fusion devienne un jour une réalité ! Ajoutons à ce programme deux croisières, l'une en Norvège du 18 au 25 juin pour admirer le soleil de minuit à l'occasion du solstice d'été et la suivante sur la Moldau et l'Elbe, de Berlin à Prague au mois d'août.

Je me dois de citer aussi les succès remportés en matière de Méthode et Pensions que chacun connaît et qui pourraient se répéter à l'avenir si le recours contre l'application incorrecte de la Méthode en 2011 et 2012 devait se confirmer gagnant.

Pour le moment, je ne peux que remercier vivement toute l'équipe du CA sortant, souhaiter la bienvenue au prochain CA et espérer que la section Belgique puisse continuer à bien fonctionner avec une synergie efficace entre expérience des anciens et enthousiasme des néophytes.

DEUIL & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AIACE-France a perdu son ancien président, John Maddison, décédé le 30 janvier 2017. John Maddison était titulaire d'une licence d'enseignement en gestion et commerce de l'université de Manchester et d'un diplôme d'enseignement de l'université de Cambridge. Il a travaillé comme enseignant avant de rejoindre, en 1968, l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris en qualité d'attaché commercial. En 1973, il entre à la Commission européenne où il est successivement chargé des affaires industrielles, de l'agriculture et des questions liées à l'adhésion des nouveaux États membres. Il a été chef de la délégation de la Commission européenne auprès de la Norvège puis représentant permanent auprès de l'OCDE. John Maddison a présidé la section française de l'AIACE de 2008 à 2012.

PAR ISABELLE KARDACZ



John Maddison
ancien président de L'AIACE Fr

L'actuelle présidente de l'AIACE-France, Anne Harris, et plusieurs membres de l'association ont assisté aux obsèques de John Maddison qui est décédé entouré de l'affection de son épouse Danièle et de ses deux enfants.

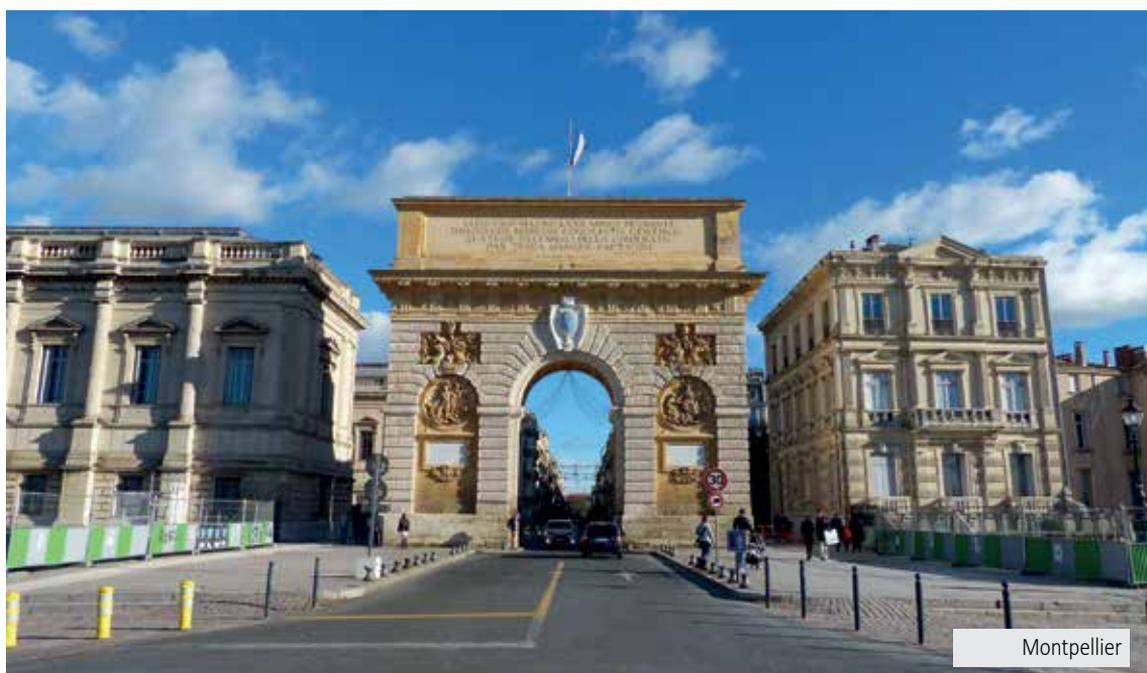
Prochaine assemblée générale de l'AIACE-France

Depuis quelques années, la section France « décentralise » ses assemblées générales, autrefois tenues à Paris. Après Nice, Bordeaux, Strasbourg, ce sera le tour cette année, de la belle ville de Montpellier, le lundi 27 mars

2017. Le matin, la députée européenne, Virginie Rozière, native de Montpellier, fera une intervention sur un sujet d'actualité. Yves Gazzo fera également un exposé sur les migrations en Europe. M. Gazzo a été Ambassadeur de l'Union européenne près le Saint-Siège, l'Ordre de Malte et les organismes des Nations Unies basées à Rome.



Virginie Rozière



Montpellier

DEN ÅRLIGE JULEFROKOST

Den årlige julefrokost er et højdepunkt i den danske sektion og dens popularitet stiger støt. Den er i de seneste år konsekvent afholdt i København, fordi erfaringen har vist, at vore medlemmer fra resten af landet gerne benytter lejligheden til juleindkøb, vennebesøg og familiehygge.

AF MARINA WIJNGAARD

For 2016 blev det så i Restaurant Skovshoved Havn. Det var en pragtfuld solskinsdag og stedet ligger smukt ud til vandet, og ikke mindst inden for offentlig transports rækkevidde med masser af parkeringsplads, hvilket var tiltrængt. Der kom 81 medlemmer, og det ville ikke have været muligt at finde plads til flere! Stemningen var høj, og maden var kopiøs – der var i alt efter bedste dansk frokosttradition 15 retter! For nogle kunne det godt blive svært at nå at få smagt på det hele, mens man taler med sine bordfæller. Da vi omsider forlod stedet kunne alle nyde den mest fantastiske solnedgang, mens de hyggelige samtaler fortsatte på kajen eller på hjemvejen. Det tager altid tid at sige farvel til venner og gamle kolleger, som man formodentlig først kommer til at se igen til generalforsamlingen på Møn.

<http://www.aiace.dk/Default.aspx>

The annual Christmas lunch is one of the main attractions for the members of the Danish section. Over the years, Copenhagen has been chosen as meeting place as many members from the rest of the country like to use the opportunity to do some Christmas shopping and visit friends and relatives.

In 2016, the board had chosen the Yachting Club Restaurant at Skovshoved with a view over the Sound. 81 members participated. True to the Danish Christmas lunch tradition 15 courses were served and for some it was difficult to get a taste of them all while talking with friends and former colleagues. As a final treat, everybody enjoyed the most glorious sunset over Skovshoved harbor while saying good bye and 'see you in April' at the general assembly on the island of Moen.

<http://www.aiace.dk/Default.aspx>



Secrétariat de l'AIACE internationale:
Anne-Pascale Descamps et Florentino Sotomayor
De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
N105 00/036
(avenue des Nerviens 105 – 1040 Bruxelles)

Tél. : + 32(0)2-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu



A QUIET PERIOD, BUT...SOME WORRY

AIACE UK have had a quiet period since the last VOX. The only times we have got together have been a meeting of the Oxford Group, and the committee's annual New Year lunch. However, just as the buds are appearing on the trees, so plans are being prepared for the year ahead. The North Group is meeting in Harrogate in March, the next meetings in Edinburgh and Bristol are being planned, and so is a meeting of a new group in Cambridge.

BY RICHARD HAY CHAIRMAN

Almost all of us continue to feel regretful (and for myself I would add, ashamed) about withdrawal, and regret the UK government's determination to insist on withdrawal whatever the terms. There seems to be no sign of willingness to pause and reflect. I ruefully console myself with the fact that had the referendum result been the opposite by a similar small margin, the violent criticism of the EU would not have stopped; only a large majority in favour of staying would have settled the matter, and that was sadly never likely.

Of course, on the substance no discussions are happening until the UK has actually applied to leave, but this is now going to happen in the coming weeks. Meanwhile we exchange amongst us such information as



Jonathan Faull

As a branch, we have also continued to deal with the usual range of enquiries that our members (and others) produce. We remain grateful for the help and understanding we meet in the Settlements Office in Ispra and in the DG-HR services in Brussels. The biggest issue we are dealing with at the moment is preventive medicine. The change in the range of tests the new screening requires, and the inclusion of some new techniques of examination, has meant that clinics that

used to provide screening are now finding it harder to arrange, and availability of screening was reduced as a result. AIACE has been working hard with PMO to solve this and we think that together we may have achieved this.

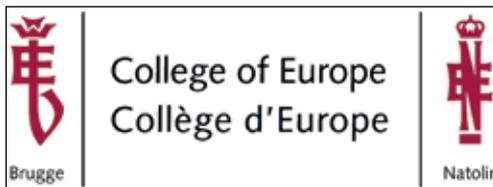
A more positive note was seen at a gathering of UK scholars at the College of Europe. Some years ago, the UK government withdrew funding for scholars from the UK to study at Bruges or Natolin. So, a group of people set up a fund to help people still to go from the UK; they did so in memory of Sir Roy Denman who was of course a Director General in the Commission and an EU ambassador.

The fund has now reached its tenth year, and is sending five scholars a year. A reception was given for all UK scholars over the years, which was addressed by Jonathan Faull, the just retired Commission Director General who was himself a College of Europe scholar in the 1970s.



Harrogate

we have about the effects of the UK's withdrawal of EU staff and pensioners.. We also develop contacts with others concerned (the EIB, and agencies). And we try to help people who will be affected who are trying to decide what to do (for example, people nearing retirement who wonder whether they should return to the UK or continue to live at their place of work).



HAPPY BIRTHDAY, EU!

Mit der Wahl von Alexander Van der Bellen zum Bundespräsidenten hat nicht nur die längste Wah-lauseinandersetzung in Österreich, sondern auch die Hysterie um ein „gespaltenes Österreich“ ein Ende und es ist wieder Ruhe eingekehrt. Trotzdem versorgt uns die Innenpolitik weiterhin eifrig mit genügend Stoff für Diskussionen und Kopfschütteln.

VON KARL G. DOUHLIK

Wir selbst als Sektion sind vor Weihnachten noch tief in die Geschichte Wiens zurückgegangen und haben die ältesten profanen Fresken, die Neidhardt-Fresken aus dem späten 14. Jahrhundert in einem Bürgerhaus in der Wiener Innenstadt besucht. Die Darstellungen der vier Jahreszeiten und die eindrücklichen, aus dem Leben gegriffenen Szenen sind ein beredtes Zeugnis mittelalterlicher Kunst und Lebensweise und wurden durch Musikstücke aus dieser Zeit noch verdeutlicht.

<http://www.wienmuseum.at/de/standorte/neidhart-fresken.html>

Unsere nächste Kulturveranstaltung wird ebenfalls in Wiens Vergangenheit führen und soll uns die vielen Sagen, welche sich rund um unseren „Steffl“, den Wiener Stephansdom ranken, näher bringen. Danach wollen wir wieder eine Veranstaltung mit politischem Inhalt organisieren, diesmal sogar in Zusammenarbeit mit dem Haus der EU! Als Titel haben wir gewählt „Happy Birthday, EU! 60 Jahre und noch immer nicht erwachsen?“ Neben einem Rückblick auf die Erfolge der europäischen Integration soll erörtert werden, welche Maßnahmen auf europäischer Ebene nötig sind, um im globalen Umfeld ein sozial ausgewogenes Wachstum zu fördern und damit Sicherheit und Frieden zu sichern und welche Bedeutung die EU für die jungen EU-Bürger und Bürgerinnen hat?



Vienne Cathédrale St Etienne

Prominentester Podiumsteilnehmer wird der erste österreichische EU-Kommissar, Franz Fischler, sein.

Er ist seit kurzem auch Ehrenmitglied unserer Sektion, in Anerkennung seiner Verdienste als Kommissar und sein Wirken für unsere Sektion.

Letztlich nimmt unsere heurige Generalversammlung in Graz bereits konkrete Formen an. Bei Erscheinen dieser Ausgabe werden Termin und Programm bereits feststehen. Wir wollen wieder ein interessantes Programm bieten und hoffen auf zahlreiche Teilnahme!



Neidhart Fresken

AIACE ESPAÑA AS SPECIAL GUEST IN THE "ROUND TABLES ON THE EU" ORGANISED BY THE UNIVERSITY OF ALCALÁ DE HENARES

Professor Giménez Piernas and the Universidad de Alcalá de Henares have organised a series of seminars on the current state of the European Union. The Spanish branch of the European Movement is a key co-sponsor of these seminars, and the University's Vice-President, Professor Aldecoa, is also directly involved

BY ALFONSO GONZALEZ FINAT.

The seminars, which are being hosted by the European Commission Office in Madrid between February and May this year, have already attracted large numbers of participants. It is fair to say that the challenges posed by Brexit and by the forthcoming elections in a number of key Member States have generated some lively discussions.

As a "special guest" in these seminars, AIACE España has been an active participant in the various sessions. Our President, Joaquín Díaz Pardo, and several other members have taken part in the debates.

The format of the seminars sees an introductory speech by a well-known Spanish figure in the field of European affairs followed by an open tour de table.

Guest speakers to date have included:

- ❑ Marcelino Oreja Aguirre, the former European Commissioner, whose presentation focused on the need for a EU hard-core as a new driving force for Europe
- ❑ former Presidents of the European Parliament Enrique Barón Castro and José María Gil Robles

Mr. Barón called for the Spanish Constitution to explicitly include a formal link with the Treaty on European Union (as is already the

case in Germany), whilst recognising the scale of the challenges facing the Union.

Mr. Gil Robles gave an overview of the EU's financial resources, and analysed the key issues at stake in the years ahead. He placed great emphasis on what he saw as the essential need for a proper EU budget. Although he also acknowledged the extent of the present difficulties facing Europe, he described himself as a "European optimist" and was confident that Europe would eventually find a way through, as has been the case for the past sixty years.

The active involvement of AIACE España in events such as these highlights once again the mutually beneficial nature of co-operation with organizations like the Academia and the European Movement. This has been one of the guiding principles of AIACE España for many years, and indeed such active engagement with other institutions builds on the work initiated and fostered on the part of AIACE by our late and much lamented President Pablo Benavides (RIP). It is noteworthy that all three keynote speakers to date, Messrs. Oreja Aguirre, Barón Crespo and Gil Robles, are honorary members of AIACE España, and the latter is also a member of the AIACE España Board.

Javier Solana has already been announced as a keynote speaker at one of the forthcoming seminars.



Robles, Former President of the European Parliament, with two Professors from the University of Madrid

THESSALY TOUR - SPORADES ISLANDS, PELION, TRIKALA & PLASTIRA LAKE (11-21 SEPTEMBER 2017)

ΔΕΣΠΟΙΝΑ ΒΑΜΒΑΚΙΔΟΥ - ΠΡΟΕΔΡΟΣ

Get to know "MAMA MIA" islands and Pelion, the place that became the scenery of the famous Hollywood Musical!

AIACE HELLAS is delighted to welcome you to a memorable programme in Thessaly, the land of Centaurs!

Dear Friends and Colleagues, two years already gone, since our unforgettable excursion to Kosta Navarino, we think time is ripe for you to join us once more and enjoy bright sun, beautiful Greek beaches, natural sceneries, monuments and the famous traditional Greek cuisine & hospitality!

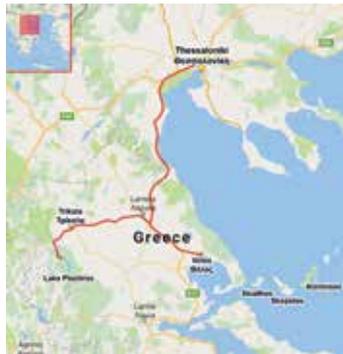
We will visit the Beautiful Island of **Skiathos** and experience the traditional islandic Greece! Beautiful beaches, scenic alleys, historic monuments and local tastes are waiting for us!

We will discover the House of the legendary Greek writer Alexandros Papadiamantis and visit Bourtzi, the famous peninsula that separates the naturally shaped port of Skiathos in two parts.

What you may have heard about the magnificent **Skopelos** Island is true! The Aegean view at the medieval Castle will dazzle you and we will have the chance to visit Saint Ioannis Chapel, where we will find amazing landscapes and the picturesque chapel that became the scenery of the famous Hollywood Musical "Mama Mia".

We will experience the Mountain Greece and visit the Mountain of Centaurs, in **Pelion**. An amazing landscape where the mountain meets the sea and the bedazzling view will leave you speechless! We will also enjoy the famous Greek hospitality at the small traditional villages at Pelion Mountain.

We will visit the **Plastira Lake**, also known as "Little Switzerland", because of the amazing landscapes and its incomparable natural beauty that captivates the mind at first sight, and the Botanical Garden at Neohori, which offer an idyllic view of the lake. Elevated by 1350, we will be able to see the successive fjords of the islet Niaga and the panoramic splendor of the lake with the high mountain summits painted at the horizon's edge.



Seize the opportunity to experience an unforgettable 10 days visit and gather numerous beautiful memories from the Greek adventure!

For more information, Package prices, registration or any inquiry please visit:
<http://artion.com.gr/news/aiacehellas>

A promotional poster for the Thessaly Tour. At the top, there is a logo with a stylized 'a' and the text 'HELLAS AIACE'. Below the logo, the title 'Thessaly Tour' is written in large, bold letters, followed by 'Sporades Islands, Pelion, Trikala & Plastira Lake' and '11-21 September 2017'. The main body of the poster is a collage of various scenic images: a night view of a city, a coastal town, a white church on a hill, a turquoise bay, a medieval castle, a dog, a beach, a modern building, a mountain village, a stone bridge, a fjord, a lake, a church tower, and a panoramic view of a lake with mountains. At the bottom, there is a blue banner with the text: 'Get to know "MAMA MIA" islands and Pelion, the place that became the scenery of the famous Hollywood Musical!' and 'For more information, package prices, registration or any inquiry please visit: http://artion.com.gr/news/aiacehellas'.

SECTION SWEDEN IS CELEBRATING 10 YEARS IN MAY WITH A BOOK!

In order to celebrate 10 years of existence we invited all our members to write about their experiences from working in the EU institutions. Out of our around 180 members we got 30 contributions which have now resulted in a book called 'Brussels' from the inside – EU officials remember. The book is written in Swedish and printed by the OIB – thanks to cooperation between AIACE International and the Commission.

BY MARIANNE HILDEBRAND

One of the interesting features of this book is that it gives an overview of a wide range of functions within the institutions, from Commissioner and Director General to secretary, from ambassador to translator and all kinds of functions in between, from the Commission to the EP. Although the contributions are quite personal, together they give a broad picture of how it is to work for the EU – with all the satisfaction from having contributed to the development of the European agenda.

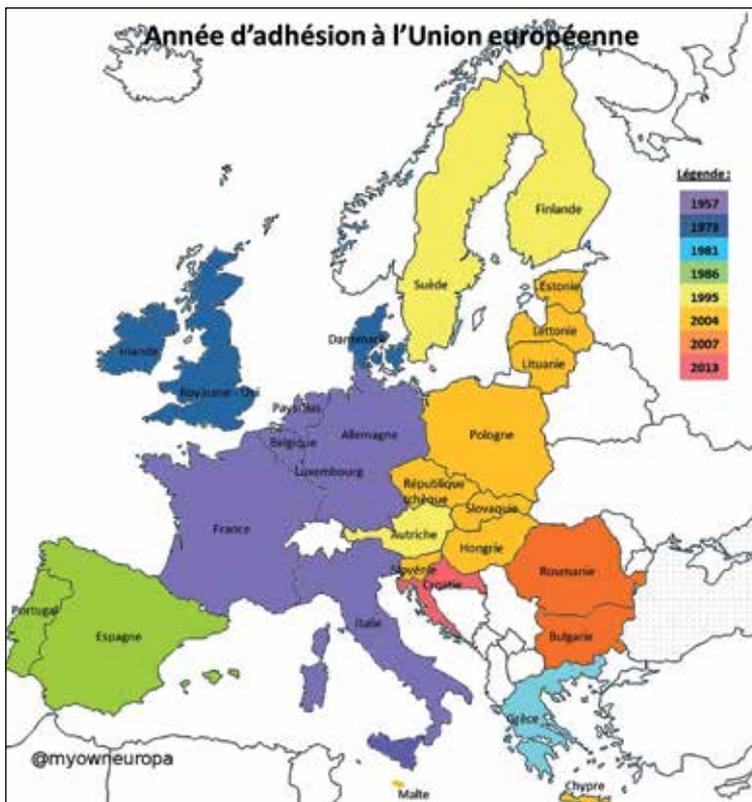


Stockholm

Some examples: *With effort but together; A female politician in the men's world; To go sailing with J-C Juncker; Monti, Wallström and me; To work for a 'Citizens' EU'; The*

amazon in the Commission; Task Europe; My best time was then...; A small Swede in the big Europe; This is how I qualified for membership of the AIACE; Auditor and "pi-

oneer" in a period of transition; Education was my vocation – sport was a pleasure; From chaos to clarity and responsibility; Longing for the 'West'; The struggle for the words; Behind the glass wall in the EU; From secondary school teacher to director in Luxemburg; Everything has to be correct; Results after 19 years of EU service.



The overall impression from the contributions is that most of us were enthusiastic about working for the EU cooperation but quite surprised at the differences we encountered in the working environment and administrative culture. The cultural differences were a challenge which was met with more or less success but in general with great effort. In conclusion, the experiences described are very positive!

The book will now be distributed to the members of the Section as well as to Swedes who are still active in the institutions. It will also be of interest to those who are in the process of being recruited to the institutions. Who knows, it may also give a valuable insight to those in charge of EU matters in the Swedish Ministries and thus contribute to a better understanding for how working for the EU is functioning?

EUROPÄISCHE KULTURHAUPTSTÄDTE 2017 IN ACTION: AARHUS UND PAPHOS

Mit spektakulären künstlerischen Aktionen haben die beiden Europäischen Kulturhauptstädte des Jahres 2017 – Aarhus in Dänemark und Paphos (griechisch: Pafos) auf Zypern - Ende Januar ihre Präsentationen zu dem wohl wichtigsten Jahr in ihrer langen Kulturgeschichte gestartet.

VON EGON C. HEINRICH

Aarhus eröffnete die Feierlichkeiten am 21. Januar mit der Aufführung einer Wikinger-Saga auf den Dächern der Stadt. Ehrengäste waren die dänische Königin Margarethe II. und der EU-Kommissar für Bildung, Kultur, Jugend und Sport, Tibor Navracsics. Er erklärte bei der Eröffnung in Aarhus: „Der Titel „Kulturhauptstadt Europas“ bietet eine einzigartige Möglichkeit, um Gemeinschaften über die Kultur zusammen zu bringen und starke lokale, europäische und internationale Partnerschaften für die Zukunft zu schmieden. Ich wünsche Aarhus und Paphos allen erdenklichen Erfolg für das Jahr 2017“.

Motto für Aarhus 2017: Wikinger und Rethink

Das am westlichen Rande der Ostsee, nämlich am Kattegat gelegene Aarhus hat als

zentrales Thema für sein Programm „Let’s Rethink“ gewählt. Dies soll bedeuten, dass man im Norden der EU in einem kulturellen Laboratorium nach alternativen Lösungen für Gegenwart und Zukunft suchen und sie auch finden will; dabei sollen bisherige Lösungen überdacht, ja hinterfragt werden. Dies klingt nach einem hohen Anspruch, den eine so kleine Stadt auch im Rahmen eines so wichtigen Jahres wohl kaum erfüllen kann. Ein geplantes „Creativity World Forum“ wird internationale Künstler nach Aarhus bringen und die Stadt kann dann einen Beitrag zu einem „Year of Change“ und zu einer „World of Culture“ leisten. Politische Leitmotive sind Sustainability, Diversity und Democracy.

Aarhus hat großen Wert auf die Beteiligung der Bewohner der Region Midtjylland vor und während des Kulturhauptstadtjahres gelegt. Mehr als 10 000 Bürger und Bür-

gerinnen aus 18 Gemeinden der Region wurden in das Programm einbezogen. Diese Bürgerbeteiligung soll auch nach 2017 fortgesetzt werden.

Motto für Paphos 2017: Linking Continents - Bridging Cultures

In Paphos fand die Eröffnungsveranstaltung am 28. Januar nicht auf den Dächern der Stadt, sondern als großes Open Air Festival auf einer Freilichtbühne statt. Daran nahmen übrigens auch Künstler aus dem noch immer von türkischen Truppen besetzten nördlichen Teil der Insel Zypern teil. Dies wäre wohl nicht möglich gewesen ohne die zur gleichen Zeit unter dem Schirm der UN laufenden Verhandlungen über eine politisch-administrative Wiedervereinigung der Insel, die ja seit 1974 geteilt ist. Die Eröffnung wurde vom Staatspräsidenten Zyperns, Nicos Anastasiades und dem EU-



Aarhus

europäische kulturhauptstädte

Kommissar für Humanitäre Hilfe und Krisenmanagement, Christos Stylianides, vorgenommen.

Das an der Westküste des EU-Mitgliedslandes Zypern gelegene und auch als Urlaubsort beliebte Paphos ist die kleinste Stadt und die erste auf Zypern, die bisher den Titel „Europäische Kulturhauptstadt“ erhalten hat. Sie hat dies vor allem ihrer reichen kulturellen und architektonischen Vergangenheit von der Antike bis heute zu verdanken. Ausserhalb der heutigen Stadt kann man einen riesigen Park mit archäologischen Bauten und Schätzen besichtigen. Auf diesem Hintergrund soll die gesamte Stadt 2017 zu einer weiträumigen Freilichtbühne, einer Oper Air Factory werden. Angesichts der geographischen Lage im östlichen Mittelmeer, in der Nähe zur Türkei, zu Syrien, zum Libanon, zu Palästina, Israel und zu Ägypten wurde als politisch-kulturelles Motto „Linking Continents – Bridging Cultures“ gewählt. Bis Ende des Jahres sind 150 Projekte und 300 künstlerische Aktionen geplant. Paphos ist übrigens bereits 2012 von der Kommission mit dem Melina Mercouri Prize ausgezeichnet worden. Dies war auch das Jahr seiner Bewerbung um den Titel.

Broschüre zum 30jährigen Jubiläum der Initiative von Melina Mercouri

Die ehemalige griechische Kultusministerin Melina Mercouri hat bekanntlich im Jahre 1985 die Auszeichnung „Europäische Kulturhauptstadt“ vorgeschlagen. Inzwischen konnten sich mehr als 50 Städte mit diesem Titel schmücken. Aus Anlass des 30jährigen Jubiläums ist die Broschüre „European Capitals of Culture – Thirty years of achievements“ erschienen.

Für das Jahr 2018 wurden Valletta auf Malta und Leeuwarden in den Niederlanden ausgewählt, 2019 bekommen Plovdiv in Bulgarien und Matera in Italien den Titel, im Jahre 2020 sind es dann Rijeka in Kroatien und Galway in Irland. Es ist geplant, dass dann im Jahre 2021 gleich drei Städte ausgewählt werden dürften: Temeswar in Rumänien, Elefsina in Griechenland und Novi Sad in dem Kandidatenland Serbien.



Für weitere Informationen:

www.aarhus2017.dk

www.pafos2017.eu



LE COURRIER DES LECTEURS

La saga du CETA

« J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de la relation faite par VOX de la saga du CETA, en ce compris les avis éclairés et argumentés de nos collègues, Jean-Guy Giraud et Pieter — Jan Kuijper, tous deux éminents juristes. Mais précisément il n'y a pas que le droit dans cette affaire.

Derrière le CETA, il y avait surtout le TTIP que pour ma part j'ai combattu vigoureusement d'entrée de jeu, notamment parce que je pensais qu'il constituait un jeu de dupes pour l'Europe : prétendre construire « un marché intérieur transatlantique' — ce sont les mots de Karel de Gucht — alors même que l'UE n'a pas encore réalisé son propre marché unique dans l'énergie, la finance, les télécommunications, le numérique et les industries de défense, tous secteurs stratégiques dominés de la tête et des épaules par les grandes firmes oligopolistiques américaines, était un pur non-sens. Imagine-t-on un instant quelle tête tireraient aujourd'hui les Européens si l'échéance de 2015 initialement fixée par la Commission pour la conclusion du TTIP avait été tenue et s'il nous fallait aujourd'hui gérer ce marché intérieur transatlantique' avec l'Administration Trump ? Terrible erreur stratégique qui loin de renforcer l'Alliance atlantique, la déforcerait davantage, tout en n'amenant ni croissance ni emplois.

Bref, si le CETA a suscité tant de méfiance du côté wallon, c'est parce que le Parlement de Wallonie a réalisé que notamment le tribunal arbitral, même dans sa version révisée pour le Canada — mais soigneusement tenue en son état initial dans la version TTIP — servirait de précédent pour le TTIP.

La Commission a joué ici les arroseurs arrosés : elle a voulu utiliser le CETA — au demeurant un bon accord avec un État proche, notamment de la Wallonie à travers le Québec — pour créer un précédent pour le TTIP. Elle a, il est vrai, amendé sa proposition initiale — qui n'eût jamais dû être en cet état — pour tenir compte de l'hostilité croissante de la société civile, acteur incontournable en la circonstance, mais la dynamique de questionnement de la politique commerciale de l'UE était déjà en route...

Pour ma part dans mes auditions au Parlement de Wallonie comme dans les médias, j'ai toujours questionné le caractère confédéral la procédure de ratification des traités en Belgique. Mais je dois constater que le sérieux avec lequel le Parlement de Wallonie a traité le dossier a rendu service à la cause de l'éveil d'un démos européen et contribué à améliorer le Traité pour le bénéfice de tous les Européens. Par ailleurs, j'ai toujours soutenu le principe de la ratification par le seul Parlement européen, mais à une condition, c'est que l'élargissement du champ de la politique commerciale s'accompagne d'un renforcement organique de l'UE qui en est le préalable, notamment l'achèvement du marché unique et la constitution d'un mécanisme effectif de compensation des gains et des coûts de la libéralisation commerciale entre États-membres gagnants et perdants comme cela existe chez tous nos grands partenaires commerciaux. Si l'UE entend s'affirmer comme une grande puissance commerciale, en avoir le poids et la crédibilité, elle doit

pousser plus avant son intégration politique, sinon la politique commerciale marche plus vite que la musique et la Commission perd encore davantage la confiance de l'opinion.

Enfin cette affaire pose une fois de plus le problème de la communication de la Commission.

Ce n'est pas affaire de moyens, car là-dessus on ne lésine pas, ni au Charlemagne ni au Berlaymont. C'est affaire d'État d'esprit. Je l'ai souvent déploré en interne jadis. La Commission parle, le cas échéant répète, voire répète encore, mais elle n'écoute pas. Elle sait. C'est dans ses gênes. Passer de la propagande au dialogue est un cap qui reste à franchir au Berlaymont. Un mot encore sur le Parlement européen. Il est le grand absent de cette saga. IL n'a pas compté et il ne comptera pas aussi longtemps qu'il sera plus sensible aux consignes des capitales qu'aux interpellations de l'opinion citoyenne. Dans des matières comme la politique commerciale, le Parlement fonctionne davantage comme un Coreper 3 que comme un forum confrontant des visions politiques transnationales sur l'Europe. C'est en particulier vrai du PPE et du PSE noyautés par les représentants de la grande coalition à Berlin. Navrant, mais indéniable. Le Parlement gagnera en crédibilité lorsque ces groupes fonctionneront en partis politiques européens et non en agrégats de délégations nationales. Alors, et une fois que l'UE aura progressé dans son unité politique, il sera possible de lui réserver l'exclusivité de la ratification.

Voilà le point de vue complémentaire que je tenais à communiquer à VOX. Il est susceptible de retenir l'attention de nos collègues qui s'interrogent sur le pourquoi profond de la désaffection inquiétante de l'opinion vis-à-vis de l'Europe. Nous devons apprendre à penser en dehors des clous. Notre expérience nous fait obligation de parler franc maintenant que nous sommes libérés de notre devoir de réserve. Ce serait une erreur de la part des Anciens de se faire les porte-parole du discours officiel. Ce nous est un devoir de dire ce que nous pensons et tant mieux si nous portons des différences dans le débat européen. À notre façon, nous sommes maintenant un corps de la société civile européenne organisée, un levain dans la pâte du démos européen ».



Pierre Defraigne

Pierre Defraigne



« La logique institutionnelle des Traités prévoit que la position et le vote de chaque État au sein du Conseil soient exprimés de façon unitaire par le représentant de chaque gouvernement. Ceci implique que, avant de se prononcer sur une décision européenne, ce gouvernement procède à tous les consultations et arbitrages internes (formels et informels) nécessaires puis arrête la position qu'il défendra à Bruxelles.

Lorsque — exceptionnellement — le Traité prévoit une ratification de la décision européenne par chaque État membre, « selon ses dispositions constitutionnelles propres », il est de la responsabilité de chaque gouvernement de tout mettre en œuvre pour obtenir — de sa majorité parlementaire — le vote de la loi autorisant cette ratification. Il est des cas où la Constitution même d'un État exige l'accord (parfois unanime) d'instances décentralisées sur lesquelles le Gouvernement central n'a pas de prise directe. Ce peut notamment se produire dans certains (mais pas tous) des États membres à caractère fédéral. Une telle situation comportant des risques évidents de blocages des décisions européennes elles-mêmes, il est de la responsabilité de ce gouvernement central d'associer — ex ante et le plus étroitement possible — les instances décentralisées à la préparation/négociation de la décision européenne concernée. En fait, le bon fonctionnement du Traité présuppose que chaque gouvernement représenté au Conseil dispose du droit de dernier mot sur la position/décision de l'État concerné.

Lorsque ce dernier doit recourir à des procédures parlementaires (ou, pire, référendaires) internes pour confirmer ou infirmer sa décision, on introduit un élément d'incertitude voire de blocage incompatible avec le fonctionnement d'une Union de 28/27 États membres. Pour le dire simplement, la bonne logique institutionnelle exigerait que « chaque gouvernement soit maître chez lui »... On pourrait aussi ajouter que le principe de délégation de souveraineté qui régit le système européen doit être valable pour toutes les instances nationales, y compris parlementaires et décentralisées. Sur le fond du dossier CETA, je rejoins largement les observations de Pierre Defraigne : « qui trop embrasse mal étreint ». Vouloir édifier, par un accord commercial, un « Marché unique et/ou un Partenariat transatlantique » était une ambition déplacée et démesurée que — soit dit en passant — les gouvernements auraient pu freiner en temps utile. Dommage cependant que le Canada ait été « la victime » collatérale d'une manifestation de méfiance qui visait plutôt les États-Unis.

Il est souhaitable que le prochain arrêt de la Cour mette un peu d'ordre dans la poursuite de la politique commerciale de l'UE — laquelle doit tout de même demeurer un puissant levier économique et politique international à la disposition de l'UE et donc de ses États membres ».

Jean Guy Giraud



Pascal Lamy

Enfin un peu de logique institutionnelle !

« Merci à JGG de nous rappeler qu'il y a comme une différence entre l'Union européenne et la juxtaposition de quelques animaux westphaliens n'ayant renoncé à rien de leur souveraineté ; en particulier une obligation de coopération.

Quant au TTIP, autre affaire, il y a bien d'autres raisons de s'y intéresser que les propos de « D

G » ; avec un avocat pareil, même pas besoin de procès : on est condamné d'avance ».

Pascal Lamy



« J'ai beaucoup aimé ces échanges et je remercie J-G Giraud d'avoir éclairci l'aspect institutionnel de manière magistrale.

Les questions institutionnelles ne poseraient (donc) pas problème. À Bruxelles, malgré les grandes lacunes et imperfections du Traité de Lisbonne, nous avons sur le papier une « constitution » apparemment solide. Ce Traité nous permettra, comme l'a permis la constitution de la 5e République en France, de survivre à des carences de gouvernement prolongées.

Or, même si les fondements de la structure ne sont pas (trop) en cause, demeure la question de la capacité de gouverner de ceux qui sont censés le faire, à Bruxelles et dans les capitales.

Parlons un peu du fond, revenons un peu aux sources. Quelles que soient les raisons véritables de la révolte wallonne, nous assistons à l'épuisement du modèle d'affaires (business model, en bon français) européennes en matière de relations économiques extérieures. Conçu au début des années 1990, il était le reflet des ambitions conquérantes d'une partie importante de l'industrie européenne qui voyait dans le libre échange le moyen d'expansion qui lui manquait ici. Les temps ont changé, heureusement pas pour tous, mais l'irruption chinoise a changé la donne. Il y a un sentiment diffus que l'Europe n'est pas là pour défendre les intérêts de son industrie et l'emploi, mais pour poursuivre des chimères dogmatiques d'ouverture tous azimuts. Trop de néo-libéralisme tue le libéralisme. Le reproche classique, comme quoi la Commission sait négocier, mais qu'elle n'est pas très bonne pour faire respecter les accords ainsi obtenus, est devenu plus vrai que jamais. Tout le « Angst » exprimé autour de l'expiration récente d'une période de transition pour l'application de certaines procédures antidumping à la Chine aurait pu être évité, et nos relations avec ce pays remises sur des rails autrement plus utiles, si l'Europe décidait d'exiger de la Chine qu'elle respecte toutes les promesses de son protocole d'accession à l'OMC. Mais cela ne se fait pas et on poursuit encore une autre chimère, la négociation d'un accord sur l'investissement avec ce pays.

En lieu et place d'une politique commerciale qui serait le reflet



Mogens Peter Carl

des intérêts européens tels qu'ils ont évolué, nous avons des politiques extérieures qui sont plutôt le reflet d'une poursuite pavlovienne d'un modèle d'affaires suranné, avec un programme de négociation d'accords de libre-échange couvrant la majeure partie du globe. Parmi les causes de cet engouement, ajoutons le désir de certains États membres de voir l'Union se diluer encore plus dans un vaste ensemble transatlantique, voire mondial. J'aimerais, ironiquement,

entendre les amateurs du TTIP chanter encore maintenant les louanges du « rapprochement réglementaire » entre l'UE et l'Amérique de Trump. Cela viendra peut-être, au titre de la déréglementation...

Il y a un sentiment diffus comme quoi l'Union européenne est devenue une auberge espagnole, ouverte à tous les vents, dans des domaines allant du commercial à l'immigration, passant par l'investissement étranger et les achats publics, incapable d'offrir les protections traditionnellement fournies par les « animaux westphaliens », et que ceux-ci ne peuvent plus offrir pour cause de transfert de « compétences » à « Bruxelles » (et même sans ce transfert, on peut aussi se demander s'ils en étaient encore capables sur le plan politique).

Pour moi, le jeu d'Astérix de la Wallonie, hormis ses motifs de politique locale, est aussi une manifestation de ce ras-le-bol, d'un sentiment d'aliénation. La bonne réponse à cela ne relève pas d'un meilleur usage du Traité, mais d'une meilleure compréhension de ce que l'on attend de l'Europe. Nous avons perdu une partie importante de l'opinion publique, au moins en France. Et sans ces

deux-là (la France et l'opinion politique), l'Europe restera coincée, entre les rêves du passé et son impuissance actuelle. Son avenir se jouera ici, en France, au mois de mai prochain. Comme on l'a vu ici et là, le sentiment d'aliénation a mené les électeurs à de drôles de choix, dans deux pays qui ne sont pas connus pour leurs tendances révolutionnaires. Et ici ?

Veillez me pardonner la violence de mes propos, qui ne sont dirigés contre aucune personne en particulier, mais contre la dérive d'un navire à la conduite duquel nous avons participé, chacun à sa façon, pendant nos « meilleures années », mais pas pour le voir échouer dans les années qui viennent ».

Mogens Peter Carl



« Ton jugement compte double ou triple. Le fait est que le « business model » de la politique commerciale a changé. Certes le commerce garde sa fonction transformative irremplaçable, par lequel il contribue à la productivité. Mais d'un côté, il n'arrivera pas à compenser le déficit de croissance nourri par les politiques d'austérité. Commençons donc par en finir avec celles-ci notamment avec la mutualisation et la restructuration de la dette. De l'autre, comme le progrès technologique, le commerce génère des inégalités qu'il faut gérer. L'Europe ne veut rien en savoir. Ce n'est pas de sa compétence. L'ennui c'est que les gens ne font pas ce raisonnement et c'est la politique commerciale qui porte le chapeau. La politique commerciale ne peut pas continuer à marcher plus vite que la musique. L'intégration politique doit la rattraper. Entre temps la politique commerciale est une cible toute désignée. Et mon Dieu comme la Commission se défend mal. Et comme la Commission Inta du PE dessert la cause de l'Europe en prenant ses instructions dans les capitales. On ne peut pas toutefois plus ici ignorer la faiblesse des acteurs. Cela compte aussi hélas ».

Pierre Defraigne

Article "Baltic Sea Region" (VOX 105 page 40)

"I enjoyed reading the article 'Baltic Sea Region' by Gudrun Waldenstrom in Vox 105. However, as a former Commission official, I was surprised to see no mention whatsoever of the role of any of the European Parliament, which launched the original concept, the European Council, which requested the European Commission to develop the strategy, or the Commission itself which, after a year's very intensive work prepared the strategy and action plan which led to the initiatives well described in the article. In particular, the three pillars (goals) and the 'Three No's' described in the article were drafted by the Commission on the basis of extensive consultations with all parties in the region. The Swedish Presidency of 2009 and the other Member States concerned were all essential partners, indispensable in converting the words of the strategy to actions on the ground, but all parties – governments, regions, NGOs – were outspoken in their acknowledgement of the key

role played by the European institutions, not least the Commission. The same procedure and, to a considerable extent, the same results apply to the other three macro-regional strategies mentioned.

I think this is important because we have just seen in the UK what happens when people and actors who should know better fail to recognise the very positive contributions of our European actions and only speak of the negative ones. Initiatives such as the European Union Strategy for the Baltic Sea Region could not succeed without the enthusiastic support of partners in the regions concerned but they would not even start without the structures and resources of the European Union".

David Sweet
UK section



D.Sweet

STATE OF THE ENERGY UNION: EUROPE'S ENERGY TRANSITION ON TRACK

A European Energy Union will ensure that Europe has secure, affordable and climate-friendly energy. Wiser energy use while fighting climate change is both a spur for new jobs and growth and an investment in Europe's future.

The state of the Energy Union shows progress made since the Energy Union Framework Strategy was adopted to bring about the transition to a low-carbon, secure and competitive economy.

In line with its commitment to report annually on the state of the Energy Union, on 1 February 2017 the European Commission published its second State of the Energy Union Report.

<http://bit.ly/2mLr61i>

<http://bit.ly/2m6YQmm>

In terms of greenhouse gas emissions, energy efficiency and renewable energy, Europe is well on track to reach its 2020 targets. The Joint Research Centre (JRC) has supported with scientific evidence the development of several reports accompanying the second State of the Energy Union Package.

In particular, the JRC has provided substantial scientific input and evidence on the

key indicators monitoring progress towards the Energy Union objectives under the Research & Innovation (R&I) dimension (public and private investments in the Energy Union R&I priorities; trends in patents on the Energy Union R&I priorities) as well as on energy efficiency. <http://bit.ly/2mny7Tf>

On the latter, a decomposition analysis performed by the JRC has examined the impact of different drivers in historical trends in primary energy consumption at the EU level over the last decade (2005-2014) and provided a sound indication on the energy efficiency improvements that have been realised, with public policy as a key driver.

Cyber-security and privacy of smart-metering systems
The Communication on the second State of the Energy Union emphasizes the increasing digitalisation of the energy sector, its

Joint Research Centre (JRC)

EU Science Hub

Bringing together scientific knowledge for Europe

potential exposure to cyber-attacks and the consequent need for strong data protection rules. In this respect, the JRC has provided the first Best Available Technique Reference document on cyber-security and privacy of smart-metering systems, endorsed by all sector stakeholders and by the European Commission Smart-Grid Task Force.

<http://bit.ly/2m4ltqJ>

In addition, the JRC is also participating in the European Commission Energy Expert Cyber Security Platform which is analysing the specific cybersecurity needs of the energy sector, in order to implement the Directive (EU) 2016/1148 – Network and Information Security (NIS) and to promote synergies between the Energy Union and the Digital Single Market.

#EnergyUnion





The EU puts an end to roaming charges for all travellers as of **15 June 2017**. Dismantling additional charges for travellers, who call, send messages or surf the internet on their mobile devices while being abroad, has been one of the biggest success stories in Europe.

As mobile contracts and data bundles offered in the European Union differ significantly between Member States, the European Commission is setting some safeguards in order to make **roaming at domestic prices** work for everyone and to avoid side effects on domestic markets.

WHAT IS «ROAM LIKE AT HOME»?

- ▶ **«Roam like at Home»** is aimed at all people who travel in the EU for work or leisure from their «home». «Home» means their **country of residence, or a country to which a person has «stable links»**. This includes customers who spend substantial and recurring amounts of time in a country where they study, work, or have retired.
- ▶ When offering roaming, **telecom operators** operating in a given EU country **must include «Roam like at Home» by default in contracts they offer to people who live in that EU country**. Travellers can then call, text and surf on their mobile devices when abroad in the EU for no extra charge on top of the price they pay at home.
- ▶ **«Roam like at Home» is not meant to be used for permanent roaming**. The operator can question the residence / stable links of customers who spend more time abroad than at home, and who make most of their calls and texts and use most of their data outside the country where they live in.

WHAT ABOUT MOBILE DATA CONSUMPTION?

Some operators offer unlimited or very high data allowances for low unit prices. As those deals are available in some Member States but not in others, they are **open to higher risks of abuse**. To protect markets from distortions and consumers from adverse effects of an increase in domestic prices, the Commission proposes specific solutions for such data packages.

For data, the eligible amount would be determined by operators in terms of the wholesale roaming data price cap. This is the maximum price operators can charge each other for the data their consumers use abroad. The exact amount of this cap is currently debated between the European Parliament and the Council. The Commission proposed 0.85 cent/MB.





For pre-paid metered contracts: When you go abroad, you can «Roam like at Home» up to the amount of credit remaining for that month, at the same prices you would pay at home. If you pay less per unit of data than the wholesale data price cap, you can use a data volume equivalent to the value of your remaining monthly credit at the wholesale roaming data price cap. You can top up your credit if necessary.

Example: Zoran has a €20 pay and go (pre-paid) card for data, calls and texts, and pays 0.5 cent/MB for data. By the time he goes on holiday, Zoran has €13 credit remaining on his card. While being abroad, Zoran can enjoy a volume of data equivalent to the value of his credit. This means he gets the equivalent of €13 worth at the wholesale roaming data price cap. Based on the Commission's proposal of 0.85 cent/MB, this would mean **more than 1.5 GB**.

For the most competitive contracts offering data allowances at very low domestic unit prices (below the wholesale cap): When you go abroad you will continue to enjoy your full allowance of calls and texts. For data, you will have twice the volume of data equivalent to the value of your monthly contract in terms of the wholesale roaming data price cap.

Example: With his €70 per month contract, Tim living in the Netherlands gets unlimited calls, texts and data for his smartphone. While travelling abroad, he will have unlimited calls and text. For data, he will get twice the equivalent of €70 worth at the wholesale roaming data price cap. Based on the Commission's proposal of 0.85 cent/MB, this would mean **more than 16 GB**.

Such data limits for low-price contracts should allow all users to meet their normal needs while travelling.

HOW DOES THE COMMISSION PROTECT CONSUMERS AND MARKETS?

- ▶ Operators **can ask the consumers to provide evidence** that they live or have stable links to the country before including «Roam like at Home» in a new contract.
- ▶ Operators **can only use the information they already gather for billing purposes** to check to what extent customers are using mobile and data services abroad compared to their consumption at home.
- ▶ While avoiding excessive checks on consumers, **operators need to be able to detect abuses of free roaming for travellers:**
 - When checking whether consumers spend more time and consume more services abroad than at home, operators will need to look at a period of **at least four months**.
 - If billing data suggests that a consumer has been more abroad than at home, and also consumed more mobile services while travelling in the EU than at home, the operator **first** has to send a **warning message** to the customer.
 - The customer would then have additional **two weeks** to inform the operator about his or her travel situation, or to log in their home country again.
 - If a consumer continues to stay abroad, a **very small roaming charge** (no more than the wholesale roaming charges, currently debated between the European Parliament and Council) can be applied.

These are specific rules for highly exceptional cases. The vast majority of Europeans travel abroad for less than 30 days per year, so they will never have to think about the anti-abuse rules.

IN DER EU SINGEN MEHR ALS 22 MILLIONEN MENSCHEN IN CHÖREN

Wenn mehr als 200 Gäste in einem größeren Saal aufgefordert werden, im Kanon die Hymne „Viva la Musica“ des Barockmusikers Michael Praetorius (1571-1621) zu singen, dann muss die Veranstaltung wohl viel mit Musik zu tun haben. In der Tat war der Abend in der Vertretung des deutschen Bundeslandes Hessen in Brüssel dem Thema „Singendes Europa – Singing Europe“ gewidmet, und zwar in Theorie und Praxis.

VON EGON C. HEINRICH

Unter dem Titel „Singing Europe“ wurde von der European Choral Association – Europa Cantat (ECA) zwischen 2013 und 2015 eine Pilotstudie über das kollektive Singen in Europa, das heißt das gemeinschaftliche Singen in Chören, Ensembles, Gruppen aller Art wie auch a-cappella-Ensembles realisiert. Das Projekt wurde im Rahmen von VOICE (Vision on Innovation for Choral Music in Europe) mit finanzieller Unterstützung durch die Abteilung „Creative Europe“ der Generaldirektion Erziehung und Kultur der Europäischen Kommission durchgeführt. Beteiligt waren 15 Partner in 11 europäischen Ländern.

Die Studie erbrachte das zunächst doch überraschende Ergebnis, dass der Chorgesang in Europa nach wie vor weit verbreitet ist – jedenfalls weit stärker als man in Zeiten von TV, Internet und sozialen Medien hätte erwarten können. So wurden für alle Länder des europäischen Kontinents einschließlich Rußland rund 37 Millionen Chorsänger/innen ermittelt, und zwar in rund 1 Million Ensembles. Dies

bedeutet, dass im Durchschnitt 4,5 % der europäischen Bevölkerung in Gemeinschaft singen. Für die 28 EU-Länder kommt die Studie auf 22,5 Millionen Menschen, die in Chören und Gruppen singen. Sie tun dies in 625 000 Ensembles. Einem Chor gehören im Durchschnitt 36 Sänger/innen an. Wenig überraschend dürfte sein, dass zwei Drittel aller Chormitglieder weiblich und also nur ein Drittel männlich sind.

Österreich steht an der Spitze

Für die 28 EU-Mitgliedsländer ergibt die Studie erhebliche Unterschiede in Bezug

auf die absolute Zahl der Chorsänger/innen und ihren Anteil an der Gesamtbevölkerung. So singen etwa in Polen nur 2,3 % und in Spanien nur 2,4 % der Bevölkerung in Gruppen; auch in Dänemark, Rumänien, Großbritannien, Belgien und in Frankreich





liegt der Anteil unter den 4,5 % des EU-Durchschnitts. An der Spitze der EU steht dagegen Österreich mit 11 %, gefolgt von den Niederlanden mit 10,7%, Slowenien mit 8,3 % und Deutschland mit 6,3 %, wo es allein 4,8 Millionen aktive Sänger/innen geben soll; dies entspricht mehr als einem Fünftel für die gesamte Europäische Union. Für Frankreich wurden 2,6 Mill. und für Italien rund 3 Mill. Chorsänger ermittelt. Im Nicht-EU-Land Schweiz singen 7,2 % der Bevölkerung oder 560 000 Personen.

Kollektives Singen auch bei der Jugend sehr beliebt

Die 625 000 Chöre in der EU beschäftigen rund 200 000 Dirigenten und Chorleiter. 58 % davon werden regelmäßig bezahlt, auch für die Proben. 10 % werden nur für die Proben bezahlt, während 30 % überhaupt kein Honorar erhalten. Von den Sängern/innen bekommen nur 5 % eine Bezahlung, für 95 % ist das Singen also ein ehrenamtliches, persönliches Engagement in ihrer Freizeit

Die European Choral Association kommt aufgrund der Studie zu dem Ergebnis, dass 90 % der Chöre neben ihren künstlerischen auch soziale Ziele verfolgen. Ein Viertel der Chöre versucht gezielt, Personen mit Behinderung einzubeziehen. Gemeinsames Singen kann also ein nützliches Instrument zur sozialen Integration und Inklusion sein. Kollektives Singen erweise sich daneben als eine Kunstform, die von der jungen Generation mit Begeisterung angenommen werde. Die Altersstruktur der Sänger/innen variiert jedoch von Land zu Land, sie wird sehr stark

von der demographischen Entwicklung geprägt. So hat in Deutschland die ältere Generation einen relativ hohen Anteil am kollektives Singen. Im allgemeinen liegt jedoch der Altersdurchschnitt der Sänger/innen in Europa unter jenem der Bevölkerung weltweit.

Der Präsident der European Choral Association, der Ungar Gábor Móczár, machte bei der Präsentation der Studie folgende Bemerkungen in englischer Sprache zum Thema „kollektives Singen und Europa“:

„Collective singing is an art form that has always been actively part of Europe’s history as a cultural space and has always helped bringing regions, nations and cultural identities closer to each other. Collective singing is indeed very peculiar of Europe, it helps sustaining and strengthening communities, spreading traditions and opening culturally to others, highlighting the incredible diversity of European societies. We do believe that by enhancing collective singing we can strengthen and develop the European spirit at its best and offer a powerful tool to build cooperations within the European Union and beyond, facilitating a spiritually and culturally connected Europe.“

Nächstes internationales Chorfestival 2018 in Tallinn

Unter dem Titel „Europa Cantat“ organisiert die ECA alle drei Jahre ein großes Chorfestival in einem anderen europäischen Land. Das letzte fand in der ungarischen Stadt Pécs (früher Fünfkirchen), der Heimat von Gábor Móczár, statt.

Daran hatten rund 5000 Sänger/innen aus 50 Ländern teilgenommen. Das nächste Chorfestival wird 2018 in der Hauptstadt von Estland, also in Tallinn, stattfinden.

Die Leiterin der Abteilung „Creative Europe“ bei der EU-Kommission, Barbara Gessler, zeigte sich vom Ergebnis der Chorstudie begeistert. Sie betonte die Wichtigkeit, aber auch die Schwierigkeit, statistische Daten aus dem Kulturbereich für die politischen Entscheidungen zu erfassen. Die EU-Kommission unterstützt derzeit 23 Netzwerke, die unter anderem solche Daten ermitteln sollen.

Für die musikalische Begleitung zur Studie „Singing Europe“ sorgte der Jugendchor „La Chorale“ der Brüsseler Oper „La Monnaie“ unter der Leitung von Benoît Giaux. Die 30 jungen Damen lösten mit ihren Interpretationen von „A Ceremony of Carols“ von Benjamin Britten, aber auch mit einem Medley flatter amerikanischer Songs helle Begeisterung aus. Es war eine echte Reverenz an die Musik!

Für weitere Informationen

www.EuropeanChoralAssociation.org
www.ECA-EC.org



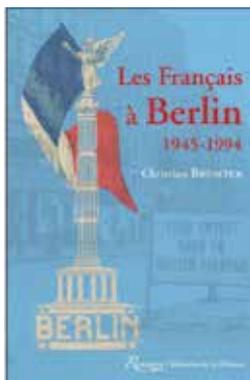
NOS ANCIENS ECRIVENT

LES FRANÇAIS À BERLIN - 1945-1994

AUTEUR: CHRISTIAN BRUMTER

Devenu historien, comme Martin Mauthner, nous attirons votre attention sur le livre "Les Français à Berlin 1945-1994" qui, bien que centré sur les rapports franco-allemands, n'en oublie pas de mentionner l'évolution des liens entre l'Europe et la capitale allemande.

1945-1994 : après avoir administré directement un secteur du Berlin partagé entre les Alliés de la Seconde Guerre mondiale, la France participe au gouvernement de cette ville au statut quadripartite. Par rapport aux Américains et aux Anglais, elle se démarque singulièrement. Seul allié occidental ayant été envahi, après avoir été vaincu en 1940, la France est aussi le seul pays dans lequel l'influence du parti communiste a été aussi notable. Ses liens privilégiés avec la République fédérale d'Allemagne, sa place particulière au sein de l'Alliance atlantique du



fait de sa non-appartenance à l'organisation militaire intégrée et de sa force de dissuasion nationale, la conduisent à adopter souvent une position originale par rapport aux points de vue des autres alliés. Contribution, à la fois à l'histoire de la Guerre froide en Europe et à celle des relations franco-allemandes, l'ouvrage décrit aussi de multiples aspects de la vie quotidienne de la communauté française et de ses relations avec les Berlinoises.

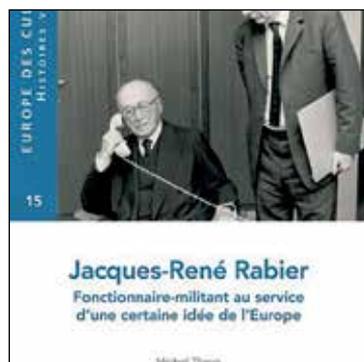
Christian Brumter, Docteur en Droit, a été Conseiller à la Commission européenne et au Service européen pour l'action extérieure. Colonel de réserve (honoraire), il est ancien auditeur de l'Institut des Hautes études de la Défense nationale.

Riveneuve Éditions / Ministère de la Défense 75 rue de Gergovie
75014 Paris www.riveneuve.com 01 45 42 23 85
Service presse : riveneuveeditions@orange.fr Diffusion/
distribution Interforum

JACQUES-RENE RABIER FONCTIONNAIRE-MILITANT AU SERVICE D'UNE CERTAINE IDÉE DE L'EUROPE

AUTEUR: MICHEL THEYS

Montmartrois né en 1919, Jacques-René Rabier a vu sa vie professionnelle épouser l'Europe telle qu'elle se construit depuis la « Déclaration Schuman » en 1950. En-



gagé par Jean Monnet au Commissariat général du Plan, il le rejoint à Luxembourg où vient de s'installer la Haute Autorité de la Communauté européenne du char-

bon et de l'acier. Comme il a une plume que le « père de l'Europe » apprécie, il devient le porte-parole de l'Institution.

Son destin est scellé : quelques années plus tard, il jette les fondations du Service de presse et d'information de la Commission européenne dont il deviendra un jour le Directeur général.

En 1973, le premier élargissement de la Communauté lui coûte sa place, mais n'entame pas sa passion de servir la cause de l'Europe : c'est en tant que « retraité volontaire » qu'il donnera à la Commission un outil statistique, l'Eurobaromètre, qui continue à faire autorité de nos jours.

À travers la vie de ce fonctionnaire militant de l'Europe, ce sont des acteurs, connus et méconnus, de la fantastique aventure qu'a constituée la construction

européenne à ses origines qui reprennent vie.

À travers le regard posé par ce personneliste, ce sont aussi les idéaux qui animaient les acteurs de ce saut dans l'inconnu qui se laissent à nouveau apprécier, à mille lieues des moroses réalités actuelles.

Cette biographie est un appel : pourquoi ne pas en revenir aux idéaux originels ?

Livre (EPUB)
ISBN : 9782807601734
Domaines : Histoire et Science
Politique
Format : EPUBPDFBroché
Collections : Europe des cultures /
Europe of cultures

ÉLOGE FUNÈBRE DE ENRICO VINCI ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARLEMENT EUROPÉEN

PAR STAVROS GAVRIIL

J'ai fait la connaissance de Enrico en septembre 1980 à Strasbourg. Lorsqu'en février 1997 Enrico a organisé chez lui, à Luxembourg, une petite fête avec les collègues de son Cabinet à l'occasion de son départ à la retraite, j'avais — je me souviens — pris la parole pour le remercier et lui souhaiter bonne chance dans sa « nouvelle » vie... avec son nouvel ordinateur où il devait écrire seul, ses articles (!) en ajoutant que je me considérais avoir eu la chance de passer 5760 jours à « l'ombre d'un Grand » !

Ce que je ne savais pas à cette époque, c'est que notre relation n'allait pas se terminer là. En effet, au cours des années qui ont suivi, notre relation allait s'approfondir à tel point que les derniers temps je sentais que Enrico était devenu pour moi plus qu'un ami, mon père spirituel... !

Enrico était un grand seigneur possédant des qualités humaines exceptionnelles qui permettaient notamment d'être toujours « près » de tous ceux avec lesquels il avait quelque chose à faire, tant à titre personnel que professionnel. Avant de prendre n'importe quelle décision, il se mettait toujours à la place de ses interlocuteurs de façon à ce que sa prise de décision, sa position, soit toujours la plus juste et équitable possible pour tout le monde.

Enrico était un grand Européen : l'Europe, et le Parlement européen en particulier, a beaucoup bénéficié d'un serviteur comme lui ayant exercé pendant toute sa carrière des fonctions de grande responsabilité. Il avait le rare don de combiner dans toutes ses activités professionnelles les qualités indéniables d'un administrateur fin et efficace avec celles d'un sens aigu des aspects politiques de chacune de ses actions et décisions... et Dieu sait combien ceci est important et utile pour quelqu'un qui évolue au sein d'une institution par excellence politique comme le Parlement européen.

Parmi ses nombreuses activités d'Européen convaincu, je souhaite en mentionner ici seulement deux :

☐ Enrico aimait le Parlement. Une grande partie de sa vie a été consacrée à cette institution... Quelqu'un comme lui ne pouvait donc pas négliger l'aspect « hébergement » de ses Députés et de son Personnel. Il a par conséquent consacré beaucoup de son énergie — en mettant même parfois à risque sa propre santé — pour obtenir pour l'Institution des conditions de travail matérielles dignes d'un Parlement et ceci dans les trois lieux de fonctionnement de l'Institution ainsi que dans les capitales des Pays membres — actuellement son infrastructure avoisine 1 200 000 m² ! J'étais bien placé pour témoigner comment il a pu faire évoluer de façon favorable pour l'Institution, une situation au départ catastrophique, un vrai « tabou » pour ce qui concernait notamment son installation à Bruxelles. Je pensais déjà à ce moment-là — mais encore maintenant — que si à l'avenir le buste d'un haut cadre de l'Administration devait être placé dans les bâtiments de l'Institution, celui-ci



devrait bien être le sien !

☐ Pendant ses fonctions, Enrico a également eu le mérite de promouvoir de façon concrète le dialogue inter religieux. C'est dans ce cadre que j'ai notamment eu le privilège de l'accompagner lors de sa visite officielle au Mont Athos, mais aussi à Istanbul où il a rencontré en privé le Patriarche de Constantinople et a rendu visite au Séminaire orthodoxe sur l'île de Halki dans la mer de Marmara. Par ailleurs, sa contribution à la réalisation des visites à Strasbourg des Primats des Églises catholique et orthodoxe, où ils se sont adressés solennellement aux Européens devant le Parlement européen, a été significative. Le dialogue inter religieux tel qu'il se pratique actuellement au sein du Parlement porte bien sa marque...

Au moment où Enrico nous quitte, quitte cette terre pour des lieux d'une autre dimension, prions Dieu pour que son âme repose en paix et soit accueillie, parmi les Bons et les Justes.

ÉGLISE SANTO STEFANO VENISE 22 NOVEMBRE 2016

Une de nos lectrices Mme Désirée Paquay nous a signalé que dans le VOX 105 page 55 colonne de gauche en haut, ce n'est pas M. Florent NAMECHE qui est décédé, mais Mme Anita SEGOR, épouse de Florent NAMECHE.

La rédaction VOX remercie cette très attentive lectrice

les anciens qui nous ont quittés

APPLEYARD Raymond	5/10/22	22/01/17	COM	IVEREIGH Michael	3/04/30	9/01/17	CM
ARELLANO GARCIA Juan	14/01/29	8/01/17	COM	JULITA Oreste	11/08/25	29/12/16	COM
ARNOULD Liliane	25/01/32	3/12/16	PE	KARIS Rita	15/06/35	30/01/17	COM
AUFRECHT Susanne	13/10/23	8/02/17	COM	KESTEMONT Lucien	17/04/31	3/12/16	COM
AVISON Karen	16/02/59	6/01/17	PE	KLAPP Fernande	11/11/48	27/12/16	COM
BALIGAND Michel	18/08/46	16/01/17	CM	KNAEPEN Martin	14/04/25	30/11/16	COM
BARREZ Louis	5/04/34	25/12/16	COM	KOENIG Hans	20/08/23	16/11/16	PE
BAUCH Rolf	11/12/27	23/12/16	COM	KOLIATSI Paraskevi	17/09/60	13/01/17	COM
BAUER Ruth	17/08/30	14/02/17	PE	KUHN Karin	1/11/40	31/12/16	COM
BAUER Stefan	26/07/34	19/01/17	COM	LANARI Lorenzo	10/08/25	7/01/17	COM
BECHTOHLD Manfred	28/05/35	3/02/17	CC	LASTREGO Giorgio	26/11/37	2/12/16	CES
BECKIUS Joseph	5/01/46	10/12/16	CJ	LATTANZIO Antonio	18/07/34	5/01/17	COM
BEITEN Maria	18/05/38	29/12/16	COM	LE DEZ Gilbert	11/03/33	24/11/16	COM
BELEWSKY Edith	27/06/28	22/02/17	COM	LEBAS Louis	30/01/27	1/12/16	PE
BEOMONTE Ornella	23/11/35	4/12/16	COM	LEHMANN Elli	26/02/47	15/02/17	CES
BERGMANN Werner	27/04/24	1/01/17	COM	LEMOINE André	21/03/31	29/01/17	COM
BERT Louise	29/11/33	28/11/16	COM	LERCH Armin	10/09/29	18/12/16	COM
BERTON Umberto	28/02/25	19/02/17	COM	LICATA Assunta	13/04/47	31/01/17	CES
BOCK Sabine	25/10/35	12/02/17	PE	LOPEZ SANCHEZ Maria	13/12/55	24/11/16	PE
BOGAERT Jean	21/06/35	24/11/16	COM	LOTTI Claude	28/01/54	25/12/16	PE
BOLLERUP-JENSEN Jytte	28/02/50	1/02/17	PE	LOUDES Christine	9/06/72	28/12/16	EGI
BONINI Luigi	12/05/23	16/02/17	COM	MADDISON John	11/12/41	30/01/17	COM
BOSMANS Robert	25/04/25	8/12/16	COM	MAHIEU Frida	12/03/32	4/12/16	COM
BOUMA Christina	11/03/34	3/02/17	PE	MALLIARIZZIS Dionisio	20/08/36	23/01/17	COM
CAMBIER Françoise	26/12/54	29/01/17	COM	MARASCHIN Raymond	24/03/48	30/12/16	CJ
CARLIER René	23/11/32	6/02/17	COM	MASSEZ Pierre	26/09/44	5/01/17	COM
CASANI Giuseppe	4/06/36	27/12/16	COM	MAUREL Frida	14/11/12	14/01/17	COM
CECCHINI Cesira	9/01/39	3/02/17	COM	MCGOWAN-SMYTH John	12/12/22	18/01/17	PE
CHAMBEFORT Paul	28/11/25	1/02/17	COM	MEAGER LEWIS Felicity	23/12/34	7/12/16	COM
CHOUGOL Anne	16/11/45	18/11/16	PE	MECHELYNCK Philippe	7/05/27	4/01/17	COM
CHRISTOPHERSEN Henning	8/11/39	31/12/16	COM	MILO-GOLDENBERG Marie Claire	21/11/44	17/01/17	COM
CLARK Margaret	4/04/42	28/12/16	CM	MOREAU Jacques	25/08/33	25/01/17	CES
CLAUDE Jeannine	24/06/28	30/01/17	PE	MOREAU Robert	1/09/31	7/01/17	PE
COLOMBO Carla	11/10/34	13/01/17	COM	NICOLAES Rosa	12/10/28	7/01/17	COM
CREPIN René	9/01/27	8/02/17	COM	PAY Christian	20/01/44	23/02/17	CM
CURI Iole	1/03/32	19/02/17	COM	PERRARD Jean	20/05/27	27/01/17	COM
DE CLERCQ Carla	5/03/51	26/12/16	COM	PFEIFFER Hans-Udo	29/05/31	8/02/17	COM
DE KEYSER SNOEIJIS Lutgarde	13/08/36	4/11/16	COM	PHAETOS Emmanuel	28/08/49	12/01/17	PE
DE MUNCK Hélène	5/03/28	2/02/17	CC	PROSDOCIMI Armando	10/12/23	13/01/17	COM
DE PROFT Maria	3/12/25	28/12/16	COM	PSAROUDAKIS Evangelo	6/05/44	17/11/16	DUB
DE PUYDT Alice	8/06/23	19/12/16	COM	QUOIRIN Pierre	2/03/29	1/02/17	COM
DEL TORCHIO Domenico	11/09/32	31/01/17	COM	REYS Marie Jose	29/06/27	7/02/17	PE
DELEDDA Giovanni	6/12/27	17/01/17	CM	ROEMBERG Ernst	14/04/24	1/01/17	COM
DELEERS-CNOP Yvonne	5/04/30	5/12/16	COM	SATTLER Erich	23/12/26	24/12/16	COM
DEWALEYNE Christian	26/11/45	15/01/17	COM	SCHIKORSKI Eva	27/12/53	17/12/16	CM
DI MARCO Elio	7/09/35	6/12/16	CJ	SCHNEIDER Herbert	24/12/41	22/01/17	COM
DOTTA Bruno	7/06/30	2/12/16	COM	SCHOCHAERT Robert	10/09/37	7/12/16	CM
DOVERI Paolo	15/09/47	12/12/16	COM	SCHOLTES Aloyse	10/10/38	25/12/16	PE
DUBRU Chantal	16/05/46	6/12/16	COM	SENTOLL Joseph	19/02/23	5/01/17	COM
DUPUY-BRUGERE Ellen	20/01/26	8/12/16	CES	SHEAF Robert	22/03/26	29/11/16	COM
FINKEL France	5/09/44	1/12/16	COM	STELLA Franco	4/07/35	29/12/16	COM
FLOSS Lothar	3/12/25	5/12/16	COM	TAVARES DA SILVA Jorge	19/06/45	29/12/16	CM
GAUDY Paul	4/08/21	20/01/17	CC	TEERINK Yvonne	29/10/26	6/02/17	COM
GIUDICELLI Alice	5/06/35	20/12/16	COM	TOGNOLI Quirico	1/08/20	30/01/17	COM
GLAESNER Prosper	29/11/25	17/02/17	COM	ULLOQUE GONZALEZ Dardo	13/02/51	14/02/17	CM
GORGES Hermann	17/05/48	7/01/17	PE	VAN DE BEEK Harry	16/02/43	24/12/16	COM
GORI Goffredo	15/02/52	16/01/17	COM	VAN DER WERF Margriet	8/02/47	10/02/17	COM
GUILLAUME-JUNEK Françoise	30/03/38	12/02/17	COM	VAN HAMME-WILLEMS Eliane	9/11/21	29/12/16	COM
HARRIS Michael	21/03/77	2/12/16	CM	VAN LAER Lydie	1/06/29	2/01/17	PE
HARRISON Anthony	2/02/29	22/02/17	CM	VAN LAMSWEERDE Erik	20/03/24	7/01/17	COM
HARTIKKA Jorma	28/05/57	4/12/16	COM	VENTURA Isabella	19/02/44	4/01/17	COM
HASELHOFF Renate	9/07/32	31/12/16	COM	WALLRAPP Ernst	26/08/27	15/02/17	COM
HENSELER Anna	30/11/32	4/02/17	COM	WERMETER Klaus	21/03/41	3/02/17	COM
HUSMANN Kurt	18/07/32	31/01/17	COM				

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.



AIACE 2017

Assises / Congress / Kongress



MAASTRICHT
Pays-Bas / The Netherlands

28-31.5.2017



www.aiace-europa-assises.eu



Malta
Presidency of the Council of the European Union
1 January to 30 June 2017



MALTA EU 2017